



HAL
open science

L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale? L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel régional du Queyras

Christophe Gerrer

► **To cite this version:**

Christophe Gerrer. L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale? L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel régional du Queyras. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-02171016

HAL Id: dumas-02171016

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02171016v1>

Submitted on 2 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

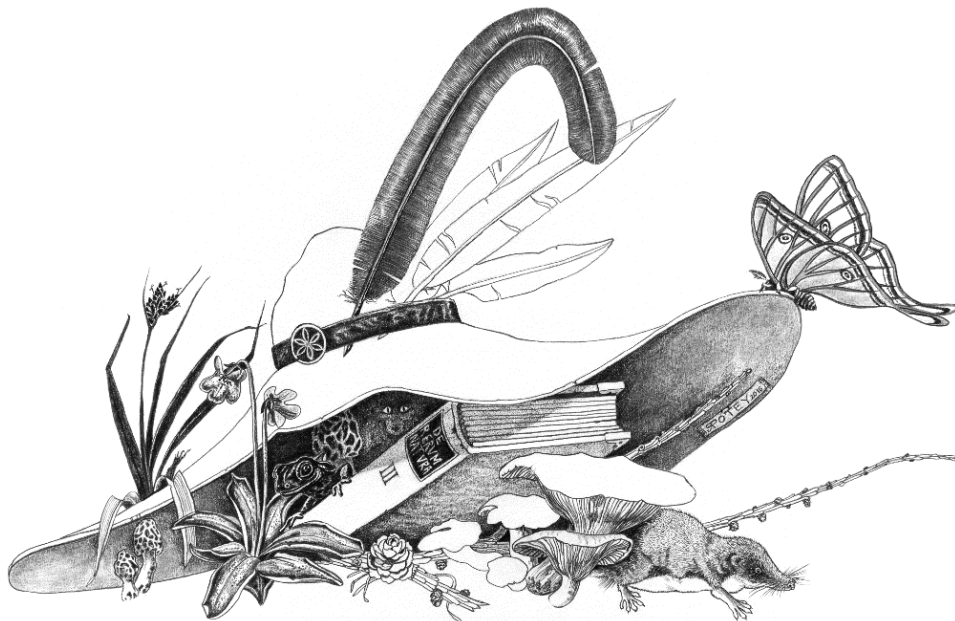
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master 2^{ème} année 2017-2018
Formation Métiers de la Montagne
Pôle Universitaire de Gap

L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale ?

L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel régional du Queyras

Présenté par : Christophe GERRER



" DE LA NATURE DES CHOSES "

« De la nature des choses », illustration de Remi Potey

Maitre de stage : Valérie RIVAT

Tuteur universitaire : Brigitte TALON

Master 2^{ème} année
Formation Métiers de la Montagne
Pôle Universitaire de Gap

2017-2018

L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale ?

**L'exemple du schéma d'interprétation du territoire du parc naturel
régional du Queyras**

Présenté par : Christophe GERRER

Maitre de stage : Valérie RIVAT

Tuteur universitaire : Brigitte TALON

Attestation anti-plagiat

Je soussigné, GERRER CHRISTOPHE, étudiant M2 Métiers de la Montagne à Aix Marseille Université,

Atteste sur l'honneur que le présent mémoire a été écrit de mes mains, que ce travail est personnel, et que toutes les sources d'informations externes et les citations d'auteurs ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur (Nom de l'auteur, nom de l'article, éditeur, lieu d'édition, année, page).

Je certifie par ailleurs que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne.

Fait à Gap, le 22/08/2018

Signature :

Attestation de respect orthographique et grammatical

Je soussigné, GERRER CHRISTOPHE, étudiant M2 Métiers de la Montagne à Aix
Marseille Université,

Atteste sur l'honneur

- que j'ai utilisé pour la rédaction de ce mémoire les outils de correction orthographique et grammatical de mon logiciel de traitement de texte.
- que j'ai relu attentivement le document rendu.

Fait à Gap, le 22/08/2018

Signature :

Remerciements

Être étudiant à 47 ans est une aventure. Au-delà de l'aboutissement qu'en représente ce mémoire, je voudrais remercier tous ceux qui par leur présence ont été les artisans de cette année singulière et déterminante.

Merci en tout premier lieu à **Marie**, ma femme. Sans sa tendre présence, son écoute attentive et sans faille et son soutien rien n'aurait été possible. Merci aussi pour ces délicieux petits plats aux saveurs sans cesse réinventées qui auront été autant de délicieuses pauses familiales entre les heures d'écriture qui auront marqué cette année. Merci enfin pour la relecture attentive et précise, cet exercice ingrat mais Ô combien précieux, indispensable, déterminant. Oui, merci Marie, mille fois ☺.

Merci à **Brigitte**, qui m'a aidé à retrouver un cap passant par le Pôle Universitaire de Gap, quand professionnellement tout n'était plus que doute et brouillard. Merci d'avoir accepté de m'accompagner dans l'aventure du mémoire, à cette juste distance qui aura pris soin de mon besoin d'autonomie et m'aura permis de progresser, grâce à un subtil cocktail d'exigence, d'encouragements et de confiance. Merci Brigitte ☺.

Merci à mes compagnons de travail d'hier, **Jacques, Michel, Sam, Isabelle**, qui m'auront permis de comprendre que dans un parc naturel régional comme dans toute autre structure, il importait en premier lieu de penser au sens que l'on souhaite donner à son travail et à le défendre si besoin, en ayant pour horizon une certaine idée du service public et de celui du territoire. La réflexion de ce mémoire leur doit beaucoup et je souhaite de tout cœur qu'elle soit digne de ce qu'ils m'ont transmis.

Merci à mes collègues d'aujourd'hui, **Hélène, Janine, JB**, qui ont avec brio assuré le relais sur certaines facettes de mon activité professionnelle, me permettant ainsi de rester pleinement concentré sur mon année universitaire.

Merci à **JB**, pour l'amitié montagnarde et naturaliste, tout ce qu'elle irrigue, fait fleurir, inspire.

Merci à **Rémi Potey**, pour ce dessin qui dit tant de choses ; pour ce dessin qui dit tout. Et pour toutes ces discussions vivifiantes.

Merci à **Maud Hirczak** pour le double déclic déterminant de son enseignement au cours du Master 2 et pour l'aide relative à la formulation de la problématique de ce mémoire, qui m'a conduit à explorer de nouveaux horizons.

Merci à **Cécilia Claeys**, pour son accompagnement méthodologique qui m'a permis de construire, conduire, exploiter, l'enquête sur la notion de patrimoine menée au cours de mon stage, et de me familiariser avec des protocoles que je n'avais jamais mis en œuvre.

Merci à **Catherine** et **Marie**, pour leur présence quotidienne souriante et chaleureuse au Pôle Universitaire de Gap, tout au long de cette année scolaire.

Merci à **Michèle Bensalem** pour son « *fluent english* » ; -), qui jusqu'aux heures les plus chaudes de l'été m'aura aidé à décrypter les subtilités de la pensée des auteurs anglo-saxons non traduits.

Merci à mes compagnons de promo, **Emma, Floria, Mathilde, Léonie, Nico** et **Nico, Philou, Max, Elie**, dont l'accueil, les personnalités ensoleillées et la fraîcheur auront illuminés les six mois de cours du master.

Et *last but not least*, ma reconnaissance au **parc du Queyras**, aux élus présents lors du bureau de juin 2017 qui ont accepté le principe de ma formation continue et de son financement par le parc, ainsi qu'à sa directrice, **Valérie Rivat**. Tout au long de cette année, j'ai été pleinement conscient de la chance qui aura été la mienne, celle d'être un « salarié du parc, étudiant ». Je souhaite à présent que cette expérience structurante puisse prendre un nouvel élan, et servir ce territoire auquel je me sens profondément et plus que jamais appartenir qu'est le Queyras.

Être étudiant à 47 ans aura été une belle aventure !

Let's go !

Sommaire

Remerciements

Sommaire

Liste des tableaux, figures

Listes des annexes

Liste des abréviations, sigles et acronymes

INTRODUCTION

L'interprétation du patrimoine : émergence, migration et diffusion d'une idée ouverte.

p.1

A- L'ESPRIT DU LIEU : POUR UNE VISION HUMANISTE DU TERRITOIRE

p.5

A1- Interprétation et territoire

p.6

A2- Territoires : l'histoire d'une émancipation

p.8

A3- Territoires des Hommes

p.9

A4- Territoires en mouvement : un premier regard sur le Queyras

p.10

A5- L'esprit du lieu

p.13

B- REVELER : QUAND LE PATRIMOINE DEVIENT RESSOURCE

p.16

B1- Interprétation et patrimoine

p.17

B2- Quand le patrimoine se fait ressource territoriale

p.18

B3- Patrimoine et développement : vers un modèle alternatif de développement des territoires

p.24

B4- « Regards sur le patrimoine » : une enquête pour un second regard sur le Queyras

p.25

C- INTERPRETER NOTRE PATRIMOINE, CONSTRUIRE NOTRE TERRITOIRE

p.44

C1- Construire un territoire

p.45

C2- Interpréter le patrimoine pour construire le territoire

p.48

CONCLUSION-

Humanités montagnardes

p.64

Bibliographie

p.67

Table des matières

Annexes

Résumé

Liste des tableaux et figures

✓ **Tableau 1** : comparaison des contextes de restauration des deux fours communautaires d'Arvieux (La Ville, Brunissard), p. 38

✓ **Figure 1** : Les étapes de patrimonialisation (François et al, 2006) p.21

✓ **Figure 2** : Constitution de l'échantillon numéro 1 pour l'enquête de cette étude p.29

✓ **Figure 3** : Constitution des échantillons numéro 2 et 3 pour l'enquête de cette étude p.30

✓ **Figure 4** : La construction territoriale comme système singulier
(selon François et al., 2006, et Hadjou, 200) p.47

✓ **Figure 5** : l'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale p.63

Liste des annexes

- ✓ **Annexe 1** : Les principes de Tilden p.2
- ✓ **Annexe 2** : Quand l'information devient interprétation : l'exemple du Vallon de Bouchouse dans le parc naturel régional du Queyras p.4
- ✓ **Annexe 3** : Ce que dit la charte du PnrQ en matière d'interprétation du territoire ; extraits de la charte « Pour un nouveau parc, charte 2010-2022) du parc naturel régional du Queyras p.9
- ✓ **Annexe 4** : Le Queyras, parc naturel régional alpin de haute montagne p.11
- ✓ **Annexe 5** : Echantillon numéro 1 de l'enquête : délégués syndicaux du parc naturel régional contactés pour l'enquête p.19
- ✓ **Annexe 6** : Echantillon numéro 2 de l'enquête : acteurs de la restauration de deux fours communautaires et photographies des deux fours étudiés p.21
- ✓ **Annexe 7** : Guides d'entretien pour l'enquête p.26
- ✓ **Annexe 8** : Cortèges lexicaux des termes relevant du champ lexical du « patrimoine culturel rural » et de ceux relevant du champ lexical du patrimoine naturel relevés dans les entretiens de l'enquête p.31
- ✓ **Annexe 9** : Deux exemples de dérive analytique des plans d'interprétation en France p.33
- ✓ **Annexe 10** : Quand l'interprétation tombe dans le panneau p.36

Liste des abréviations, sigles et acronymes

- ✓ **APPB** : Arrêté préfectoral de protection de biotope
- ✓ **ATEN** : Atelier technique des espaces naturels
- ✓ **AQIP** : Association québécoise des interprètes du patrimoine
- ✓ **ATP** (musée des) : Arts et traditions populaires
- ✓ **CETD** : Charte européenne du tourisme durable
- ✓ **CIPE** : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
- ✓ **DATAR** : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
- ✓ **ICOMOS** : International conseil on monuments and sites
(Conseil international des monuments et des sites)
- ✓ **NOTRe** : Nouvelle organisation territoriale de la République (loi)
- ✓ **ONCFS** : Office national de la chasse et de la faune sauvage
- ✓ **ONG** : Organisation non gouvernementale
- ✓ **PACA** : Provence Alpes Côte d'Azur (Région)
- ✓ **Pnr** : Parc naturel régional
- ✓ **PnrQ** ; Parc naturel régional du Queyras
- ✓ **POM** : Petite œuvre multimédia
- ✓ **USA** : United States of America (Etats-Unis d'Amérique)

A mes parents, qui quand j'étais petit, ont fait des choix pour nous donner accès à ce qu'ils voyaient de meilleur dans l'enseignement.

Et qui quand j'ai grandi, m'ont laissé toute liberté pour m'engager et explorer la voie que j'ai choisie comme étant mienne : celle de l'animation nature et de l'éducation à l'environnement.

Grâce à eux, j'ai pu devenir celui que je souhaitais être 😊.

INTRODUCTION

L'interprétation du patrimoine : émergence, migration et diffusion d'une idée ouverte.

Et si tout commençait par une traversée de l'Atlantique Nord ?

L'histoire de l'interprétation est en effet intimement liée à celle des parcs nationaux des Etats Unis d'Amérique -USA, United States of America- (Bringer, 1988 ; Lewis, 1988 ; Carter, 2005, Soulier, 2010). C'est là que l'idée germe, sur le terrain, dès la première moitié du XXème siècle (Bringer 1988 ; Lewis, 1988) à partir des pratiques des « Rangers » qui font découvrir aux visiteurs les singularités de ces nouveaux espaces protégés. Dès 1923, un service spécifique est créé (Lewis, 1988).

Sur la base de ces ferments primordiaux, un homme va jouer un rôle déterminant pour asseoir et populariser le concept : F. Tilden. Souvent considéré comme le « père » de l'interprétation ce qu'il convient de nuancer (Soulier, 2010), cet homme va, à partir des observations des pratiques et d'une enquête qu'il mène auprès de ceux qui sont déjà appelés « *interpretes* » (Bringer, 1988) proposer six principes fondateurs de toute interprétation (cf annexe 1). Ces principes mettent notamment en avant l'importance de la différence entre interprétation et information, l'ambition éducative de la démarche -il s'agit de « *provoquer plus que d'instruire* » (Tilden 1957 ; Bringer, 1988)- et son approche systémique et transdisciplinaire. (Pour illustrer concrètement ce propos, l'annexe 2 présente un exemple d'interprétation de site sur le territoire du parc naturel régional du Queyras, PnrQ).

F. Tilden va aussi proposer, en identifiant toutes les limites de l'exercice, une définition de l'interprétation : « *An educational activity wich aims to reveal meanings and relationships through the use of original objects, by firsthand experience, and by illustrative media, rather than simply to communicate factual information* » (Tilden, 1957) ; ce que Y. Delmaire, M. Dulmas, M. Magnier, et A. Jean, traduisent de la façon suivante : « *L'interprétation est une activité éducative qui veut révéler la signification et les relations par l'expérience personnelle et des exemples, en utilisant les objets d'origine, plutôt que la seule communication d'informations factuelles* » (Delmaire et al., 1999). A l'aube de la seconde moitié du XXème, siècle, F. Tilden publie le premier ouvrage strictement consacré à l'interprétation : « *Interpreting our heritage* » (Tilden, 1957). Ce livre reste aujourd'hui une référence (Bringer, 1998), dans le sens où l'auteur y porte déjà un regard critique permettant d'identifier les forces et les talons d'Achille de la démarche qu'il conceptualise (Tilden 1957 ; Bringer 1998) ¹; ce faisant l'interprétation apparait dès l'origine comme une idée ouverte, qui va pouvoir de migrer et se diffuser.

Prenant un appui au Canada (Soulier, 2010), elle va arriver en Europe *via* La Grande Bretagne (Notes du parc naturel régional des monts d'Ardèche, in Carter, 2005, p.92 ; www.interpret-europe.net). La souplesse du concept va permettre à l'interprétation de s'adapter au contexte culturel du Royaume-Uni, en intégrant notamment la « *dimension de patrimoine rural* » (Notes du parc naturel régional des monts d'Ardèche, in Carter, 2005, p.92).

¹ L'ouvrage reste à ce jour non traduit en français dans sa totalité.

C'est à la fin des années 1980 (Bringer, 1988 ; Bringer 1989) que l'interprétation va traverser le *Channel* et aborder pour la première fois des rives qui l'éloignent de son creuset historique et culturel anglo-saxon. Ce sont les espaces protégés français qui vont alors jouer un rôle déterminant, en publiant une série d'ouvrages, et en impulsant des échanges professionnels avec le Canada (Delmaire, et al. 1999). Car les gestionnaires des parcs naturels régionaux, des réserves naturelles, des parcs nationaux ont bien saisi qu'au-delà de ses aspects éducatifs, l'interprétation pouvait aussi contribuer à des « *objectifs d'aménagement* » (Bringer 1988) et à des « *objectifs économiques et financiers* » (Bringer, 1998).

S'il est difficile d'identifier précisément à quel moment l'interprétation intègre une dimension de planification, -le bureau créé aux USA en 1923 ayant déjà pour objet de « *coordonner l'interprétation* »- (Lewis, 1988)-, l'arrivée du concept en France va déclencher au sein des espaces protégés une vague de plans d'interprétation. Dans les Alpes du sud, territoire dans lequel s'ancre cette réflexion, c'est en 1997 que la charte du parc naturel régional du Queyras (PnrQ) inscrit dans son chapitre V, « Sensibilisation à l'environnement », article 14 « *Diffusion des connaissances* », l'élaboration d'un « *Plan général d'interprétation* » qui « *aura pour objectif la conception et l'implantation de ces différents outils [sentiers écologiques, circuits de visites guidées ou non, expositions de présentation du patrimoine local ou plus largement l'aménagement muséographique de différentes « maisons »] de découverte et de valorisation des connaissances afin qu'ils concourent à une maîtrise des flux de visiteurs et de séjournants qui participe au mieux à la vie socio-économique* » (PnrQ, 1997). En 1998,-soit 25 ans après la date de sa création- F. Boillot-Grenon rédige le « *Schéma d'interprétation du parc national des Ecrins* » (Boillot-Grenon, 1998).

Les années 2000 marquent une nouvelle étape décisive dans la diffusion de l'interprétation : l'idée quitte le giron du monde de l'éducation à l'environnement et des espaces protégés, pour aborder celui du tourisme (Charte Européenne du Tourisme durable, CETD, 2002), et se diffuser à l'échelle planétaire (Charte internationale du tourisme culturel, International Council on Monuments and Sites -ICOMOS-, ICOMOS, 1999). Les années 2000 sont aussi celles qui pointent les premiers doutes et les premières dérives quant à l'impact du développement de certaines activités d'interprétation sur les territoires et leur patrimoine. Les termes de la « *Charte pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux* », texte à portée internationale de l'ICOMOS l'expriment sans équivoque : « *Ces dernières années, l'expansion dramatique d'activités d'interprétation dans de nombreux sites patrimoniaux, l'introduction de technologies élaborées d'interprétation (...) ont créé de nouvelles problématiques et soulevé des questions élémentaires de première importance quant aux finalités de la conservation et l'appréciation du public des sites patrimoniaux à travers le monde*» (ICOMOS 2008).

Comment a-t-on pu en arriver là ?

Quelles évolutions ont induit qu'en l'espace d'un siècle, la volonté de faire découvrir le patrimoine d'un lieu aux visiteurs avec un état d'esprit marqué par une profonde dimension éducative, en arrive parfois à menacer l'intégrité même du patrimoine ? Quelles sont les dérives qui amènent une ONG internationale telle que l'ICOMOS à réagir en publiant des textes qui pointent ce qui s'apparente désormais à une mise en danger du patrimoine de certains territoires *via* les activités d'interprétation ?

Les démarches d'interprétation du patrimoine peuvent-elles porter préjudice à un territoire ? Ou au contraire, peuvent-elles être un facteur de construction territoriale ? C'est la question même à laquelle cette réflexion tâchera d'apporter des réponses.

Considérant en premier lieu que les démarches d'interprétation sont toujours attachées à un territoire, il conviendra dans un premier temps d'explorer ce concept. Tout en cernant sa complexité, l'angle de la géographie humaniste et l'exploration du concept « d'esprit du lieu » permettront de mettre en évidence l'une des caractéristiques des territoires : ce sont des espaces socialement construits.

Ce premier pas franchi, la réflexion s'intéressera alors à la notion de patrimoine, indissociable de celle d'interprétation (il s'agit toujours d'interpréter le patrimoine, « *l'heritage* » de F. Tilden). L'angle de l'économie territoriale permettra de mettre en lumière la proximité entre le concept de ressource territoriale et celui de patrimoine. Le patrimoine apparaîtra alors lui aussi comme une construction sociale, qui se révèle *via* un processus particulier appelé patrimonialisation. Ce processus, séquencé, apparaîtra dès lors comme une clef de voûte de cette réflexion dans le sens où il permet de mettre en lumière de multiples enjeux liés à la définition de ce qui fait patrimoine à l'échelle d'un territoire.

Le dialogue territoire-patrimoine-interprétation ayant mis en évidence ce « caractère de construit social » commun aux trois concepts, la réflexion portera enfin sur les conditions qui permettent de faire de l'interprétation du patrimoine un facteur de construction territoriale. Ce sont à nouveau les regards croisés de l'économie et de la géographie qui permettront d'identifier des facteurs clefs de la construction territoriale. Un regard critique posé sur l'interprétation permettra alors d'en identifier les limites et les dérives, avec l'objectif avoué de pouvoir les dépasser et les encadrer pour que l'interprétation puisse pleinement être un facteur de construction territoriale. L'exploration du lien entre interprétation et tourisme apportera un éclairage concret à cette question et mettra en lumière que les politiques touristiques qui veulent interpréter le patrimoine à des fins de développement économique ne peuvent s'affranchir de respecter certaines conditions garantissant la connaissance et la pérennité du patrimoine.

L'ensemble de la réflexion sera illustré par un éclairage local concret ancré sur le territoire du parc naturel régional du Queyras. En effet, de par sa longue histoire et sa situation alpine et transfrontalière, le Queyras offre un exemple singulier des variations temporelles et spatiales possibles de la construction territoriale. Territoire au patrimoine exceptionnel et à la vocation touristique explicite depuis son classement en parc naturel régional (Pnr) en 1977, le Queyras constitue aussi sans aucun doute un point d'ancrage idéal pour réfléchir aux conditions qui permettent de faire de l'interprétation du patrimoine un facteur de construction territoriale.

La question de ce qui fait patrimoine aujourd'hui pour deux échantillons d'acteurs du Queyras sera donc posée et résolue au travers d'une enquête spécifique réalisée dans le cadre de cette étude, avec l'objectif de pouvoir identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre du schéma d'interprétation inscrit dans la charte du PnrQ.

Enfin, la réalisation du schéma d'interprétation du territoire étant inscrite non seulement dans l'actuelle charte du PnrQ mais aussi dans sa « *Stratégie écotouristique 2016-2021* » (PnrQ, 2016), le Queyras apparaît comme un territoire se prêtant tout particulièrement à explorer les questions de la compatibilité entre les politiques d'interprétation et les politiques touristiques.

Si l'interprétation du patrimoine était bien identifiée ici comme pouvant être un facteur de construction territoriale, les enjeux liés à la réalisation du schéma d'interprétation, déjà inscrit dans deux chartes du parc et restant non réalisé à ce jour, pourraient prendre localement une nouvelle dimension ; qui serait peut-être alors à même de déclencher une nouvelle dynamique autour de ce qui reste aujourd'hui une ambition, inscrite dans des documents d'intention.

« Il nous faut redonner au mot éducation le beau sens qu'il n'aurait jamais dû quitter ; l'éducation n'est ni gavage, ni dressage ; elle est l'élévation maximum de l'individu, et ne peut être déterminée ni imposée du dehors quelle que soit la perfection des procédés employés »

Célestin Freinet, *L'école émancipée* n° 26, 23 mars 1927

A- L'ESPRIT DU LIEU : pour une vision humaniste du territoire

« Mon territoire est un petit secteur d'à peine un hectare. J'y ai tracé dans la neige des chemins qui se faufilent entre les troncs afin d'accéder aux emplacements d'où je peux assurer plus de liberté à mon regard, et à mes pensées. Je veille à ne pas m'en écarter pour ne pas interrompre ce que la succession des jours laisse au sol de récits »

Christophe Sidamon-Pesson, *Le Royaume préservé.*

A- L'ESPRIT DU LIEU : POUR UNE VISION HUMANISTE DU TERRITOIRE

A1- Interprétation et territoire

A11- Une question d'échelle

S'il est essentiel de savoir précisément ce que l'on interprète (le patrimoine, cf deuxième partie), il convient prioritairement de définir le périmètre sur lequel la réflexion se construit. J.P. Bringer le rappelle : « *La planification de l'interprétation est une démarche exhaustive et méthodique, effectuée à un moment donné, afin de définir pour un territoire particulier les meilleures options possibles en matière d'interprétation* » (Bringer, 1988, p.24). S'intéresser à l'interprétation, c'est donc inmanquablement explorer en premier lieu la notion de territoire, et s'interroger sur ce qui fait territoire.

D'un point de vue strictement méthodologique, c'est donc la question de l'échelle du territoire qui se pose en premier lieu à l'interprète, puisque « *L'étendue peut en être fort variable* » (Bringer, 1988, p.24). L'objectif est alors d'identifier une « *aire d'interprétation* » (Bringer, 1988, p.24), qui est une « *unité [qui] doit avoir une certaine homogénéité du point de vue du milieu naturel ou des données historiques et archéologiques* » (Bringer, 1988, p.24). Selon l'étendue du territoire à interpréter, de cette « *aire d'interprétation* » qui doit être précisément définie, J.P. Bringer note encore « *qu'il peut être nécessaire de prévoir des plans à deux niveaux avec un schéma directeur et des schémas de secteur* » (Bringer, 1988, p.25). Cet auteur propose ainsi de « *distinguer, pour simplifier, les « plans de sites » pour des superficies allant jusqu'à quelques milliers d'hectares et les « plans de territoire » pour les périmètres beaucoup plus vastes* » (Bringer, 1988, p.25).

James Carter éclaire la réflexion sur l'échelle spatiale dans laquelle l'interprétation s'inscrit en identifiant explicitement un lien entre le caractère stratégique et le périmètre défini pour l'interprétation. Il distingue ainsi les « *programmes stratégiques* » qui doivent « *permettre à un projet de couvrir une zone étendue ou des sujets généraux* » et les « *programmes détaillés* », qui, « *pour des systèmes moins complexes, des zones limitées, un site spécifique ou des projets individuels entrant dans le cadre de programmes stratégiques (...) constitue[n]t un véritable programme de travail* » (Carter, 2005, pp.25-26). Précisant encore sa pensée et l'importance méthodologique majeure de la réflexion sur l'échelle de travail, Carter note que « *[Les] objectifs et les cibles que vous définirez dans votre programme, dépendent bien évidemment de l'échelle de votre projet* » (Carter, 2005, p.25). Il identifie alors précisément les niveaux suivants :

- « *Un programme régional a plus volontiers un aspect stratégique et est généralement fondé sur une identité régionale admise par les visiteurs et les communautés locales. Les régions géographiques sont habituellement plus à même de permettre cette reconnaissance que les régions administratives, à moins que celles-ci ne reflètent les frontières géographiques* »,
- « *Un programme local concerne une zone spécifique facilement identifiable par les visiteurs et les habitants, c'est en général un programme détaillé. Il peut couvrir le territoire d'une collectivité (...) ou bien de plusieurs (...)* »,

- « *Un programme spécifique à un site est, à l'évidence détaillé (...). On peut citer comme exemple les maisons historiques, les réserves naturelles (...).* »,
- « *Un programme d'interprétation destiné à une grande ville, doit être plutôt stratégique, avec des plans détaillés pour les arrondissements* », (Carter, 2005, p.27).

Bien qu'ils utilisent des termes différents (« *Plan* », « *Programme* ») ce qui ne facilite pas toujours la compréhension de l'articulation entre leurs pensées, J.P. Bringer et J. Carter soulignent ensemble le caractère déterminant de la réflexion préalable sur la définition précise de l'échelle spatiale de travail, du territoire qui va être interprété ; ils mettent également en évidence que comme pour des poupées russes, il peut exister différents niveaux de réflexion. Dans ce cas, les deux auteurs démontrent que si chacun a un caractère stratégique différent, c'est bien la relation et l'interdépendance établie entre chaque unité qui va permettre la cohérence et la pertinence générale de la démarche.

A12- Schéma, plan, programme : ce que dit la charte du parc naturel régional du Queyras.

La traduction des termes anglo-saxons d'origine peut entraîner certaines confusions. Si Bringer fait le choix du terme planification qui est selon lui « *celui qui traduit le plus exactement l'expression « interpretive planning* ». Le terme « *programmation* » serait plus restrictif » (Bringer, 1988, p.24), Carter utilise lui le terme de « *programmation* ». Il n'est donc pas inutile à ce stade de se référer spécifiquement aux termes de la charte du PnrQ, pour identifier l'échelle spatiale et le niveau stratégique qui sont souhaités dans ce cas concret. Au chapitre B6 (éco-tourisme) tout comme au chapitre B9 (solidarités internes et solidarités externes, éducation) il est ainsi explicitement question d'un « *schéma d'interprétation du territoire* » (PnrQ, 2009, p. 23 et 33 : se référer aussi à l'annexe 3 qui présente *in extenso* les extraits de la charte du PnrQ évoquant le schéma d'interprétation). La stratégie écotouristique 2016-2021 du PnrQ, déclinaison plus opérationnelle de la charte en matière d'écotourisme reprend elle aussi ces termes : « *Réalisation d'un schéma d'interprétation du territoire* » (PnrQ, 2016).

C'est donc le terme « Schéma » qui apparaît ici. Si J.P. Bringer l'utilise dès 1988 dans son premier ouvrage -« Schéma directeur » et « schémas de secteur » (Bringer, 1988, p.25), c'est dans un autre ouvrage qu'il a rédigé qu'il éclaire une nouvelle fois cette réflexion en précisant que « *Dans le cas d'un territoire de « niveau régional », un processus d'étude en deux étapes est donc indispensable (...): d'abord un schéma définissant une conception d'ensemble puis un plan détaillé* » (Bringer, 1992, p.11). Il précise également les objectifs de la démarche : « *Le schéma permet d'engager la concertation avec les acteurs locaux, régionaux voire même nationaux, notamment les bailleurs de fonds potentiel, en vue d'aboutir à un premier consensus, pour éviter de se lancer dans l'étude du plan détaillé, qui peut exiger des crédits d'études importants et absorbera de toute façon du temps* » (Bringer, 1992, p.11). Il note enfin que « *La bonne démarche pour les parcs devrait donc consister à étudier d'abord un plan de niveau régional* » ce qui induit donc la réalisation préalable d'un schéma constituant une sorte de pré-étude exploratoire et stratégique, et que « *l'opportunité de cette double démarche est fonction du contexte* » (Bringer, 1992, p. 10 et 11).

Il faut donc bien en convenir : d'une part toute démarche d'interprétation s'inscrit dans un territoire, et d'autre part, dans le cas précis du PnrQ, c'est une réflexion stratégique réfléchie à l'échelle du territoire du parc qui est inscrite dans la charte du parc et dans sa déclinaison opérationnelle en matière de tourisme.

Ce postulat conduit logiquement à s'intéresser à la notion de territoire.

A2- Territoires : l'histoire d'une émancipation

Sans vouloir refaire toute l'histoire de la notion de territoire il semble intéressant de poser quelques jalons historiques qui permettent de saisir la complexité et l'évolution de ce concept clef dans le cadre de cette réflexion.

A21- Territoires contrôlés

T. Paquot relève que le « *terme apparaît dans la langue française au cours du XIIIème siècle* », mais « *ne se généralise qu'au XVIIIème* » et que d'un point de vue étymologique « *Pierre Larousse dans son Grand dictionnaire universel du XIXème siècle (1875) note que le mot vient du latin territorium, qui dérive de terra, « terre », qu'il s'agit d'une « étendue de pays qui ressortit à une autorité ou à une juridiction quelconque* » (Paquot, 2001). Dans sa lointaine acception étymologique, le territoire renvoie donc à une autorité centrale, qui administre une portion de l'espace dont elle est maîtresse. Le terme semble cependant peu usité et le même auteur note que « *F. Ripoll et V. Veschambre (...) constatent que depuis Vidal de la Blache (1845-1918), le « père » de la géographie française, c'est la notion de « région » qui est privilégiée jusqu'aux années soixante-dix où elle est détrônée par celle de « territoire », à partir des années quatre-vingt, dans une acception qui n'est plus seulement aménagiste* » (Paquot, 2001). En effet, dans la continuité de son sens étymologique, la notion de territoire a au cours du XXème siècle en France, été étroitement liée à celle d'aménagement. T. Paquot précise à ce sujet que « *L'expression « aménagement du territoire » figure pour la première fois dans un document officiel, vraisemblablement en 1947, sous la plume d'E. Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction* ». C'est donc dans le contexte très centralisé post seconde guerre mondiale que la notion de territoire émerge réellement en France. La création de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) en 1963 renforcera cette vision aménagiste et centralisée et Y. Pesqueux rappelle à ce sujet « *Que c'est au travers de la DATAR que l'on en a parlé [du territoire], mais à partir d'un territoire qui était celui de l'Etat-nation* » (Pesqueux, 2009). Il n'est pas inutile alors de se souvenir du rôle déterminant qu'a joué la DATAR dans « *L'invention des pnr* » qu'A. Micoud identifie explicitement comme étant un des « *principaux moments* » qui marque « *l'histoire ordonnée de la mise en place par les instances nationales des institutions en charge d'assurer la sauvegarde des richesses culturelles et naturelles de l'espace rural* » (Micoud, 2004). Il faudra attendre l'aube des années quatre-vingt, et les premiers mouvements de décentralisation pour que la notion de territoire s'émancipe peu à peu de cette vision historique, centralisée et strictement descendante. C'est ainsi qu'en 1983 A. Corboz relève que « *Le territoire est à la mode. Il est enfin devenu le lieu des grands problèmes nationaux, qui jusqu'alors se posaient le plus souvent en fonction et au profit des villes, voire de la métropole* » (Corboz, 1983).

A22- Territoires émancipés

L. Hadjou relève que « *L'évolution de la conception de territoire correspond au constat établi à partir des années 1980 de l'échec de la régulation hiérarchique, centralisée* » (Hadjou, 2009). Pour cet auteur, « *Les politiques publiques, venant « d'en haut » ne prennent pas en compte les particularités du local, qui est assimilé à un échelon de mise en application de la planification centralisée* » (Hadjou, 2009).

L. Hadjou précise que cette émancipation des territoires se fait dans un double mouvement dans le sens où « *cette remise en cause de l'interventionnisme étatique fut accompagnée d'une prise de conscience par les acteurs locaux de la nécessité d'agir et de participer à la gestion des affaires locales* » (Hadjou, 2009). Désormais, comme le souligne Y. Pesqueux, « *A la différence de l'aménagement du territoire, notion marquée par un transfert de moyen du centre vers la périphérie (et de la notion associée de déconcentration), la référence au territoire est marquée par l'initiative des agents, expression de leur autonomie, qui vaut en quelque sorte ici liberté politique* » (Pesqueux, 2009).

L'histoire des territoires est donc aussi celle de leur émancipation progressive vis-à-vis de l'autorité qui les contrôlait et cherchait à les aménager avec une vision très centralisée. Une des formes de l'aboutissement de ce processus est relevée par Pesqueux : « *Le territoire peut être considéré comme le mode d'application du principe de subsidiarité* » (Pesqueux, 2009). Tout ce qui peut s'organiser à l'échelle même d'un territoire peut se mettre en œuvre directement. Avec ce grand mouvement politique, la gouvernance devient locale ; les territoires maîtrisent mieux leur devenir ; et leur construction.

A3- Territoires des Hommes

L'histoire des territoires n'est pas uniquement celle de leur émancipation politique. C'est aussi celle de leur reconnaissance progressive en tant qu'entités sociales construites : le territoire des Hommes. P. Alphandéry et M. Bergues notent à ce sujet : « *On sait que les géographes ont joué un rôle de pionniers (...). Depuis les années soixante-dix, une partie d'entre eux confère désormais un contenu culturel et social à la notion de territoire* » (Alphandéry et Bergues, 2004). Citant la vision du territoire de Maryvonne Le Berre, T. Paquot rappelle que pour elle, « *C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier* » (Paquot, 2001). Le territoire apparaît ainsi comme le lieu d'une interaction intime entre une communauté humaine et un espace caractérisé par l'ensemble de ses singularités : « *Dès qu'une population l'occupe [le territoire] (que ce soit à travers un rapport léger, comme la cueillette, ou lourd, comme l'extraction minière), elle établit avec lui une relation qui relève de l'aménagement, voire de la planification, et l'on peut observer les effets réciproques de cette coexistence. En d'autres termes, le territoire fait l'objet d'une construction* » (Corboz, 1983).

Cette dimension sociale des territoires est complexe. Pesqueux souligne ainsi l'hétérogénéité qui la caractérise : « *La référence au territoire indique l'existence d'un lieu de réunion de partenaires de substance sociale hétérogène* » (Pesqueux, 2009) ; « *Le territoire étant alors ce qu'ils ont en commun* » (Pesqueux, 2009). Le territoire est alors le lieu qui fédère, au-delà des différences. Ainsi considéré comme un « bien commun », il révèle déjà ses accointances avec la notion de patrimoine. Pesqueux relève un autre point qui traduit bien la nature sociale du territoire : « *C'est aussi le lieu de la primauté de la cohésion sur la cohérence* » (Pesqueux, 2009).

Il faut également souligner que la dimension sociale des territoires n'a par ailleurs pas échappé aux économistes : « *Ainsi les territoires ne sauraient être analysés comme de simples regroupements spatiaux infranationaux de taille variable mais plutôt comme des entités socialement construites résultant de processus particuliers de coordination d'acteurs* » (Colletis et Pecqueur, 2005). Ces auteurs soulignent d'ores et déjà ici un aspect fondamental de la construction des territoires, à savoir la coordination des acteurs, point de la réflexion qui sera développé dans les seconde et troisième parties de cette réflexion.

La complexité du territoire des Hommes dépasse encore celle des liens sociaux. Citant D. Nordman, T. Paquot rappelle que « *C'est un espace pensé* » (Paquot, 2009). A. Corboz renforce cette idée, affirmant que « *Pour que l'entité du territoire soit perçue comme telle, il importe donc que les propriétés qu'on lui reconnaît soient admises par les intéressés* » et « *qu'il n'y a pas de territoire sans imaginaire du territoire* » (Corboz, 1983). Espace au sein duquel des communautés construisent des sociétés, espace reconnu, pensé et rêvé, le territoire est donc bien une construction sociale complexe.

A4- Territoires en mouvement : un premier regard sur le Queyras

Structure complexe, le territoire est de plus « *caractérisé par sa perpétuelle métamorphose* » (Corboz, 1983). Cette dynamique permanente se construit dans deux dimensions, le temps, et l'espace.

A41- Le temps

Les auteurs de différentes disciplines des sciences humaines pointent l'importance d'inscrire toute réflexion sur le territoire dans une approche historique. Ainsi, pour les géographes H. François, M. Hirczak et N. Senil, « *Dans une approche par les dynamiques d'acteurs, l'histoire et le temps long jouent un rôle décisif* » (François et al. 2006). Le sociologue P. Alphanbéry et l'ethnologue M. Bergues, invitent quant à eux à envisager les territoires comme étant « *souvent issus du maillage historique forgé à des fins de gestion et d'administration locales* ». Ces auteurs ne sont pas contredits par les historiens, et ceci quelle que soit leur spécialité. L'historien de l'architecture et de l'art A. Corboz relève ainsi que « *Cette circonstance qui interdit de définir un territoire à l'aide d'un seul critère (...) indique que la notion n'est pas objective* », et « *Qu'un tel constat ne signifie nullement qu'elle soit arbitraire, mais bien qu'elle intègre un nombre considérable de facteurs, dont la pondération varie de cas en cas, et dont l'histoire a le plus souvent composé -sinon consacré- l'amalgame* » (Corboz, 1983). A.M. Granet-Abisset professeur des universités en histoire contemporaine confirme elle aussi ces points de vue : « *Choisir une temporalité longue (XIX-XXIème siècles) fait ressortir les mécanismes sociaux qui perdurent et ou résistent à la mise en place des Etats-nations et à leur arsenal administratif (surveillance et taxation)* ». (Granet-Abisset, 2012). Appréhender un territoire ne peut donc se faire qu'en explorant sa trajectoire considérée dans le temps long de l'histoire.

A42- L'espace :

C'est A.M. Granet-Abisset, avec sa mise en évidence des « *territoires discontinus* » (Granet-Abisset, 2012) qui donne une lecture toute particulière des variations possibles du territoire dans l'espace, dépassant par là même la notion de proximité géographique souvent mise en avant. Elle s'appuie pour cela sur l'étude des migrations -celles des hommes en premier lieu, mais également celles de leur bétail- entre le Piémont et le Briançonnais. Elle relève en premier lieu deux caractéristiques premières de ces territoires, à savoir leur caractère alpin et frontalier qui « *les place à la périphérie* » et induit « *que ces territoires ne fonctionnent en effet pas comme ceux situés à l'intérieur des Etats* » (Granet-Abisset, 2012). Elle met ensuite en évidence que les mobilités des Hommes, « *inscrites dans la durée* », « *produisent généralement des cercles concentriques, qui varient dans le temps individuel et collectif en fonction des circonstances et des acteurs eux-mêmes. Si les migrations saisonnières ou celles qui répondent à des embauches localisées les fixent d'abord à proximité, les migrants n'y restent pas forcément. Par leurs déplacements, ils tissent un territoire discontinu entre la zone frontière et les centres plus attractifs, grandes métropoles ou villes plus modestes : Marseille, Lyon, Toulon, Grenoble, Avignon, Arles, Paris, Turin et même Milan ou Rome* » (Granet-Abisset, 2012). Ce raisonnement lui permet ainsi, en « *étendant le périmètre spatial et les échelles de circulation* », d' « *envisager un autre territoire, discontinu, plus invisible, et pourtant bien réel* » (Granet-Abisset, 2012). L'approche des migrations humaines que propose cette historienne de l'Université alpine de Grenoble montre encore une fois toute la complexité qu'il y a à saisir pleinement la réalité des territoires, qui peuvent même être « *discontinus* ».

A43- Queyras : une illustration des variations dans le temps et dans l'espace du thème du territoire

Le Queyras propose une lecture concrète de la variation dans le temps et dans l'espace que les deux paragraphes précédents ont mis en évidence. Ce territoire possède en effet deux caractéristiques qu'A.M. Granet-Abisset a relevées : c'est un territoire alpin et un territoire frontalier, donc un territoire périphérique vis-à-vis de l'autorité centrale.

A431- L'Escarton du Queyras

Il n'est évidemment pas possible ici de retracer l'ensemble des soubresauts qui marquent la longue et périlleuse histoire du Queyras, mais en s'intéressant à la place qu'il a occupé au sein du Grand Escarton, il est possible de mettre en évidence à quel point la notion de territoire peut varier dans l'histoire et l'écho que cela peut avoir jusqu'à aujourd'hui.

Dans leur ouvrage *Le Queyras, une terre d'histoire*, A.M. Granet, et M.Mallen (Granet et Mallen, 2003) s'attachent à décrire cet épisode si particulier pour le Queyras et le Briançonnais que représente l'avènement et la durée (cinq siècles) de « La République des Escartons ». Ils rappellent qu'en 1343, « *moyennant la très importante somme de 12000 florins-or* », « *les communautés du Briançonnais, du Queyras, du Valcluson, d'Oulx et de Château-Dauphin (...)* rachètent au Dauphin Humbert II l'ensemble des droits seigneuriaux », et « *s'affranchissent des redevances financières et de l'essentiel des impôts tout en obtenant des franchises municipales importantes* » (Granet et Mallen, 2003).

Au sein de ce nouvel ensemble territorial appelé « Grand Escarton », le Queyras ne se trouve plus confiné en périphérie, mais occupe une place centrale qui influencera son économie.

Chaque Escarton de ce vaste ensemble « *jouit d'une réelle autonomie* » (Granet et Mallen, 2003), marquée par le fait que « *les communautés peuvent aussi se réunir pour la gestion de leurs affaires* » (Granet et Mallen, 2003). Celui du Queyras « *constitué par les sept communes d'Abriès, Aiguilles, Arvieux, Château Ville-Vieille, Molines, Ristolas et Saint Véran signe en 1349, lors de la vente du Dauphiné à la France, une convention séparée qui confirme ces privilèges* » (Granet et Mallen, 2003). Les sociétés de ce Grand Escarton vont mettre en place un fonctionnement singulier dans le contexte médiéval monarchique de l'époque, préfigurant pour certains le fonctionnement des futures républiques : « *Chaque année, l'ensemble des chefs de famille, y compris les femmes lorsqu'elles sont veuves, élisent des consuls et nomment des officiers, signe d'une réelle autonomie de gestion* » (Granet et Mallen, 2003). Si le Traité d'Utrecht qui, en 1713, redéfinit les frontières avec le Duché de Savoie fractionne le Grand Escarton autour de nouvelles frontières, ce n'est qu'à la Révolution française, que les Escartons du Queyras et du Briançonnais seront définitivement dissous. Si A.M. Granet et M. Mallen prennent soin de nuancer leur propos et notent que « *les habitants des hautes vallées de montagne partagent une certaine habitude de gestion en commun de leurs affaires* », « *que certaines réalités de fonctionnement se retrouvent dans des communautés proches* », ou encore que « *les consuls [devant] faire l'avance des impôts* », « *cette fonction théoriquement élective et alternante revient régulièrement aux familles les plus aisées* », ils n'en conviennent pas moins que l'aventure des Escartons reste un « *phénomène exceptionnel* » (Granet et Mallen, 2003). C'est sans doute ce caractère qui explique que le souvenir de cette page d'histoire, de l'autonomie territoriale et « *de l'idée d'une période de forte activité et d'intense dynamisme économique, ce qu'ont montré les études historiques* » (Granet-Abisset, 2016), qu'elle a offert cinq siècles durant reste aujourd'hui encore gravé et bien vivant dans la mémoire des Hommes. Preuve en est que la Communauté de communes du Queyras, créée en 2001 a pris le nom de « Communauté de communes de l'Escarton du Queyras » (la commune de Ceillac venant s'adjoindre aux sept communes historiques). Dénomination qui ne disparaîtra que lors de sa fusion avec celle du Guillestrois, imposée en 2017 par la Loi de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe).

A432- Queyras, « territoire discontinu », (Granet-Abisset, 2012).

C'est encore le regard qu'A.M. Granet-Abisset porte sur le Briançonnais et le Queyras qui va éclairer cette réflexion. Dans la longue cohorte des migrants qui forment « *une communauté de territoire d'altitude de part et d'autre de la ligne de crête* » dont les membres « *maitrisent un territoire compliqué, fait de tracés réguliers et d'autres moins connus* » (Granet-Abisset, 2012), elle identifie en effet de nombreuses figures aujourd'hui emblématiques de ces territoires. Parmi elles, « *les faucheurs piémontais arrivant à Saint Véran* », « *les colporteurs* » -dont le « colporteur en écriture » cet instituteur d'avant l'heure rémunéré par la communauté-, les « *contrebandiers* ». Plus récemment (fin XIXème, début XXème) circulent les « *alpinistes et excursionnistes* », « *les nombreux piémontais [qui] travaillent aux côtés des habitants de Saint Véran durant les décennies d'exploitation de la mine de cuivre* ». Arrivent enfin nos contemporains, les « *saisonniers associés au tourisme* » (Granet-Abisset, 2012).

On ne peut oublier ici ce qu'A.M. Granet et M. Mallen qualifient de « *Rêve américain* » (Granet et Mallen, 2003) qui amena « *à partir des années 1840, et ce pendant près d'un siècle, la plupart des familles d'Aiguilles et quelques autres familles queyrassines [à choisir] d'émigrer vers l'Amérique latine* », où « *Ces pays devenus indépendants, offrent des possibilités intéressantes pour le commerce* » (Granet et Mallen, 2003).

A.M. Granet-Abisset et M. Mallen notent que les raisons qui déclenchent ces flux de migrations et d'émigrations sont multiples (travail saisonnier, agricole ou industriel, mise à profit de la longue période hivernale d'inactivité, éloignement temporaire permettant de « *garantir la viabilité de la structure familiale* », activité marchande licite ou illicite...), qu'elles s'enracinent « *dans les activités agropastorales qui les [les Queyrassins] ont habitués aux déplacements plus ou moins lointains et aux pratiques commerciales* » (Granet et Mallen, 2003), et qu'elle ne doivent rien au hasard puisqu'elles « *s'inscrivent dans un système familial global étroitement articulé, façonnant les organisations sociales, culturelles et politiques, et associant de manière complémentaire la sédentarité et le mouvement* » (Granet-Abisset, 2012). Ces mobilités permettent alors de saisir « *une géographie des Hommes et des métiers, un système économique qui s'organise autour de la complémentarité saisonnière des activités et de la poly activité de part et d'autre et d'autre de la frontière politique et administrative* » (Granet-Abisset, 2012) ; Elles permettent également de « *tisser du territoire* » c'est-à-dire de le construire (Granet-Abisset, 2012). Elles font du Queyras, terre de migrations et d'émigrations, un « *territoire discontinu* ».

Le Queyras, comme tout territoire, se construit donc non seulement dans le temps long de l'histoire, mais également dans l'espace, au gré des mobilités des Hommes. Comprendre un territoire, dans sa complexité, ne peut se faire qu'en considérant pleinement ces dynamiques.

⇒ La présentation du Queyras proposée ci-avant se fait par le biais d'un angle particulier qui sert la réflexion. L'annexe 4 permet d'avoir une vision synthétique mais plus globale de ce territoire.

A5- L'esprit du lieu

Ce n'est qu'en franchissant une nouvelle fois l'Atlantique Nord qu'il est possible d'appivoiser « L'esprit du lieu », le « *sense of place* » des Anglo-Saxons.

Notion clef en matière d'interprétation, ce concept va permettre de consolider l'approche des territoires comme des constructions humaines, et ouvrir de nouveaux horizons pour cette réflexion.

A51- Aux racines de la géographie humaniste

Dans son article « *What is the sense of place ?* », (Cross, 2001), la sociologue américaine J.E. Cross pose le constat suivant : « *This lack of a common definition or understanding of sense of place, results both from the fact that it has become a buzzword used to suit various purposes, and from the interdisciplinary nature of the concept* » (Cross, 2001).

Cherchant alors à se rapprocher au plus près d'une définition du concept, elle l'appréhende *via* cinq disciplines des sciences humaines (anthropologie, psychologie environnementale, géographie, histoire des paysages et de l'architecture, sociologie). Elle relève ainsi que si, dans le domaine de « *l'environmental psychology* », c'est Fritz Steele, un consultant américain qui publie en 1981 un ouvrage intitulé « *The sense of place* » (Steele, 1981), c'est en s'intéressant en premier lieu au concept de « *Topophilia* » exploré dès 1974 par le géographe sino-américain Yi-Fu Tuan dans son ouvrage « *Topophilia : a study of environmental perception, and values* » (Tuan, 1974), que l'on trouve les racines de l'idée.

Explorant la pensée du Tuan, le géographe français A.L. Sanguin note que « *Tuan a fort bien montré que la rencontre personnelle avec le paysage forme une topophilie, c'est-à-dire un lien affectif permanent entre l'homme et son cadre de vie* » (Sanguin, 1981). A.L. Sanguin établit également un corollaire entre la réflexion de Tuan et la « *géographie humaniste* » française, qui dans les années soixante-dix posera pour « *postulat central [que] l'espace vécu est le monde de l'expérience immédiate antérieur à celui des idées scientifiques* » (Sanguin, 1981). Sanguin relève par ailleurs brièvement et sans la développer davantage l'analogie entre la notion d'esprit du lieu et celle de *genius loci* en vogue dès l'Antiquité. C'est donc dans le courant de pensée de la géographie humaniste que le concept d'esprit du lieu trouve ses fondements.

Au-delà de ce premier aspect historique, la réflexion transdisciplinaire de J.E. Cross sur « *the sense of place* » met en évidence les points suivants :

- Le concept s'appuie sur un ressenti, une expérience directe, un sentiment, une approche émotionnelle, (« *experience* », « *perception* », « *emotional* », « *affective* »),
- S'il est avant tout subjectif, intime, personnel, lié à la sensibilité de chaque être humain (« *particular* »), il est aussi transposable au rapport global que va créer et entretenir une communauté (« *community attachment* ») avec l'espace dans lequel elle évolue,
- Il se caractérise par la relation qui s'établit entre un lieu, un paysage, un territoire et les êtres humains qui en font l'expérience, qu'elle soit courte -visiteurs- ou longue -habitants-, (« *relationship* », « *bond* », « *attachment* »).

A52- Esprit du lieu et interprétation

Il semble que ce soit l'ouvrage de Carter publié en 1997 sous le titre original « *A sense of place, an interpretiv planning handbbook* », (Carter, 1997), traduit et publié par l'ATEN en France en 2005 (Carter, 2005) qui établit pour la première fois de ce côté-ci de l'Atlantique un lien évident entre la notion d'« esprit des lieux » et l'interprétation du territoire. Si l'ouvrage ne propose aucune définition ou réflexion sur le concept qu'elle pose en titre, la liant implicitement aux fondements de l'interprétation du patrimoine et aux travaux de Tilden, le résumé de l'édition française stipule que « *L'esprit du lieu* » *n'est pas un lutin qu'il faut dénicher... C'est une construction intellectuelle qui doit se faire collectivement (...). Tenter de respecter « l'esprit du lieu » c'est prendre en considération un ensemble de valeurs partagées, et de « points de vue » qui interagissent pour faire d'un site quelque chose d'unique* ».

A53- Une préoccupation internationale

Un nouveau pas est franchi en 2008, avec « *La déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu* » (ICOMOS, 2008). adoptée à l'occasion de la seizième assemblée générale de l'ICOMOS. Le texte, de portée internationale, a un premier avantage puisqu'il propose une définition du concept : « *L'esprit du lieu peut être défini comme l'ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), physiques et spirituels, qui donne du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu* » (ICOMOS, 2008). Le texte établit aussi un lien avec la dimension sociale attachée au territoire : « *Les lieux sont investis par différents acteurs sociaux, tant les concepteurs que les utilisateurs qui participent très activement à la construction de leur sens* » (ICOMOS, 2008). Le texte reconnaît enfin que « *L'esprit du lieu est complexe et multiforme* », et qu'il s'agit « *d'un processus construit et reconstruit pour répondre aux besoins de continuité et de changement des communautés* » (ICOMOS, 2008).

A54- Esprit du lieu et patrimoine

Si les différentes précisions qu'apporte la Déclaration de Québec éclairent la notion d'esprit du lieu dans une vision planétaire, son principal intérêt dans le cadre de cette réflexion réside dans l'identification des moyens pour préserver l'esprit du lieu qu'elle propose, ainsi que dans la clarification des objectifs poursuivis : « *Les participants adoptent cette Déclaration de principes et de recommandations destinée à la préservation de l'esprit du lieu, par la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, qui est envisagée comme un moyen novateur et efficace de contribuer au développement durable et social à travers le monde* » (ICOMOS, 2008). Préserver l'esprit du lieu, c'est donc agir pour la sauvegarde du patrimoine, pour s'inscrire dans une perspective de développement durable et social.

Quelle que soit l'échelle à laquelle il est approché, le territoire apparaît donc, dans sa dimension politique, dans sa dimension historique, et même dans les nuances subtiles de ses variations spatiales comme une construction humaine complexe. La notion d'esprit du lieu, permet de donner au regard que l'on peut porter sur les territoires et leur construction une dimension humaniste, dans laquelle la sauvegarde du patrimoine joue un rôle essentiel.

Il convient donc à présent de s'attacher à la notion de patrimoine, en l'abordant comme une ressource au service du développement durable.

« Le territoire comme néo-écosystème vivant de haute complexité est donc une œuvre d'art et de science, fruit des savoirs collectifs des nombreuses générations et des civilisations qui se sont succédées au cours du processus de territorialisation de longue durée »

A. Magnaghi, *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*

B- REVELER : quand le patrimoine devient ressource

« Les charrues sont perdues, les roues des chars se taisent, il n'y a plus que la course du ciel pour faire tourner les ombres des portes closes et la vie se refait sur la patine du temps ».

Christophe Sidamon-Pesson, Michel Blanchet, *Queyras*.

B- REVELER : QUAND LE PATRIMOINE DEVIENT RESSOURCE

B1- Interprétation et patrimoine

Les notions d'interprétation et de patrimoine sont intimement liées, indissociables, et cela dès l'émergence de la démarche à l'aube du XXème siècle aux USA. Il suffit en effet de considérer le titre de l'ouvrage de Tilden, « *Interpreting our heritage* » (Tilden, 1957) pour le comprendre. Le premier ouvrage français sur la question en donne la juste traduction « *L'interprétation de notre patrimoine* » (Bringer, 1998). Il n'est pas anodin de relever à ce stade de la réflexion les deux points suivants :

- Tilden utilise pour son titre le « *our* » : « notre ».
Cet adjectif possessif donne une dimension appropriée, collective et inclusive au patrimoine ; l'interprétation s'intéresse donc à un patrimoine particulier : celui que l'on considère comme nôtre, à une échelle choisie de territoire.
- Tilden utilise le singulier : « *heritage* ».
Il s'agit donc bien d'interpréter un patrimoine, sans faire une quelconque distinction entre un patrimoine naturel d'un côté et un patrimoine culturel de l'autre. A ce sujet, J.P. Bringer relève « (...) que le service fédéral des parcs nationaux aux Etats-Unis gère non seulement des espaces naturels mais aussi les plus grands sites préhistoriques (*Mesa Verde, Canyon de Chelly*) ou historiques (*champs de bataille de la guerre de Sécession, domaines historiques*) » et que « dans ce creuset unique, un concept unique a pu s'élaborer, applicable aussi bien au patrimoine naturel qu'au patrimoine historique » (Bringer, 1988, p.3). Cette approche décloisonnée du patrimoine est sans conteste liée à la culture et à l'histoire des USA ; l'approche française est bien plus fragmentée, et la distinction entre patrimoine naturel et patrimoine culturel est récurrente, comme l'atteste par exemple l'organisation administrative des institutions en charge de leur gestion (Ministère de la Culture et Ministère de l'Environnement et leurs services déconcentrés).

On peut donc en convenir, la notion de patrimoine est inscrite dans les gènes de l'interprétation. Et il s'agit bien d'un patrimoine collectif, approprié, considéré dans une vision englobante et transdisciplinaire.

B2- Quand le patrimoine se fait ressource territoriale

Le patrimoine, tout comme le territoire, est une notion complexe, dont la définition et l'acceptation ont évolué à travers l'histoire : « *L'évolution de la notion de patrimoine a fait l'objet de nombreuses études et publications qui éclairent les différentes approches disciplinaires possibles* » (Landel, 2007). Explorer les arcanes de cette évolution dépasse le cadre de cette réflexion. C'est pourquoi l'hypothèse considérée ici sera celle du lien entre la notion de patrimoine et celle de ressource territoriale, mis en évidence par plusieurs auteurs : « *Ainsi, en quelques décennies, le patrimoine a acquis une fonction de développement, un statut de ressource* » (François et al., 2006), « *Parmi les ressources territoriales, le patrimoine occupe une place spécifique* » (Landel, 2007). Il convient donc en premier lieu de définir la notion de ressource.

B21- La notion de ressource

Comprendre la notion de ressource, c'est reconnaître d'emblée « *que la question de ressource renvoie à une multitude d'objets et de situations différentes* » (Kébir, 2006). La notion de ressource croise en effet les champs d'étude de différentes disciplines des sciences humaines : « *Utilisée en géographie, elle a été théorisée en économie avant de retrouver une place dans l'analyse du territoire* » (Senil et Landel, 2016). Si cette nature transdisciplinaire ne facilite pas la capacité à pouvoir définir précisément la ressource, elle présente un intérêt tout particulier dans le cadre de cette étude : « *Cette double appartenance permet alors de questionner voire de dépasser plus facilement certaines oppositions construites qui apparaissent difficilement tenables dans le cas du patrimoine* » (Senil et Landel, 2016).

La caractéristique première d'une ressource est qu'« *elle[s]constitue[nt] une réserve, un potentiel, latent ou virtuel* » (Colletis et Pecqueur, 2005). Cette nature latente intrinsèque à la ressource est ce qui la distingue d'un « *actif* » caractérisé lui par « *les facteurs en activités* » (Colletis et Pecqueur, 2005). Elle induit aussi une autre caractéristique première de toute ressource : « *Par ressource, il s'agira de facteurs à exploiter, à organiser, ou encore à révéler* » (Colletis et Pecqueur, 2005). Citant Levy et Lussault, M. Hirczak, N. Senil, et H. François, rappellent que « *Les ressources sont toujours inventées, parfois bien après avoir été découvertes* », (Levy et Lussault cités par Hirczak et al., 2009). Toute ressource doit donc être « *révélée* » pour devenir un actif.

L. Kébir précise aussi que la notion de ressource est indissociable de celle de système, avec laquelle elle s'articule : « *[La ressource] constitue avant toute chose une relation entre un objet (savoir-faire technique, minerai, bâtiments prestigieux etc) et un système de production (système de production industrielle, extractive, touristique etc) (...)* » (Kébir, 2006). La ressource devient ainsi un « *processus, [qui] met en jeu une technique, à savoir comment concrètement objet et système de production s'articulent, un collectif d'acteurs, qui renvoie aux acteurs et à la manière dont ils coordonnent la relation objet/système, un territoire, qui renvoie à la façon dont la ressource s'inscrit dans le temps et dans l'espace* » (Kébir, 2006). Le lien étroit qui unit le processus de révélation de toute ressource à une dynamique d'acteurs, ancrée dans un territoire est ici mis pleinement en lumière. Toute ressource est révélée, via un système dans lequel des acteurs (terme entendu ici au sens large du terme, et non pas seulement au sens économique) jouent un rôle premier.

⇒ La ressource est donc un concept lié au champ de l'économie (M. Oiry-Varacca et E. Tricoire relèvent d'ailleurs qu'«*il semble en effet qu'on ne parle de ressource que depuis l'apparition du capitalisme libéral*» (Oiry-Varacca et Tricoire, 2016) et ouvrent un espace de discussion quant à ce que cette notion porte comme vision et projet de société), souvent éclairé par celui de la géographie. C'est un potentiel qui se « révèle » notamment au travers du « jeu » des acteurs impliqués dans un même système.

B22- La notion de ressource spécifique

Il existe différents types de ressources, et le premier niveau de distinction concerne leur nature générique ou spécifique. Après avoir au cours de la première partie exploré la notion d'esprit du lieu et évoqué le *genius loci* de l'Antiquité, il n'est pas anodin de relever ici que pour les économistes G. Colletis et B. Pecqueur, « *un facteur générique est indépendant du « génie du lieu » où il est produit* » (Colletis et Pecqueur, 2005). Concernant la distinction entre ressource générique et ressource spécifique, H. François, M. Hirczak et N. Senil précisent que « *La principale différence entre [ressource] générique et [ressource] spécifique se trouve dans la rigidité de la localisation de la ressource* » (François et al., 2006). M Hirczak, N. Senil et H. François, attribuent ainsi deux caractéristiques propres aux ressources spécifiques : elles sont « *ancrées à un territoire* », et « *[leur] transférabilité est limitée* » (Hirczak et al., 2009). Ce caractère territorial des ressources spécifiques va leur conférer une particularité du point de vue des dynamiques qu'elles sont susceptibles de déclencher : « *Elles fondent la différenciation du territoire* » (Landel et Senil, 2009). Ainsi, contrairement aux ressources génériques, les ressources spécifiques sont les seules qui « *permettent une différenciation durable, c'est-à-dire non susceptible d'être remise en cause par la mobilité des acteurs* » (Colletis et Pecqueur, 2005). Le processus permettant leur révélation revêt donc un aspect hautement stratégique pour les territoires : « *La révélation des ressources spécifiques constitue par conséquent une première étape en même temps qu'un enjeu majeur* » (François et al., 2006). Au sein de ce processus de révélation, le rôle déterminant joué par les acteurs d'un même territoire (au sens complexe mis en lumière dans la première partie) est relevé : « *Ces ressources [spécifiques] naissent de processus d'interaction entre les acteurs d'un même territoire* » (Hirczak et al., 2009).

Enfin, P.A. Landel et N. Senil relèvent que les ressources spécifiques « *constituent des ressources endogènes, construites sur le temps long* » (Landel et Senil, 2009), soulignant par là même le rôle déterminant de l'histoire ; l'analogie avec l'approche historique retenue ici pour approcher l'idée de territoire au cours de la première partie mérite d'être relevée.

⇒ La ressource spécifique, contrairement à la ressource générique, est donc attachée à un territoire, duquel elle ne peut être dissociée et dont elle constitue une singularité. Ce caractère territorial confère au processus qui permet sa révélation *via* un jeu d'acteurs eux aussi territorialisés du fait de la proximité induite par l'idée de territoire -proximité géographique, institutionnelle...-, un caractère stratégique tout particulier pour le développement et la construction des territoires.

B23- La notion de ressource territoriale

Approfondissant la notion de ressource spécifique, H. François, M. Hirczak et N. Senil proposent « *une nouvelle forme de ressource que nous qualifions de territoriale* » (François et al., 2006).

Ces auteurs leur attribuent les caractéristiques suivantes :

- « *Elles participent de la « production » du territoire* »,
- Leur « *dimension culturelle* » leur confère « *une dimension patrimoniale* »,
- Leur « *attachement à la société locale n'est pas un facteur neutre de production* » (François et al., 2006) car « *Les objets naturels et culturels ne [se situent] pas nécessairement d'emblée [dans un univers marchand], car ils sont porteurs de valeurs éthiques, sociales, esthétiques* » (Maillat et Matteoccioli, 2004, cités par François et al., 2006).

H. François, M. Hirczak et N. Senil pointent les intérêts qu'il y a selon eux à aborder la question de la ressource *via* celle de ressource territoriale (François et al., 2006) :

- Cela permet « *d'appréhender la dimension collective, car socialement construite du patrimoine, et a fortiori ses formes marchandes et non marchandes* »,
- Cela permet « *d'aborder le processus même de la construction, de la révélation et de la valorisation de l'objet devenu patrimoine* ».

Enfin, H. François, M. Hirczak et N. Senil notent que le processus qui permet de révéler les ressources territoriales est tout à fait singulier ; ils décrivent et qualifient de « *patrimonialisation* » le « *processus d'identification de ressources territoriales* » (François et al., 2006).

⇒ La ressource territoriale constitue donc une forme particulière de ressource spécifique. Elle a un caractère culturel marqué, qui la rapproche de la notion de patrimoine, qui apparaît alors comme une construction sociale -P. Landel et N. Senil « *[défendent] même l'idée que le patrimoine constitue la ressource territoriale* » (Landel et Senil, 2009) -. En ce sens, la ressource territoriale « *participe activement à la construction culturelle et identitaire du territoire* » (Hirczak et al., 2009). Elle est susceptible d'échapper aux circuits strictement marchands. Elle est révélée *via* un processus particulier : la patrimonialisation.

B24- La patrimonialisation

S'appuyant sur « *les différentes étapes développées d'une part par P.A. Landel (2004) et d'autre part par Laplante (1992)* » (François et al., 2006), H. François, M. Hirczak et N. Senil présentent la patrimonialisation comme « *[un processus] qui s'opère en plusieurs étapes, qui ne se déroulent pas selon un processus linéaire mais itératif, le déroulement de chaque étape conditionnant celui de la suivante* » (François et al., 2006).

La figure 1 ci-après schématise ce processus.

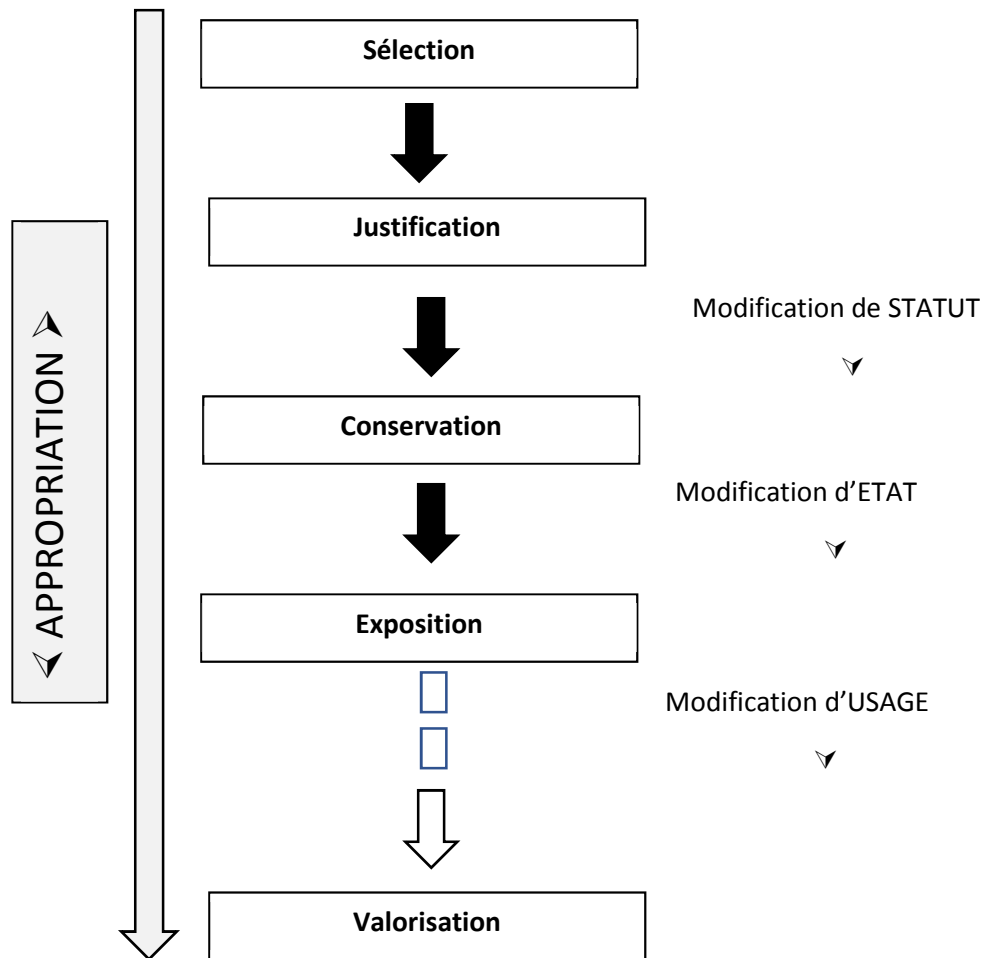


Figure 1 : Les étapes de patrimonialisation (François et al, 2006)

La première étape, la sélection, s'opère « dès l'instant où les objets sont sélectionnés à la lumière des potentialités qu'ils recèlent » (François et al., 2006). C'est donc un choix qui s'opère et P.A. Landel souligne à propos qu'« un des traits de cette phase est l'esquisse d'une relation entre « inventeur » et l'objet patrimonial, au travers de laquelle va s'exprimer une intention inscrite dans le processus de sélection des objets. Au travers du patrimoine, les acteurs de la transmission soulignent les valeurs qu'ils souhaitent privilégier » (Landel, 2007). Le choix qui s'opère alors est donc délibéré, réfléchi, et n'a rien d'arbitraire. La question qui émane immédiatement de ce constat est dès lors posée : « Qui sélectionne ? Dans quels intérêts ? Selon quels processus ? » (François et al., 2006). Et l'enjeu qu'elle porte en filigrane mis pleinement en lumière « De ces différents éléments découle la capacité du patrimoine à faire sens pour la collectivité » (François et al., 2006). Cette question fondamentale et déterminante sera ici explorée ultérieurement (cf troisième partie).

La seconde étape, la justification « *permet par la suite de repositionner l'objet dans son contexte* » (François et al., 2006). P.A. Landel précise à ce sujet que « *L'invention n'est pas suffisante pour acquérir le statut de patrimoine. L'observer et le comprendre permettent de le situer dans un contexte historique. Cela nécessite un travail de classement, qui permet de relier les objets les uns par rapport aux autres et d'en faire les témoins de l'évolution des sociétés* » (Landel, 2007). On notera que le lien au « *contexte historique* » est une nouvelle fois souligné. Tout comme le rôle déterminant de connaissances précises : « *Les procédures utilisées mobilisent des connaissances historiques précises et des techniques élaborées d'identification, de datation, d'analyse des matériaux et de l'environnement des objets concernés* » (Landel, 2007). Cette phase qui amène donc à considérer l'objet dans son contexte entraîne un « *changement de statut de l'objet* » (François et al., 2006) : il devient ressource territoriale, donc patrimoine « *C'est à ce moment que l'objet acquière formellement le statut de ressource territoriale* » (Landel, 2007).

La troisième étape est issue de la réflexion qui s'est opérée lors de la phase précédente et « *conduit à la conservation du bien, qui permet de maintenir la valeur et le sens qui lui sont consacrés* » (François et al., 2006). Les auteurs précisent qu'« *elle recouvre à la fois des opérations de préservation, de restauration et de réhabilitation* » (François et al., 2006). Pour P.A. Landel, « *elle permet avant tout d'éviter que le patrimoine ne se détériore à nouveau, avant de le présenter et de le valoriser* » (Landel, 2007). Cette phase induit une « *modification de l'état de l'objet* » (François et al., 2006).

La quatrième et dernière phase pour ces auteurs est « *l'exposition* », qui « *donne les moyens de présenter le bien au public et lui offre une reconnaissance sociale* » (Laplante, 1992, cité par François et al. 2006). C'est par ailleurs « *à ce moment-là qu'une connexion est faite avec le tourisme* » (François et al., 2006). Cette dernière phase implique une « *modification de l'usage de l'objet* », « *qui lui apporte une valeur supplémentaire* » (François et al., 2006). P.A. Landel précise à ce sujet que « *Le patrimoine, ainsi approprié par le public voit son usage évoluer. D'objet transmis au travers de sa découverte, son identification et son interprétation, il devient objet à transmettre nécessitant des opérations de protection, de conservation et de médiation* » (Landel, 2007).

Il convient de relever ici que H. François, M. Hirczak et N. Senil relèvent que P.A. Landel « *distingue cinq étapes, invention, identification-certification, restauration, exposition-transmission et enfin valorisation* » (François et al., 2006). Sans entrer dans toute la finesse et la complexité de ce débat ouvert, il est toutefois intéressant de noter que H. François, M. Hirczak et N. Senil distinguent pour leur part en matière de ressource territoriale un « *circuit long incluant une phase de valorisation marchande* » (François et al., 2006) et un « *circuit court dans lequel la ressource bien que non valorisée participe tout de même à redéfinir les conditions de départ (fonds socio-culturel identitaire, savoir-faire) et les ressources spécifiques mobilisées par des processus de production* » (François et al., 2006). Une des particularités de la ressource territoriale est donc selon ces auteurs de pouvoir agir sur les conditions de renouvellement et donc de construction d'un territoire sans nécessairement emprunter les circuits d'une valorisation marchande.

La figure 1 le fait apparaître, l'ensemble de ce processus est marqué par une indispensable dimension d'appropriation qui le caractérise tout autant que chaque étape, et dont les enjeux ne sont pas moindres : « *L'appropriation est donc un enjeu fondamental du processus, quelque en soit l'étape puisque la patrimonialisation suppose de distinguer ce qui fait sens pour les acteurs* » (François et al., 2006). Précisant leur pensée, ces auteurs soulignent que « *Les différentes « étapes » de la patrimonialisation peuvent être sources d'accords collectifs mais également de conflits. Et ces derniers seront d'autant plus importants que le mode de patrimonialisation aura été fondé sur la désignation et que celle -ci peut être perçue comme illégitime par certains* » (François et al., 2006). On recroise donc ici le thème de « *L'injonction patrimoniale* » d'A. Micoud (A. Micoud, cité par Alphanbéry et Bergues, 2004).

⇒ La patrimonialisation est donc un processus à la fois bien identifié et séquencé et néanmoins toujours discuté. Il confère à une ressource le statut particulier de ressource territoriale, de patrimoine. L'étude de chaque étape qui caractérise la patrimonialisation, ainsi que l'indispensable attention portée à l'appropriation locale qui est transversale à toute la démarche permet d'identifier l'enjeu majeur que constitue l'implication des communautés locales dans ce processus intentionnel qui aboutit au choix de ce qui fait patrimoine, point qui sera développé dans la troisième partie de cette réflexion. En ce sens, la patrimonialisation constitue indéniablement une clef de voûte de cette réflexion.

B25- La notion de ressource patrimoniale

Un raisonnement étant un cheminement permanent qui ouvre sans cesse de nouveaux horizons eux-mêmes aussitôt discutés, il est intéressant de relever que N. Senil et P.A. Landel distinguent encore la notion de « *ressource patrimoniale* » (Senil et Landel, 2013 et 2016). Cette notion a pour principal avantage d'établir un lien désormais explicite entre la notion de ressource et celle de patrimoine, cette correspondance étant exprimée de façon plus subtile dans la notion de ressource territoriale. Elle permet aussi de chercher à comprendre « *les conditions dans lesquelles le patrimoine devient une ressource pour les territoires et les effets d'une telle mobilisation* » (Senil et Landel 2013).

P.A. Landel attribue les caractéristiques suivantes à la ressource patrimoniale (Landel, 2007) :

- « *La ressource patrimoniale générée par un territoire est avant tout un ensemble de potentialités, qui ne sera jamais activé dans sa totalité. Ce sont des fragments d'un ensemble qui sont mobilisés, dans le cadre de relations sociales qui vont induire des usages multiples* »,
- « *La transformation de cette ressource en actif nécessite le plus souvent une association avec d'autres ressources, qui opèrent réciproquement l'une par rapport à l'autre* »,
- Elle a « *d'autres devenirs que celui d'être transformé en actif économique. Elle peut être qualifiée d'opérateur susceptible de révéler et d'activer d'autres ressources* ».

Landel note aussi que « *Lorsque l'on aborde la relation entre patrimoine et territoire, « La séparation entre les types de patrimoines tend à s'estomper* » (Landel 2007).

Citant E. Olivier il note que « *Le véritable critère du patrimoine n'est plus ni l'art ni l'histoire, mais la conscience intime du groupe social que tel objet appartient à son patrimoine* » (Olivier, 1987 cité par Landel, 2007).

⇒ La notion de ressource patrimoniale, étroitement articulée avec celle de ressource territoriale avec laquelle elle partage de multiples correspondances, permet ainsi de renforcer la considération du patrimoine dans sa dimension dynamique (le « *flux culturel permanent* » de P.A. Landel) et de mettre en pleine lumière que le patrimoine ne peut devenir ressource qu'en étant considéré dans un système plus vaste et complexe (« *l'association avec d'autres ressources* » de P.A. Landel) au sein duquel elle va pouvoir occuper une place déterminante par sa capacité potentielle à « *révéler et activer d'autres ressources* » (Landel, 2007). Elle permet enfin d'approcher le patrimoine dans une vision plus systémique, ce qui dans le cadre de cette réflexion revêt un intérêt majeur.

B3- Patrimoine et développement : vers un modèle alternatif de développement des territoires

Complexe et située à la croisée de multiples champs disciplinaires des sciences humaines, la notion de ressource est indissociable de celle de développement. Les paragraphes précédents ont permis de mettre en lumière que la nature de la ressource qui est activée a une incidence déterminante sur la dynamique de développement d'un territoire. Les étapes précédentes de la réflexion ont aussi montré qu'il peut exister des circuits marchands, et des circuits non marchands.

De manière générale, on peut donc retenir l'hypothèse de Maillat et Matteaccioli selon laquelle « *Les ressources patrimoniales, naturelles, historiques et socioculturelles peuvent aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local* » (Maillat et Matteaccioli, 2004, cités par François et al., 2006).

P.A. Landel et N. Senil défendent l'hypothèse « *que le patrimoine constitue une dimension essentielle de la ressource territoriale et que sa mobilisation traduit l'émergence d'un mode de développement territorial spécifique* » (Landel et Senil, 2009). Précisant leur pensée, ils proposent de « *[qualifier] de patrimonial* » ce « *mode de développement construit sur l'impératif de durabilité et de renouvellement de la ressource* » (Landel et Senil, 2009). Ils relèvent enfin le caractère alternatif de ce mode de développement patrimonial : « *Alors que le modèle de développement classique s'inscrit dans le paradigme de la productivité, les territoires qui mobilisent leur patrimoine s'inscrivent parfois en décalage par rapport à lui. Le patrimoine apparaît alors comme un choix de développement alternatif* » (Landel et Senil, 2009). On ne peut alors que pointer l'écho saisissant que trouve cette considération dans la notion de parc naturel régional qui « *ont vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager* » (Source : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/missions>) ; et au vu des enjeux identifiés pour les dynamiques territoriales susceptibles d'être déclenchées chercher à mieux cerner ce qui fait aujourd'hui patrimoine dans le parc naturel régional du Queyras, pour certains acteurs ciblés.

B4- « Regards sur le patrimoine » : une enquête pour un second regard sur le Queyras

B41- Motivation d'une enquête

En s'appuyant sur l'angle de la ressource territoriale et la proximité de ce concept avec la notion de patrimoine démontrée par de nombreux auteurs, cette réflexion a mis précédemment en lumière le fait que le patrimoine est une construction sociale. En ce sens, le patrimoine, comme toute ressource, doit être révélé *via* un processus particulier, appelé patrimonialisation. Celui-ci interroge, à chaque étape un collectif d'acteurs territorialisés qui définissent ce qui « fait patrimoine ». Il devient donc logique de chercher à mieux cerner cette notion de patrimoine, dans le cadre précis de cette étude ancrée sur le territoire du PnrQ.

Le principe d'une enquête a ainsi émergé, avec pour principal objectif de chercher à identifier ce que représente la notion de patrimoine, aujourd'hui, pour un échantillon sélectionné d'acteurs agissant sur le territoire du parc naturel régional du Queyras. Mieux cerner cette donnée se révèle en effet déterminant dans le sens où, puisqu'il s'agit d'interpréter le patrimoine *via* le schéma d'interprétation du territoire inscrit dans la charte du PnrQ, il convient en amont de préciser ce qui « fait patrimoine », et donc ce qui sera à même d'être interprété.

A côté de cet objectif principal, l'enquête a aussi pour but d'identifier ce que représente l'interprétation du patrimoine pour les personnes interviewées (Quel est le degré de connaissance de cette démarche, inscrite dans la charte donc *a priori* comprise et appropriée), ainsi que de cerner le rôle que peut jouer, selon les enquêtés, le parc naturel régional du Queyras pour impulser et coordonner cette démarche (en lien toujours avec la charte du PnrQ, qui identifie bien le PnrQ comme étant la structure en charge de cette démarche, cf annexe 3). L'idée étant alors aussi d'identifier d'éventuels freins et leviers permettant de réaliser le schéma d'interprétation dans les meilleures conditions possibles.

B42- Méthodologie

B421- Une enquête par entretien

Le principe d'une enquête est d'aller vers différents types d'acteurs concernés par une même question que l'on souhaite explorer, afin de « *chercher la matière extérieure* » (Blanchet et Gotman, 1992), permettant ici d'éclairer la problématique. Parmi les différents protocoles d'enquête existants (questionnaires, entretiens, récits de vie...), la méthode retenue ici est celle de l'enquête par entretien.

Concernant les raisons qui permettent de faire le choix d'une enquête par entretien, Blanchet et Gotman précisent que :

- « *L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (« faits expérimentés »)*, (Blanchet et Gotman, 1992),

- « *L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à des pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs* », (Blanchet et Gotman, 1992),
- « *Elle aura pour spécificité de rapporter les idées à l'expérience du sujet. Elle donne accès à des idées incarnées et non pas préfabriquées* », (Blanchet et Gotman, 1992),
- « *L'entretien s'impose chaque fois que l'on ignore le monde de références, ou que l'on ne veut pas décider a priori du système de cohérence interne des informations recherchées* » (Blanchet et Gotman, 1992).

Sur le fond, imaginer, construire et mettre en œuvre une enquête par entretien traduit donc une adhésion à l'esprit de cette démarche :

- « *La recherche d'un rapport égalitaire enquêteur-enquêté* » (Blanchet et Gotman, 1992),
- L'esprit d'un « *dialogue, d'une conversation exploratoire, partagée, basée sur l'écoute, qui permet de co-construire un discours, d'ouvrir des horizons, en dépassant une approche questions-réponses* » (Blanchet et Gotman, 1992). Le terme « dialogue » étant entendu ici au sens que lui donnent Blanchet et Gotman : « *Dialogue qui signifie que le chercheur est préparé à recevoir l'inattendu* » (Blanchet et Gotman, 1992)
- « *L'entretien est une démarche qui soumet le questionnement à la rencontre au lieu de le fixer d'avance* » (Blanchet et Gotman, 1992).

Ce choix est consolidé par les considérations concernant la forme de l'enquête à déployer dans le cadre précis de cette étude : le public cible se prête à la démarche puisque d'une part le groupe (ou population, c'est-à-dire la catégorie d'acteurs que l'on va cibler) est restreint, et d'autre part l'échantillon au sein de ce groupe est numériquement limité : « *La forme classique d'entretien est la technique dite individuelle dans laquelle l'interviewer s'adresse séparément à un petit nombre de personnes (vingt à trente environ, avec des profils sociodémographiques diversifiés)* » (Fenneteau, 2007).

Ainsi considérée, l'enquête devient donc un « *dispositif d'action* » (Blanchet et Gotman, 1992). Elle contribue pleinement à l'exploration de la problématique et dépasse le stade de simple instrument au service de la démarche.

⇒ Tant sur le fond que sur la forme, l'enquête par entretien correspond donc pleinement aux objectifs et au contexte de cette étude ; de plus, elle est en résonance, dans ses fondements, avec l'esprit de la démarche d'interprétation, qui cherche avant tout à révéler. L'enquête par entretien apparaît ainsi comme un outil en correspondance avec non seulement les objectifs précis poursuivis par l'enquête, mais aussi avec l'idéal d'un certain « esprit de travail » qui est aussi celui des démarches d'interprétation du patrimoine.

B422- Une enquête sur les représentations et les pratiques, à usage exploratoire

Concernant l'usage des enquêtes sur les représentations et les pratiques, Blanchet et Gotman notent que : « *Ces enquêtes visent la connaissance d'un système de pratiques (les pratiques elles-mêmes, et ce qui les relie). Les entretiens sont centrés sur :*

- *Les conceptions des acteurs,*
- *Les descriptions des pratiques »* (Blanchet et Gotman, 1992).

Concernant le caractère exploratoire d'une enquête, ces mêmes auteurs précisent que ces enquêtes :

- « *cherche[nt] à mettre en lumière les aspects du phénomène auxquels le chercheur ne peut pas penser spontanément, à compléter les pistes de travail suggérées par les lectures »*,
- « *Visent à faire émerger au maximum les univers mentaux et symboliques à partir desquels les pratiques se structurent »*,
- « *contien[nent] une possibilité permanente de déplacement du questionnement »*.

Pour Fenneteau, « *Dans ce type d'enquête [à visée exploratoire], l'objectif n'est pas d'obtenir des informations précises, mais de collecter un matériau riche afin d'avoir un aperçu des principales dimensions du phénomène étudié »* (Fenneteau, 2007).

⇒ L'enquête sur les représentations et les pratiques à visée exploratoire est donc en adéquation avec les objectifs fixés puisqu'il s'agit en premier lieu d'explorer les représentations des interviewés sur les différents sujets abordés, en conservant une amplitude de raisonnement susceptible d'intégrer des données qui n'ont pas été imaginées au départ.

B423- Une enquête par entretien semi-directif

Dans les protocoles d'enquêtes par entretien, on « *distingue traditionnellement les entretiens non directifs, semi-directifs et directifs »* (Fenneteau, 2007). Cet auteur précise que :

- « *Lorsque l'interviewer utilise une technique directive, il interroge les individus en leur posant des questions correspondant à la problématique de l'enquête. Cela oriente fortement le discours des interviewés ; ceux-ci doivent en effet se placer dans le cadre défini par les questions et se référer aux notions qui interviennent dans leur formulation. Cette technique fournit des informations précises sur certains sujets (comportements, intentions, etc). Elle présente cependant une faiblesse importante car elle ne permet pas d'explorer de manière approfondie l'univers mental des personnes interrogées »* (Fenneteau, 2007).
- « *Les techniques non directives sont conçues pour remédier à ces difficultés (Evrard et al., 2000). Elles visent à favoriser l'émergence d'une parole libre dans laquelle le non-dit parvient à s'exprimer. Elles ont également pour but d'encourager l'interviewé à développer un discours « en profondeur » qui lui permet de découvrir progressivement certains éléments dont il n'avait pas pleinement conscience »*, (Fenneteau, 2007).

- « Dans les entretiens libres, l'interviewer n'interroge pas les individus, il se contente de les écouter après leur avoir demandé de s'exprimer sur un thème donné. Il intervient uniquement pour les aider à parler et prend soin de ne pas orienter leur discours » (Fenneteau, 2007).

Fenneteau caractérise les entretiens semi-directifs, « Il existe des formules mixtes qui combinent à la fois directivité et non-directivité. Dans les entretiens semi-directifs, l'interviewer oriente la personne qui parle vers certains sujets et il lui laisse ensuite toute liberté pour s'exprimer » (Fenneteau, 2007) et précise qu'« [ils] constituent un outil d'investigation bien adapté pour les enquêtes à visée exploratoire qui constituent leur principal domaine d'application » (Fenneteau, 2007)

⇒ Ce type d'entretien semi-directif est donc bien adapté à la typologie d'enquête retenue ainsi qu'aux objectifs poursuivis ici. Il s'agit d'orienter les interviewés vers des sujets précis (la notion de patrimoine, les démarches d'interprétation du patrimoine...) puis de les laisser exprimer et construire leur discours.

B424- Populations et échantillons

Initialement, l'enquête a été imaginée pour se dérouler en trois volets, s'adressant à deux populations et à trois échantillons différents.

La première population visée était celle des élus du parc naturel régional du Queyras. Le PnrQ, structure publique, est en effet dirigée par une assemblée d'élus (le comité syndical) issus des structures qui adhèrent au syndicat mixte du PnrQ (Région, Département des Hautes-Alpes, Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, communes) ; ces élus siégeant au comité syndical du PnrQ sont appelés « délégués syndicaux ». Comprendre quelles sont leurs représentations en matière de patrimoine et d'interprétation, c'est donc s'intéresser aux conceptions et aux perceptions des acteurs décisionnaires, qui sont à même de déclencher, puis d'entretenir les dynamiques du schéma d'interprétation inscrit dans la charte qu'ils ont votée. Identifier les représentations des délégués syndicaux du PnrQ en matière de patrimoine et d'interprétation, c'est aussi se donner les moyens de mettre en lumière les freins et les leviers politiques, et se donner une chance de plus de cerner les facteurs permettant de trouver les conditions de l'indispensable portage politique qui permettra la réalisation du schéma d'interprétation. C'est pourquoi cette population a été considérée comme prioritaire dans le cadre et le contexte précis de cette enquête.

Dans la pratique, chaque commune adhérent au syndicat mixte du PnrQ envoie deux représentants pour siéger au comité syndical. Il s'agit souvent du maire, et d'un autre conseiller municipal. Afin de chercher à avoir un maximum d'expressions, et en considérant l'hypothèse que la vision d'un maire sur les sujets de l'enquête peut être différente de celle d'un autre conseiller municipal il a été décidé de chercher à équilibrer la représentation des maires et des conseillers municipaux au sein de l'échantillon *via* un tirage au sort. Au final, l'échantillon 1 de cette enquête est donc constitué de onze délégués syndicaux du PnrQ, dont six sont maires et cinq conseillers municipaux. La figure 2 schématise la constitution de ce premier échantillon.

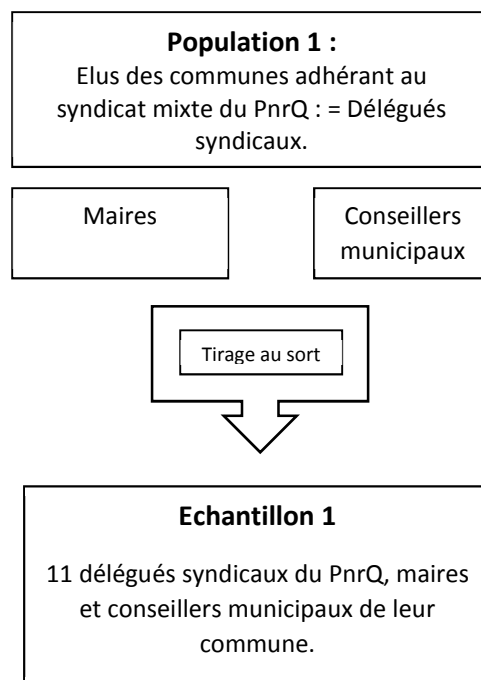


Figure 2 : Constitution de l'échantillon numéro 1 pour l'enquête de cette étude.

L'annexe 5 présente, pour chaque membre de ce premier échantillon, le nom et la qualité de la personne enquêtée ainsi que la date et le lieu de l'entretien.

Si cerner la dimension politique d'une question *via* la consultation d'élus locaux est indispensable, cela ne peut être suffisant : un territoire s'exprime aussi dans sa société civile. De façon complémentaire à la première population, la seconde population visée par l'enquête est donc celle d'acteurs du monde de ce qui sera dénommé à ce stade de la réflexion « patrimoine culturel du Queyras ». Au sein de ce second groupe, deux échantillons ont été définis :

- Les acteurs ayant œuvré à la restauration de deux fours communautaires situés sur l'une des onze communes du parc, Arvieux.

Consulter ces acteurs présente deux avantages :

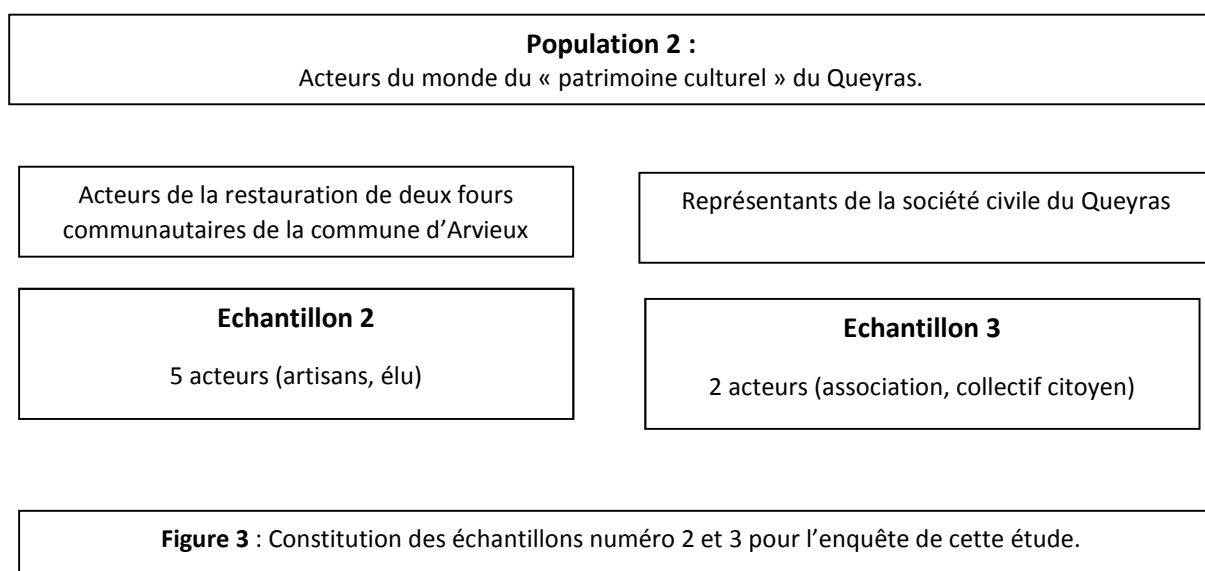
- La réflexion se construit à partir d'un objet concret, précis : la restauration de deux fours communautaires dans une même commune,
- Elle permet d'explorer une autre étape de la patrimonialisation, celle de la conservation, qui englobe les opérations de restauration, en complément avec les deux autres échantillons qui permettant plutôt d'explorer la première étape de la patrimonialisation (la sélection).

Ce second échantillon est donc constitué de cinq personnes concernées par la restauration de ces deux fours : trois artisans (charpentier, maçon, cadranier), un responsable d'une association œuvrant localement en matière de restauration de patrimoine bâti et un élu impliqué dans la restauration de l'un des deux fours.

L'annexe 6 présente le nom, la qualité, ainsi que la date à laquelle l'entretien a été conduit pour chaque membre de ce second échantillon. L'annexe 6 présente aussi des photos des deux fours étudiés.

- Des représentants du monde associatif et citoyen du Queyras :
 - L'association « Queyras Passion », qui œuvre depuis 1995 à la restauration d'éléments patrimoniaux (fours, chapelles...) *via* des chantiers de bénévoles. Le président rencontré en 2014 à l'occasion d'une première réflexion interne sur la politique culturelle du PnrQ avait été le seul parmi la trentaine d'acteurs rencontrés à évoquer spontanément l'importance pour le territoire d'une action coordonnée par le parc en matière d'interprétation du patrimoine (Gerrer, 2016, p. 28). L'intention étant donc de comprendre les raisons expliquant cet intérêt spontané à la notion d'interprétation du patrimoine.
 - Un collectif de citoyens, le collectif « Queyr'avenir ». Né en 2013 de la spontanéité d'une initiative citoyenne, ce collectif se donne pour mission de réfléchir et de penser l'avenir du Queyras. L'intention était de voir, à travers un dispositif d'entretien collectif, quel était, selon les membres de ce collectif, le rôle que pouvait jouer le patrimoine pour l'avenir du Queyras. Le troisième échantillon était donc constitué de deux personnes, le président de l'association « Queyras Passion » et un membre du collectif « Queyr'Avenir ».

La figure 3 schématise la constitution de ces deux seconds échantillons.



Il n'a finalement pas été possible de s'intéresser aux trois échantillons. En effet, pour des raisons pratiques, organiser un échange avec le président de « Queyras Passion » dans les délais impartis pour la phase d'enquête de cette étude n'a pu se faire ; Quant au collectif « Queyr'avenir », à la période à laquelle l'enquête se déroulait, il s'interrogeait sur sa capacité à poursuivre son activité.

L'enquête s'est donc au final concentrée sur deux populations et deux échantillons :

- Onze délégués syndicaux du PnrQ, maires et conseillers municipaux des communes du parc,
- Cinq acteurs de la restauration de deux fours communautaires d'une des communes du parc, Arvieux, soit un échantillon de cinq personnes, dont trois artisans -charpentier, maçon, cadranier-, un président d'association de restauration du patrimoine, et un élu -la commune ayant impulsé la restauration de l'un des deux fours-.

B425- Modes d'accès

L'enquête s'est réalisée en accès direct, c'est-à-dire via des rencontres physiques. Un contact téléphonique préalable avec chaque personne de l'échantillon enquêté a permis :

- De présenter le cadre de la démarche (enquête réalisée dans le cadre d'un mémoire universitaire consacré à l'interprétation du patrimoine, menée par un salarié du parc dans le cadre de la formation continue),
- De préciser qu'il s'agissait d'une proposition, nécessitant pour se concrétiser l'adhésion volontaire de chaque personne (refus possible, considéré),
- De déterminer la cadre de l'entretien, choisi par chaque personne,
- De programmer l'entretien à un moment qui convient à l'enquêté (disponibilité de l'enquêteur en dehors des horaires habituels de travail, soirée, week-ends si besoin).

B426- Guides d'entretien

Le guide d'entretien est l'outil qui accompagne toute enquête par entretien. *« Un guide d'entretien n'est pas une liste de questions préformatées, car cette procédure ressemblerait alors à une sorte de questionnaire d'enquête. Le guide d'entretien doit présenter des thèmes et des sous-thèmes directeurs, qui seront abordés au cours de l'entretien. Il doit être précis, formalisé et organisé »* (Desanti et Cardon, 2010). Ces mêmes auteurs considèrent le guide d'entretien *« comme un support contenant les thèmes à évoquer », « un guide qui ne doit pas encombrer le déroulement d'un entretien »* (Desanti et Cardon, 2010). Ils précisent *« que deux règles doivent être respectées dans le déroulement d'un entretien »* :

- *« Tout d'abord [éviter] de « coller » [au] guide d'entretien [au risque] de donner aux échanges une tournure trop formalisée »* (Desanti et Cardon, 2010).
- *« Rien ne sert de presser [l]'interlocuteur. Bien souvent il abordera lui-même les thèmes et les sous thèmes dans le développement de son discours et formulera les réponses. Par ailleurs, l'ordre préétabli des thèmes ne correspondra pas au cheminement de [l]'interlocuteur, ce qui est normal dans la mesure où il s'agit d'un discours qu'il construit »* (Desanti et Cardon, 2010).

Concernant la conduite de l'entretien, H. Fenneteau pointe le fait que si le guide est un outil, l'attitude de l'enquêteur est elle aussi déterminante. Il note que « *L'interviewer utilise deux procédés inspirés des travaux de C. Rogers* », « *manifester une attention positive inconditionnelle en montrant qu'il accorde de l'intérêt à tout ce qui est dit et en veillant à n'exprimer ni approbation ni improbation* » et adopter une « *attitude empathique* » (Fenneteau, 2007),

Pour les deux volets de l'enquête considérée ici, le degré de formalisation du guide est faible du fait de la nature exploratoire de l'enquête, et de façon à pouvoir dépasser les hypothèses initiales de l'enquêteur, à ne pas y enfermer les enquêtés. Les plans des entretiens individuels ont été élaborés de façon à ce que les entretiens aient une durée comprise entre 30 et 45 minutes maximum. Ils font apparaître les thèmes et les sous thèmes retenus et sont présentés en annexe 7.

B427- Analyse et exploitation des entretiens

Les entretiens ont été programmés au cours de la seconde quinzaine d'avril 2018 et la première semaine de juin 2018, de façon à permettre leur analyse. Avec l'accord préalable de chaque personne enquêtée, les entretiens ont été enregistrés (un seul refus d'enregistrement).

Chaque enregistrement a ensuite donné lieu à une « *retranscription commentée* », constituant une « *première étape de défrichage* » (Desanti et Cardon, 2010), l'objectif étant de « *favoriser une lecture longitudinale de l'entretien (visant notamment à en chercher la cohérence)* » (Desanti et Cardon, 2010).

L'analyse au sens strict s'est enfin conduite selon les principes de l'analyse thématique, qui « *consiste à rechercher des thèmes et des sous-thèmes significatifs que l'on retrouve d'un entretien à l'autre* » (Desanti et Cardon, 2010), en effectuant un « *travail de lecture du corpus d'entretiens pour une opération de repérage thématique. Ce repérage permet ensuite de préparer une grille d'analyse thématique* » (Desanti et Cardon, 2010). Ces mêmes auteurs apportent la précision suivante : « *Les thèmes et les sous-thèmes dont nous parlons ne sont pas ceux qui figurent dans [le] guide d'entretien, mais ceux qui se dégagent des propos mêmes que vous recueillez. Ils viennent donc compléter les thèmes qui ont servi à la construction du guide d'entretien* » (Desanti et Cardon, 2010). Il ne s'agit donc pas d'une analyse quantitative des entretiens.

B43- Résultats

On relèvera en premier lieu que la proposition d'entretien pour réaliser l'enquête n'a donné lieu à aucun refus : l'ensemble des personnes identifiées au sein de chaque échantillon a répondu positivement à la demande, et l'ensemble des entretiens pour les échantillons 1 et 2 a pu être programmé dans les délais impartis.

➤ *Nota bene* : pour l'ensemble de ce chapitre, les propos des personnes interviewées recueillis par le biais de l'enquête figurent en *italique* et sont suivis de leur qualité précisée entre parenthèses (élu, artisan).

B431- Le « patrimoine culturel rural » (Chiva et al., 1994) du Queyras comme bien commun.

Concernant les considérations générales relatives à la notion de patrimoine auprès des enquêtés, on peut relever en préalable qu'un seul entretien a interrogé le lien entre patrimoine et pnr, posé comme explicite au cours de l'entretien : « *Alors je ne sais pas si l'idée de patrimoine est au cœur de l'idée de pnr. Il faut y réfléchir un peu, voir le lien entre le parc et le patrimoine* » (élu). De façon globale, le lien entre pnr et patrimoine peut être considéré comme étant une donnée, un acquis.

La première révélation de l'enquête est un attachement de l'ensemble des acteurs à ce que I. Chiva, R. Bonnain, et D. Chevallier définissent en 1994 dans leur rapport « *Une politique pour le patrimoine culturel rural* » (Chiva et al., 1994) comme « *Le patrimoine culturel rural* ».

Pour ces auteurs, « *Font partie du patrimoine culturel rural* :

- *Les immeubles, formant ce que l'on nomme architecture rurale, agrégés ou non (villages, hameaux, habitats et édifices dispersés) ;*
- *Les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre, et plus généralement de l'exploitation des ressources de la nature ;*
- *Les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés ;*
- *Les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et la modernisation dans le respect de la logique constructive et de l'esthétique de l'ensemble immeuble/habitat/paysage. C'est dire que ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein du terme.*
(Chiva et al., 1994)

Cette notion, qui n'était nullement définie avant l'enquête apparaît en effet comme un fil directeur qui lie le corpus d'entretiens, considéré ici dans l'ensemble de ses échantillons Si le propre de l'analyse thématique retenue ici comme méthodologie est de pouvoir s'affranchir des considérations quantitatives, il n'est néanmoins pas anodin de relever que cette notion de « *patrimoine culturel rural* » apparaît dans l'ensemble des entretiens, et dans toute la diversité qu'I. Chiva, R. Bonnain, et D. Chevallier identifient dans la définition qu'ils en donnent :

« *Le patrimoine ce sont des pratiques agricoles, une culture locale, légués par ceux qui étaient là avant, et qu'il faut transmettre* » (élu).

« *Il y a les transhumances, les troupeaux. La transhumance est vieille de plusieurs siècles, donc elle fait partie du patrimoine vivant* » (élu).

« Si on me dit patrimoine là, je vais penser à patrimoine bâti, aux choses comme ça, aux hameaux, aux lavoirs, aux chapelles » (élu).

« Le patrimoine il est dans les cadrans solaires, dans les fontaines, dans les fours » (élu).

« Il y a plutôt un patrimoine d'usage et d'habitation. Quelques maisons typiquement queyrassines avec cet habitat hommes-animaux assez particulier. » (élu).

« Je pense tout de suite aux ruines » (élu).

« (...) Les anciens sentiers : là je pense qu'il y a une notion de patrimoine. Si tu veux, pour moi, le sentier c'est le lien entre les terres, le village, c'est un lieu de passage. Ça parle d'histoire, c'est lié, le patrimoine pour moi c'est un peu ce qu'on hérite du passé, c'est une trace du passé » (élu).

« Le paysage, c'est la tête de tous les patrimoines. Le paysage c'est le patrimoine « plus plus » : c'est ce que tu vois » (élu).

« Au niveau des traditions, au niveau de l'oralité, y'a pas mal de choses » (élu).

« Ça m'a fait plaisir de travailler sur les voûtes du four, c'est du patrimoine, c'est sentimental » (artisan).

« Y'a des éléments de patrimoine fort, comme les montées de grange » (responsable associatif).

« Ce serait dommage si tous les fours disparaissaient, vis-à-vis des ancêtres qui se sont donnés du mal » (élu).

« Ce four, c'est notre patrimoine » (artisan).

➤ *Nota bene* : chacune des citations précédentes a été sélectionnée dans un entretien différent.

Pour aller plus en avant dans cette notion de patrimoine culturel rural, on peut relever que l'enquête met en lumière de façon plus ponctuelle :

- **Un sentiment de « modestie », d'humilité du patrimoine local**, vis-à-vis de ce qui peut être considéré comme du « grand patrimoine » :
« Notre héritage il est ce qu'il est, mais on a plein de choses » (élu),
« Ça a pas été des grands bâtiments, ni des seigneurs » (élu)
- **Une certaine méconnaissance des habitants du Queyras vis-à-vis de leur patrimoine** :
« Ca [le patrimoine du Queyras] reste méconnu » (élu).
« On a un des plus beaux mélezins d'Europe ; je pense pas que les habitants de la commune y pensent tous les jours. C'est là, on n'y pense pas, et les gens se posent pas de questions » (élu).

« Les touristes y sont curieux ; nous on ne l'est pas, on est dans notre boulot » (élu).
« Peut-être que ça n'intéresse pas les gens, j'en sais rien » (élu).

- **Les difficultés rencontrées par les communes rurales du Queyras pour entretenir leur patrimoine :**

« Finalement, tout ce patrimoine, ça retombe sur les communes, qui ont de moins en moins de moyens, ce qui facilite pas les choses » (élu).

« Les communes elles arrivent plus à conserver leur patrimoine, on n'en a plus les moyens » (élu).

« Chaque année on investit quasiment le quart du budget communal dans la restauration du patrimoine » (élu).

- **La nécessité de mieux connaître le patrimoine via des études scientifiques :**

« Je pense qu'il y a un inventaire à faire dans certains domaines, et c'est grâce à cet inventaire qu'on pourra ensuite faire passer le message » (élu).

« On pêche sur la récolte des connaissances : il faut travailler sur l'amélioration des connaissances. Je mesure l'ampleur de la tâche » (élu).

« Les gens y faut leur apprendre des choses vraies ; faut pas chercher à faire du sensationnel avec » (élu).

- **Un lien affectif à la notion de patrimoine :**

« Ce que j'aime bien dans ce mot c'est l'appartenance que l'on sent derrière » (élu).

« Le patrimoine ça apaise le monde, je suis sensible à ça » (élu).

« Les vieux sentiers, quand tu les retrouves, c'est le bonheur » (élu).

« Je crois que c'est l'histoire qui met en mouvement tout ça, parce que les gens pensent à leur grand-père ou à leur père qui a travaillé là. Donc pour eux, c'est un repère, c'est une référence forte et ils veulent maintenir ce patrimoine » (élu).

⇒ La notion de « patrimoine culturel rural » décrite par l'anthropologue I. Chiva est donc au cœur des perceptions des enquêtés en matière de patrimoine. C'est l'enseignement premier de cette enquête.

B432- Quid du patrimoine naturel ?

Cette réflexion s'intéressant à la notion de patrimoine dans un pnr -qui plus est celui du Queyras réputé pour sa biodiversité du fait de sa situation géographique au carrefour de multiples influences biogéographiques, cf annexe 4- il paraît pertinent de prêter une attention toute particulière à la façon dont la notion de patrimoine naturel émerge dans l'enquête.

Trois enseignements sont à relever :

- D'un point de vue strictement quantitatif, la notion de patrimoine naturel apparaît explicitement dans six entretiens,
- D'un point de vue qualitatif, le cortège lexical associé à la notion de patrimoine naturel est moins riche et précis que celui associé à celui de patrimoine culturel rural ; l'annexe 8 met en évidence ce point. Le caractère montagnard des espèces citées est indéniable, mais seules trois espèces considérées comme emblématiques du territoire sont citées (« Papillon Isabelle », « Salamandre de Lanza », « Astragale queue de renard »). Le « mélèze » et « l'astragale queue de renard » étant les seules espèces végétales citées.

- La notion de patrimoine naturel a un caractère anthropomorphique marqué :
« On est dans une région qui est habitée par l'homme depuis longtemps, donc qui a été façonnée par l'homme » (élu).
« Le parc s'est créé parce que il y a eu un travail par ceux qui ont su maintenir cette nature, l'ont gardée, l'ont préservée. Les anciens ont préservé tout ce qui leur appartenait, la nature, la forêt, les prés de fauche, les pâturages » (élu).
- Les milieux constitutifs selon les enquêtés du patrimoine naturel sont par ailleurs des milieux marqués par l'action de l'homme :
« Prés de fauche », « alpage », « forêt ».
On notera ici d'ailleurs que si l'on se réfère à la définition stricte du patrimoine culturel rural d'I. Chiva, ces milieux « naturels » peuvent lui être rattachés :
« Cet ensemble de biens immobiliers et paysagers façonnés dans la longue durée par les sociétés d'agriculteurs et d'éleveurs grâce à des techniques qui en sont indissociables est un des multiples enjeux de toute politique de sauvegarde du patrimoine culturel rural » (Chiva et al., 1994).

Concernant les représentations du patrimoine naturel dans cette enquête, on peut encore relever que :

- Un entretien fait apparaître explicitement la notion de protection de la nature :
« Le pnr du Queyras a été créé pour définir un territoire d'exception, exemplaire en matière d'environnement, en matière de protection de la nature, en matière de protection des sites » (élu).
- Deux entretiens font apparaître une dichotomie explicite entre patrimoine naturel et culturel, inverse quant à la façon dont ils sont abordés par le PnrQ :
« Moi je pense qu'on est trop focalisé sur le patrimoine culturel, on oublie un peu le patrimoine naturel et paysager » (élu).
« Ma grosse déception, c'est qu'on ne travaille pas sur d'autres patrimoines qui me paraissent aussi important que le patrimoine naturel pour l'identité de notre territoire : le patrimoine historique, le patrimoine architectural, le patrimoine culturel » (élu).

⇒ On le voit, la connaissance du patrimoine naturel semble moins précise que celle du « patrimoine culturel rural » ; et plus anthropomorphique, les questions de naturalité n'ayant par exemple jamais émergé dans les entretiens.

B433- La question de la restauration

Explorer la question de la restauration, à travers l'exemple local de celle, récente, des deux fours communautaires de La Ville et de Brunissard (commune d'Arvioux) permet d'aborder la notion de patrimoine *via* un autre biais.

En effet, dans le processus de patrimonialisation présenté précédemment, la restauration est rattachée à l'étape de la conservation : « elle [la phase de conservation] recouvre à la fois des opérations de préservation, de restauration et de réhabilitation » (François et al., 2006).

Chercher à comprendre ce qui fait patrimoine lors de cette phase apporte donc à cette réflexion un regard complémentaire dans le sens où les éléments mis précédemment en lumière relèvent strictement de la première étape du processus de patrimonialisation, la phase de « sélection ».

Car restaurer, c'est faire des choix :

- « *Les historiens de l'art l'affirment : on ne détruit pas Viollet-le-Duc². Oui, mais nous sommes obligés de faire des choix. Autant, au XIXème on a chassé l'hétérogénéité dans les édifices, autant aujourd'hui, notre position est totalement inverse. Ce qu'on aime dans les monuments, c'est la stratification des époques, dont chacune promeut son goût* » (Pons, 1993).
- « *Son contenu [à la phase de conservation et restauration] a évolué avec le temps et les écoles, allant de la conservation en l'état au moment de la découverte, permettant de rendre le patrimoine accessible et compréhensible à de véritables reconstructions, déjà décrites par Viollet-Le-Duc pour lequel « restaurer un monument ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné »* » (Landel, 2007).

Ces choix témoignent donc eux aussi de ce qui « fait patrimoine », au même titre que les choix qui sont menés lors de la phase de sélection du processus de patrimonialisation. Et l'exemple de la restauration des deux fours communautaires d'Arvieux met en lumière les différents choix qui peuvent être faits, et leurs incidences sur l'état dans lequel le bâtiment est restitué après sa restauration.

En effet, ce qui fait débat dans ce cas précis, c'est l'ouverture partielle du four initialement entièrement fermé de La Ville (cf photos en annexe 6).

Le tableau ci-après présente de manière synthétique des éléments de contexte identifiés au cours de l'enquête, qui permettent de comprendre les conditions qui motivent les choix qui posent question, et aboutissent à deux résultats finaux différents (le four de La Ville est partiellement ouvert, celui de Brunissard reste entièrement fermé).

Cette synthèse de données et d'expressions a pour objectif de montrer à quel point les choix qui sont nécessairement à faire lors d'une opération de restauration s'inscrivent dans un système particulièrement complexe, dépendant à la fois de facteurs locaux, propres au territoire, et d'un contexte économique et culturel qui dépasse même les frontières de l'hexagone. Il s'agit donc de rendre lisible la compréhension globale du contexte, avec un souci d'objectivité.

Les photos de l'annexe 6 permettent une compréhension fine et visuelle des propos.

² Eugène Viollet-le-Duc est un architecte français (1814, 1879) qui a notamment assuré la restauration de la Basilique de Vézelay (1840), et celle de l'ancienne abbaye royale devenue Basilique Saint-Denis. « *Réputé exemplaire et consciencieux, malgré sa radicalité* » (Denoël, 2008), le travail de V. le Duc est aujourd'hui réinterrogé du fait de « *polémiques autour des restaurations* » (Denoël, 2008). Il reste très étudié, et considéré comme un architecte majeur, notamment vis-à-vis du rôle qu'il a joué dans l'émergence de l'architecture moderne.

Tableau 1 : comparaison des contextes de restauration des deux fours communautaires d'Arvieux (La Ville, Brunissard). Les propos issus de l'enquête apparaissent *en italique*, suivis de la qualité du locuteur, entre parenthèses (artisan).

	Four de La Ville (Arvieux)	Four de Brunissard
Date de la restauration	2009	2017
Maîtrise d'ouvrage	Commune d'Arvieux <i>« Le premier adjoint était architecte. On a tout fait, nous la commune. Ça nous a évité de prendre un maître d'œuvre »</i> (élu).	Association « Les Barots » (Association des habitants de Brunissard, créée <i>« afin de rendre plus agréable la vie au sein de ce village »</i>) (source : http://lesbarrots.over-blog.com/2018/07/5b4c4185-1a2f.html)
Maîtrise d'œuvre	Charpente : Entreprise Les Chalets Vrais, Arvieux. Maçonnerie : non identifié.	Charpente : Entreprise Les Chalets Vrais, Arvieux. Maçonnerie : Philippe Faure, Arvieux.
Contexte général du programme de restauration	<i>« La restauration du four, ça faisait partie du programme d'embellissement de la place »</i> (élu).	<i>« On s'est servi d'un don et des subventions pour restaurer un ensemble de bâtiments de Brunissard : la chapelle, la fruitière, le four »</i> (Responsable d'association).
Budget	Non identifié	71 738 euros hors taxe (HT) dont 23 000 euros HT pour les travaux d'urgence de remplacement du campanile
Financement	Non identifié	Département : 11 660 euros Région : 9748 euros Commune : 50 330 euros
Paroles de maîtres d'ouvrage	<i>« La restauration du four, c'était pour avoir des lieux publics accueillants, pour pas qu'il s'écroule, pour qu'il soit utilisé. Le four, il était fermé au départ. On a voulu en faire un lieu accueillant : on l'a ouvert. Un four fermé ça sert à rien. Là au moins on voit que c'est un four. Ça compense la place en face qui est devenue un parking. Ça fait un lieu de rencontre pour les jeunes. C'est la preuve que l'idée était bonne ».</i> <i>« On a le droit d'améliorer, avec les anciens, ça bougeait aussi ».</i> <i>« La porte donnait initialement sur la route, ça posait problème pour le déneigement. On s'est dit on la change de place. Et après on s'est dit qu'on pourrait carrément ouvrir ».</i>	<i>« J'ai travaillé avec les Bâtiments de France, j'ai restauré la chapelle de Pamplinet -classée monument historique en 1992 ndlr-, l'église de la Rua à Molinez -classée monument historique en 1977 ndlr-»</i> <i>« L'ouverture du four à La Ville ? Les Monuments historiques veulent conserver comme c'est. Le four de La Ville il est attrayant comme il est aujourd'hui, les gens viennent le voir ».</i> <i>« Ici à Brunissard, une personne de l'association voulait ouvrir le four. J'ai dit non et non. La porte est ouverte, les gens rentrent. Je suis content que la clef soit perdue ».</i>

Paroles d'artisans

« Le faire découvrir, ça aurait pu se faire avec le four fermé, en expliquant pourquoi il était fermé. Ces éléments de patrimoine constituent des balises dans une découverte. Un objet laissé dans son jus laisse un espace de liberté pour cette découverte, une possibilité de communiquer avec le passé, permet une rencontre, un dialogue, une transmission. Cette valeur immatérielle est plus importante que la valeur matérielle de l'objet lui-même ».

« Le four il était fermé. Bon, y'a des fours ouverts dans la vallée. Pour qu'il soit sympa, il a fallu l'ouvrir. On l'a mis en valeur pour les touristes. Aujourd'hui, on n'y apporte plus rien, l'usage a changé, on s'adapte à l'usage. On marie la chèvre et le chou ».

« Nous on a voulu que ce soit fait comme faisaient les anciens. Ça a tenu à nous. Je suis fier de la restauration de ce four, je pouvais pas faire autrement. J'avais pas envie de détourner la tête chaque fois que je passais devant. C'est pas des gros chantiers, mais c'est des chantiers à respecter. Ce four à La Ville, c'est du patrimoine ».

« Y'a un mouvement d'uniformisation, y'a les mêmes fournisseurs partout ».

« Les artisans sont prisonniers, aliénés d'un système ».

« Ce patrimoine dérange, il empêche l'aliénation générale ».

« La rencontre avec un objet du patrimoine est quelque chose qui nous grandit. Tout objet patrimonial nous relie à un tout. Même le patrimoine bâti est vivant. Après la rencontre avec l'objet, ça travaille, même si tu es dans ton HLM. Avec des objets dans leur jus, on peut transformer des gens ».

« Dans le four, y'avait du tuf ; On a mis des briques. Faire une sole en tuf, aujourd'hui, ça coûterait trop cher ».

« A l'extérieur, c'est un jeté-gratté, et pas un produit projeté à la machine. Ça a tenu à un fil, j'étais sur un chantier pas loin, je suis passé devant, je connaissais l'artisan ».

« Pour l'extérieur du four, on a fait un jeté-gratté. Les anciens travaillaient comme ça. Ils prenaient la gravette, le sable du torrent. Aujourd'hui, pour passer du sable au tamis de 18, il faut trois heures pour faire une brouette. Aujourd'hui, c'est plus possible : sur un devis, c'est le total qu'on regarde ! ».

« Aujourd'hui on travaille avec des enduits prêts à l'emploi, c'est la facilité, mais ça a aussi moins de retrait et ça tient plus longtemps. La chaux aérienne, c'est plus long à sécher. Et y'a la question du prix, les enduits prêts à l'emploi, aujourd'hui, ça fait le prix ».

« Même aux Bâtiments de France y'a des divisions par rapport aux produits ».

« Pour travailler à l'ancienne, pas de problème, les techniques je les connais, on pourrait faire des chantiers-écoles. Le problème aujourd'hui, c'est le coût : à la truelle tu mets dix fois plus de temps ».

« Il faut travailler toute l'année... Ici, avec l'hiver, dans la maçonnerie, c'est compliqué... ».

« Mon père disait : le pas cher coûte cher ».

« Le bâtiment, on est sale, mais y'a une satisfaction : on laisse une trace ».

On le voit à la lecture du tableau 1, une opération de restauration d'un élément de patrimoine n'est aucunement une opération neutre du point de vue de l'idée de patrimoine. De nombreuses considérations entrent en jeu : logique et sensibilité d'acteurs, contexte économique local et global, considérations pratiques, connaissance et maîtrise du geste, évolution des techniques et des savoir-faire, réflexion sur les usages envisagés, incidence du tourisme, nature des matériaux, recherche d'un consensus, considérations philosophiques traduites par les choix techniques effectués. C'est donc tout cela qui s'articule, *via* des décisions politiques et des jeux d'acteurs, dans toute opération de restauration, fût-elle celle de deux fours communautaires au fin fond d'un territoire alpin.

⇒ Interprétation et patrimoine étant intimement liés, s'attacher à l'interprétation du patrimoine, c'est donc aussi porter un regard, une attention à ce qui se joue dans les opérations de restauration de ce qui a été défini comme patrimoine.

B434- Faire territoire, à travers le parc

Un des objectifs de l'enquête était de chercher à saisir quels étaient les attendus vis-à-vis du parc. La première question posée (a) à l'échantillon 1 et la dernière posée à l'échantillon 2 (e) -cf annexe 7- étaient formulées pour répondre à ces questions. On notera que pour l'échantillon 1, afin de ne pas orienter le discours des personnes enquêtées directement vers la notion de patrimoine, la question a été formulée de façon large et ouverte en se reportant au sens de l'adhésion au pnr (« Votre commune adhère au parc naturel régional du Queyras. Pouvez-vous me dire quel(s) sens a pour vous cette adhésion « ?) »

L'enseignement principal de l'enquête à ce sujet est qu'adhérer à un pnr, c'est « faire territoire commun », et inscrire la commune dans une dynamique de territoire élargi, ce qui est par ailleurs considéré comme une chance, une opportunité.

« C'est une chance qui peut être donnée aux différentes communes d'adhérer à ce mouvement qui se fait autour de la charte, qui regroupe les communes, les fait avancer dans une direction choisie » (élu).

« Il faut savoir se remettre en question, régulièrement, pour savoir ce que l'on fait, ce que l'on ne fait pas, essayer d'avoir une certaine logique de territoire » (élu).

« Le parc c'est un territoire, et la commune fait partie de ce territoire » (élu).

« En tant que délégué du parc pour la commune, j'essaie de raisonner parc plus que commune. Il y a une entité territoriale qui est importante » (élu).

« De manière globale, adhérer au parc c'est pour être dans cette dynamique de territoire » (élu).

« Adhérer au parc, c'est partager un territoire avec les autres communes, avoir un objectif commun » (élu)

➤ *Nota bene* : chacune des citations précédentes a été sélectionnée dans un entretien différent.

Ce résultat mis en lumière *via* l'enquête entre en résonance avec la notion de territoire telle qu'elle a été envisagée dans la première partie de cette réflexion. En effet, si l'enquête révèle qu'adhérer au pnr, c'est avant tout s'inscrire dans une dynamique de territoire, elle met aussi en lumière, ponctuellement mais d'une façon qui mérite d'être relevée dans le cadre précis de cette réflexion, que cette notion de territoire n'est ni une donnée, ni un acquis figé :

« C'est que le Queyras, c'est vraiment le nom d'une région au sens géographique du terme, donc nous, on n'est effectivement pas dans le Queyras, ça c'est sûr. Ce que j'aimerais c'est qu'on fasse vivre vraiment cette appartenance au parc du Queyras » (élu).

« Evidemment il y a les communes adjacentes comme Vars, Eygliers, Guillestre. Je suis quand même persuadé que même si le parc déborde un peu, essentiellement, c'est la partie des huit communes historiques, y compris Ceillac qui est un peu à la limite. Pourquoi ? parce que quand on regarde les huit communes, il y a une homogénéité qui est très importante, ce qui n'est pas le cas avec Vars, grande station de ski, Guillestre qui est déjà une ville, et Eygliers qui est un gros village de plaine si on peut dire, plus tourné vers la Durance » (élu).

« La fusion des communautés de communes en janvier 2017 a changé les choses : les maires du Queyras, c'est plus des voisins, c'est des frères » (élu).

⇒ On le voit donc ici de façon très concrète et locale : le territoire est une construction complexe, permanente, dans laquelle l'histoire et la géographie jouent aussi un rôle déterminant ; adhérer administrativement à un pnr ne suffit pas pour que le sentiment d'appartenance soit réel.

B435- L'interprétation du patrimoine, cette inconnue à mieux connaître avec le parc

Ultime et non des moindres révélations de cette enquête, les démarches d'interprétation restent inconnues pour l'immense majorité des personnes constitutives de l'échantillon 1 (10 entretiens sur 11) :

« Non, pas du tout, ça ne me dit rien » (élu).

« Je dirai franchement : ça mérite d'être clarifié » (élu).

« Ça c'est plus complexe que les questions précédentes » (élu).

« Plan d'interprétation ?? ... » (élu).

« Non, ça me parle pas tellement. Interprétation... ce mot, j'ai du mal à la positionner, à lui donner une signification bien précise dans ce contexte » (élu).

« Je me demande ce que c'est ça ! » (élu).

« Ça n'évoque rien » (élu).

« Non, ça me parle pas du tout ; Je te dis ce que je pense » (élu).

« Schéma d'interprétation, moi je connais pas. J'en ai jamais vu. Ni sur d'autres territoires. »
(élu).

« Interprétation ça me parle, mais ce qu'on y met derrière là, je le sais pas » (élu).

➤ *Nota bene* : chacune des citations précédentes a été sélectionnée dans un entretien différent.

Cet enseignement de l'enquête peut paraître surprenant, le schéma d'interprétation du parc du Queyras étant inscrit dans le charte actuelle du parc (2010), et dans la précédente (1997) –cf première partie-. Il n'en constitue pas moins une donnée à prendre pleinement en considération dans le cadre de cette réflexion.

Toutefois, au-delà de cette méconnaissance initiale, qui peut aussi s'expliquer via la polysémie du terme interprétation, les échanges ayant eu lieu au cours des entretiens après ce premier constat et qui ont permis de préciser ce qu'était un schéma d'interprétation mettent en lumière une curiosité et un intérêt certain pour la démarche ; ainsi qu'une attente vis-à-vis du parc pour déclencher et entretenir la dynamique du schéma d'interprétation du territoire.

« De dire voilà, on fait un plan, un schéma, qui permet de dire quelles sont nos richesses, et comment on veut les mettre en valeur, en les imbriquant dans une notion de territoire, c'est déjà plus parlant, et ça me paraît plein de sens » (élu)

« Alors tout ça c'est des richesses qu'on met bout à bout, avec les autres communes et ça fait un tout » (élu).

« En fait, interpréter c'est aussi faire émerger des évidences, qui sont là, qui sont sous-jacentes, mais qu'on n'arrive pas à faire émerger » (élu).

« Il me semble que c'est dans les rôles du parc » (élu).

« Le patrimoine du Queyras, le pnr, c'est son boulot » (élu).

« Le parc devrait avoir une meilleure action dans ce domaine [la restauration du patrimoine]
» (artisan).

« Il n'y a personne au parc là-dessus la restauration du patrimoine], c'est dommage ; C'est un malheur » (artisan).

« Moi j'aimerais bien que quelque chose soit fait en la matière [d'interprétation], et oui, si c'est le parc qui le fait, c'est très bien » (élu).

« Alors moi je pense que le parc a un grand rôle en la matière [d'interprétation], je dis bien un grand rôle » (élu).

« Il faut convaincre les élus, faire comprendre que c'est un levier pour l'économie » (élu).

« Il faut que le parc donne un signal, un signe préalable, peut-être au Soum ou au Moulin [« deux espaces de découverte à caractère patrimonial -maison de village d'altitude de 1641 et dernier moulin fonctionnel du Queyras- appartenant au parc ndlr] » (élu)

Ces propos soulignent que si l'interprétation reste un concept flou et actuellement inapproprié par les personnes consultées au cours de l'enquête, les ferments permettant de construire cette démarche sont eux bien présents, et que le parc naturel régional du Queyras est attendu en la matière.

⇒ A l'instar du territoire, le patrimoine considéré sous l'angle particulier de la ressource apparaît donc ici dans sa complexité, caractérisée notamment par le fait qu'il est une construction sociale. Ainsi révélé à ce stade de notre réflexion, le patrimoine du Queyras peut à présent être interprété ; et ainsi servir, dans des conditions qui seront mises en lumière, la construction du territoire

« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament »

René Char, Fureur et mystère, Feuilletts d'Hypnos

C- INTERPRETER
notre patrimoine, construire notre
territoire

« conjuguer

féconder

semer

perpétuer

inventer

un futur »

Christophe Sidamon-Pesson, Michel Blanchet, *L'autre Versant*.

C- INTERPRETER NOTRE PATRIMOINE, CONSTRUIRE NOTRE TERRITOIRE

Le cheminement de cette réflexion a montré que le territoire pouvait être envisagé comme un construit social, inscrit dans le temps long de l'histoire et dans des espaces qui peuvent être discontinus, d'une façon non figée dans chacune de ces dimensions. La réflexion a ensuite mis en lumière le fait que le patrimoine, envisagé sous l'angle de la ressource territoriale est lui aussi une construction sociale, et qu'en ce sens, il doit être révélé, *via* des choix qui sont fait par des acteurs, à chaque étape du processus de patrimonialisation. Ce caractère de construction sociale apparaît donc désormais comme communs aux trois concepts : « *De la même façon qu'une ressource ou que le territoire, le patrimoine n'existe pas a priori* » (Lenaud, cité par Di Méo, 1994) » (François et al., 2006). Le rôle clef que jouent les acteurs et les choix qu'ils font en sélectionnant ce qui fait patrimoine *via* le processus de patrimonialisation a été mis en lumière. C'est pourquoi, la réflexion de cette troisième partie prendra en premier lieu appui sur l'approfondissement du regard croisé offert par l'économie et la géographie. L'objectif poursuivi étant de mettre en lumière les facteurs déterminants pour la construction territoriale, considérée alors comme un système.

C1- Construire un territoire

C'est l'hypothèse de L. Hadjou qui va à présent éclairer la problématique de cette réflexion. En effet, dans une réflexion qui propose une synthèse des travaux de nombreux auteurs travaillant sur la question de la construction territoriale, cet auteur précise que « *Les territoires ne sauraient se construire sans une mobilisation des acteurs et sans une mise en œuvre des ressources territoriales. Ce sont les deux piliers de la construction territoriale* » (Hadjou, 2009).

C11- Construction territoriale et « *coordination des acteurs* » (Hadjou, 2009).

Concernant la « *mobilisation des acteurs* », la synthèse de L. Hadjou identifie une première condition requise pour que leur action puisse contribuer à la construction territoriale : « *Pour qu'un territoire émerge, il faut que les acteurs se coordonnent* » (Hadjou, 2009). Poursuivant son raisonnement, en s'appuyant notamment sur les travaux de Gilly et Torre (Gilly et Torre, 2000) il précise que cette indispensable coordination des acteurs ne peut être envisagée qu'en « *faisant référence à deux types de proximité, la première géographique, la seconde organisationnelle* » (Hadjou, 2009). « *Sans proximité il n'y a pas de coordination des acteurs, et sans celle-ci, il n'y a pas d'émergence de territoire* » (Hadjou, 2009).

⇒ Selon l'hypothèse considérée, tout processus de construction territoriale doit donc permettre une « *coordination des acteurs* », permise par une double proximité, géographique et organisationnelle. La motivation qui permet l'action coordonnée des acteurs « *relève d'une prise de conscience de la nécessité de mise en commun des forces et des intérêts individuels au profit de la communauté* » (Hadjou, 2009).

Considérant toujours les facteurs qui conditionnent la « *coordination des acteurs* », L. Hadjou précise encore que « *Sans coordination, ou ce que Fabienne Leloup, Laurence Moyart et Bernard Pecqueur (2004) appellent « gouvernance locale », le territoire est voué à demeurer un espace passif qui subit les évolutions et les contraintes de son environnement extérieur* » (Hadjou, 2009).

Etablissant un lien direct entre cette notion de gouvernance locale et le « *constat établi, à partir des années 1980 de l'échec de la régulation hiérarchique centralisée* » (Hadjou, 2009), il précise que « *La gouvernance locale est donc née de la coïncidence de ces deux mouvements, émergence d'initiatives locales et désengagement progressif de l'Etat qui a accru, de ce fait, les prérogatives des acteurs locaux* » (Hadjou, 2009) et que « *la gouvernance locale* » « *n'est pas un gouvernement au sens d'une organisation politique qui administre un territoire, mais une coordination multiscalaire des acteurs privés et publics autour d'un projet* » (Hadjou, 2009). Cette notion de projet, intimement liée à celle de territoire est également relevée par Y. Pesqueux : « *C'est [le territoire] donc le lieu de formulation d'un projet (les attentes) et de la réalisation de ces attentes en termes économique, social et politique avec la référence à des activités, des emplois et des liens sociaux* » (Pesqueux, 2009). C'est donc ici la notion de projet de territoire, fédératrice des acteurs et génératrice d'une gouvernance locale qui dépasse le sens administratif du terme, qui apparaît comme étant déterminante dans tout processus de construction territoriale.

⇒ Selon l'hypothèse considérée, tout processus de construction territoriale, issu des processus de décentralisation, est donc conditionné par l'existence d'une « *gouvernance locale* » qui traduit l'existence d'un projet de territoire. Toutefois, « *une bonne gouvernance ne saurait suffire à la construction territoriale sans les ressources territoriales* » (Hadjou, 2009).

C12- Construction territoriale et « *construction des ressources territoriales* » (Hadjou, 2009)

Les ressources territoriales constituent « *Le second pilier de la construction territoriale* » (Hadjou, 2009) identifié par le travail de synthèse de L. Hadjou : « *Les ressources tiennent une place fondamentale dans le processus de construction de territoire. Leur révélation, valorisation et spécification par les coordinations des acteurs conditionne l'émergence des territoires* » (Hadjou, 2009). Ceci n'est en rien anodin dans le sens où « *Les handicaps traditionnellement perçus comme tels par les territoires ruraux et de montagne, comme le relief, la pente, la rudesse de la vie, l'archaïsme de la société rurale et le climat difficile deviennent à l'aune du nouveau système des ressources potentielles* » (Hadjou, 2009). L'hypothèse de L. Hadjou vient donc consolider celle qui a été explorée et démontrée via la pensée d'autres auteurs dans la seconde partie de cette réflexion, et qui a mis en évidence que le patrimoine était une ressource territoriale qui devait être révélée. Il y a donc ici une concordance des pensées qui, dans le cadre de cette réflexion est considérée comme déterminante.

⇒ Selon l'hypothèse considérée, tout processus de construction territoriale s'appuie sur la révélation des ressources territoriales.

C13- La construction territoriale, fruit d'un système singulier

La construction territoriale doit aussi, selon H. François, M. Hirczak et N. Senil, être approchée comme un système global qui propose une articulation singulière des différentes ressources d'un territoire : « *Toutes [les différentes ressources] sont parties d'un même système de production et participent à la construction territoriale. En ce sens, elles prennent un sens collectif et nous pouvons supposer que la spécificité des territoires peut tout aussi bien résider dans la ressource même que dans leur combinaison originale* » (François et al., 2006). L. Hadjou approche également cette notion de système : « *C'est cette osmose, cette atmosphère caractérisée par une mise en synergie des forces locales, l'existence d'un climat favorable à la coopération et au travail collectif, qui est à l'origine du territoire* » (Hadjou, 2009). Cet auteur consolide enfin cette idée en proposant de considérer que ce système propre à un territoire envisagé cette fois sous l'angle des dynamiques d'acteurs est en fait ce qui permet d'identifier un territoire en ce qu'il a de réellement spécifique : « *Les stratégies des acteurs sont à l'origine du territoire et de ses spécificités* » (Hadjou, 2009). Citant « *J.P. Guérin (2001)* », H. François, M. Hirczak et N. Senil relèvent eux aussi que « *Le patrimoine, parce qu'ils se réfère aux héritages, crée la personnalité du territoire* » (Guérin, 2001, cité par François et al., 2006). Il y a donc à nouveau concordance des pensées de plusieurs auteurs, ce qui consolide l'hypothèse considérée.

⇒ Selon l'hypothèse considérée, toute dynamique de construction territoriale est à appréhender dans sa globalité, en tant que système articulant coordination des acteurs et révélation /combinaison des ressources territoriales ; ce système singulier produit, définit et caractérise le territoire. La figure 4 ci-après propose une schématisation de ce système.

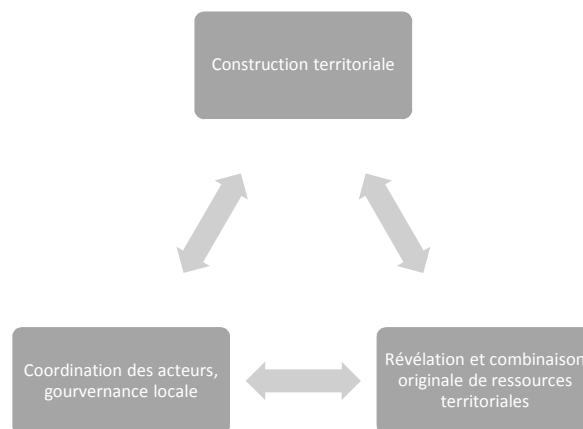


Figure 4 : la construction territoriale comme système (selon François et al., 2006, et Hadjou, 2009).

⇒ Si l'interprétation du patrimoine est une démarche qui dépasse la seule vision économique d'un territoire c'est toutefois, avec les angles retenus dans le cadre spécifique de cette étude, en considérant pleinement ce qu'elle induit en termes de coordination des acteurs, de projet de territoire, de révélation des ressources territoriales, qu'elle pourra être considérée comme une démarche contribuant à la construction d'un territoire.

C2- Interpréter le patrimoine pour construire le territoire

Cherchant à cerner les conditions dans lesquelles l'interprétation du patrimoine peut devenir un facteur de construction territoriale, il semble intéressant en premier lieu de pointer les limites de cette démarche. L'objectif poursuivi étant alors, en toute connaissance de cause, de pouvoir les dépasser.

C21- Interprétation et construction territoriale : limites d'une idée

C211- « For the visitors »

La première limite à considérer est liée à l'émergence même du concept d'interprétation. Cette réflexion s'y est intéressée en tout premier lieu, et a pointé que l'on ne pouvait s'intéresser et comprendre l'idée d'interprétation du patrimoine sans explorer l'histoire des USA et de leurs parcs nationaux. Et l'histoire des USA est avant tout celle de la colonisation féroce de territoires par des migrants européens, qui au fur et à mesure de la « conquête de l'ouest » vont faire disparaître et asservir les peuples autochtones. Le concept de parc national émerge donc pour la première fois au monde au cours du XIXème, sur ces territoires conquis du continent nord-américain. Dans l'histoire des USA, la fin du XIXème siècle est ainsi marquée par la concomitance de la création en 1864 de celui qui reste considéré comme le premier parc national des USA, le « *Yellowstone National Park* », et par la fin de plusieurs siècles de guerres indiennes (Massacre de Wounded Knee, 1890). Pour éclairer cette partie critique de la réflexion, il n'est pas anodin non plus de relever cette citation de Thomas Jefferson (1743-1826), avocat considéré comme un des pères de la République des Etats-Unis d'Amérique du Nord, proche collaborateur de G. Washington, élu à la présidence des USA en 1800 et 1804, qui a écrit en 1784 : « *Si ce n'est sa culture, la nature de l'Amérique doit au moins faire l'admiration du monde* » (Source : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/premier-parc-national/>).

A l'aune de cet éclairage historique on prend toute la mesure des termes de la brochure publiée en 1932 par le service en charge de l'interprétation des parcs nationaux et qui pose les objectifs de l'interprétation :

- « *Diffuser une interprétation simple et compréhensible des caractéristiques essentielles de chaque parc à l'intention du public* » (Lewis, 1988 p.10),
- « *Amener les visiteurs à étudier la réalité par eux-mêmes* » (Lewis, 1988 p.10).

Et l'on lit aussi avec un regard critique ce que F. Tilden pose comme étant le premier principe de l'interprétation « *Any interpretation that does not somehow relate what is being displayed or described to something within the personality or experience of the visitor will be sterile* » (Tilden, 1957 p.9; annexe 1).

⇒ « Dans ses gènes », du fait même des conditions culturelles et historiques dans lesquelles elle a émergé, l'interprétation du patrimoine, pensée pour les visiteurs des parcs nationaux des USA n'est donc pas un *de facto* un facteur de construction territoriale. Pour pouvoir l'être, l'interprétation doit donc être pensée et mise en œuvre dans des logiques qui intègrent d'autres objectifs que la découverte d'un territoire par des visiteurs.

C212- Quand la méthodologie estompe l'idée : un exemple de dérive analytique de plan d'interprétation en France

Cette réflexion a mis en avant que l'interprétation était avant tout un état d'esprit, ce qui la rend d'autant plus compliquée à saisir de façon arrêtée. A ce stade de la réflexion, on peut rappeler que F. Tilden lui-même, s'il s'est prêté à l'exigence du besoin d'une définition du concept qu'imposait sa mission professionnelle, a posé immédiatement la limite qu'il entrevoyait à l'exercice : « *For dictionary purposes, to fill a hiatus that urgently needs to be remedied, I am prepared to define the function called interpretation* » (Tilden, 1957, p.7). J.P. Bringer, le premier auteur en France à avoir traduit les écrits de Tilden pour l'ATEN relève bien aussi que :

- « *F. Tilden s'exprime en poète et en philosophe plutôt qu'en théoricien. Il suggère, plus qu'il ne cherche à démontrer. Sa rhétorique est faite d'une grande richesse de références puisées dans la culture universelle et de la relation très concrète d'expériences personnelles. Le concept d'interprétation qu'il propose est défini d'une manière relative et avec pragmatisme* » (Bringer, 1988, p.7).
- « *Dans la préface de la troisième édition de « Interpreting our heritage » datée de 1976, un directeur du Service national des parcs écrit « Si ce livre avait porté sur la technique ou sur les méthodologies de l'interprétation, il serait devenu obsolète depuis longtemps... Mais F. Tilden a traité des principes de bases et de la philosophie qui sous-tend l'art et le métier d'interprète »* » (Bringer, 1988, p.7).

Ce sont, cela a été mis en avant au début de cette réflexion, les gestionnaires des espaces protégés français qui vont importer dans l'Hexagone le concept de l'interprétation, *via* une des évolutions concrètes de la démarche initiale qui intègre une volonté de planification : les plans d'interprétation. La généralisation des plans d'interprétation dans ce contexte va s'opérer rapidement, en s'affranchissant du long héritage culturel et de l'expérience de leur déploiement initial aux USA puis au Canada. Et ceci va conduire à ce qui peut être considéré comme un exemple de dérive qui semble typiquement française du principe initial de l'interprétation : certains plans d'interprétation vont en France faire la part belle à des démarches analytiques et quantitatives, comme le montre l'annexe 9, qui présente deux documents extraits de l'ouvrage « *Elaborer un plan d'interprétation* » publié par l'ATEN en 1989. Il y est question « *d'exemple d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation* » *via* des « *critères* », « *des coefficients* », des « *moyennes pondérées* », donnant lieu à l'établissement de savants tableaux qui préfigurent les tableurs alors inexistants (cf annexe 9). Outre les questions posées sur les fondements du caractère réellement scientifique de cette approche -questionnement qui dépasse la problématique de cette réflexion-, cette méthodologie proposée par l'ATEN aux gestionnaires d'espaces protégés présente le risque d'une normalisation de la démarche *via* l'application stricte d'un protocole certes bien balisé mais banalisé qui risque alors de couper la réflexion du contexte spécifique du territoire dans lequel elle devrait obligatoirement s'enraciner pour être pertinente.

Il faut être ici explicite : l'objet n'est pas de nier de façon catégorique que l'interprétation doit se construire uniquement sur la base d'une démarche strictement intuitive et sans s'appuyer sur une méthodologie dûment pensée et réfléchie -interprétation et programmes de recherches scientifiques sont intimement liés dès l'émergence du concept, ce point sera souligné plus en avant-. Il s'agit néanmoins de considérer pleinement que « *Tout n'est pas une question de logique* » (Carter, 2005), car l'interprétation « *c'est à la fois une démarche logique (avec une dimension de planification) et une démarche qui demande intuition et créativité* » (Sabatier in Carter, 2005, p.3). Il est entendu que cette considération essentielle ne facilite pas la tâche de tout interprète, mais la subtilité de cette double nature de l'interprétation est également ce qui fonde tout son intérêt, car elle oblige à sortir des sentiers battus, à considérer de façon critique tout schéma proposant un confortable prêt à penser, et au final, à investir une démarche créative, pleinement ancrée dans le contexte singulier des réalités de chaque territoire.

⇒ Pour servir la construction territoriale, les plans d'interprétation doivent être plus que des outils de gestion du territoire : de réels outils de son interprétation.

C213- Tourisme et interprétation : les conditions d'une union réussie

Le lien qui lie tourisme et interprétation est relevé par Carter : « *L'interprétation est un élément essentiel du tourisme durable* » (Carter, 2005). Lorsqu' on explore plus précisément les relations existant entre tourisme et interprétation, on note que le début des années 2000 est marqué par un double mouvement :

- D'une part le monde du tourisme, dans l'élan des politiques écotouristiques naissantes, s'approprie les démarches d'interprétation. Ainsi, en 2002, la Charte européenne du tourisme durable (CEDT) précise que « *L'éducation à l'environnement et l'interprétation du patrimoine constitueront une priorité dans la politique touristique du territoire* » (CEDT, 2002, p.10).
- D'autre part, en France et à l'échelle internationale, des interrogations émergent quant à la compatibilité entre les démarches d'interprétation du patrimoine et les politiques touristiques
 - « *Partant du constat d'une certaine dérive du concept initial -définition incertaine, multiplication et banalisation des réalisations, uniformisation des supports et des discours, manque de créativité et d'émotion, standardisation des équipements,... ils [les participants au séminaire « Interprétons l'interprétation » qui s'est tenu à Lyas, Ardèche, les 7 et 8 décembre 2000] ont éprouvé le besoin de faire le point sur la pratique de l'interprétation en France aujourd'hui* » (Notes du parc naturel régional des Monts d'Ardèche in Carter, 2005, p.92).

- « Ces dernières années, l'expansion dramatique d'activités d'interprétation dans de nombreux sites patrimoniaux, l'introduction de technologies élaborées d'interprétation de même que de nouvelles stratégies économiques en matière de marketing et de gestion des sites patrimoniaux ont créé de nouvelles problématiques et soulevé des questions élémentaires de première importance quant aux finalités de la conservation et l'appréciation du public des sites patrimoniaux à travers le monde » -« La charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux » (ICOMOS, 2008)-.

En 2010, dans sa « note de synthèse sur le colloque Capitales et patrimoine au XXI^{ème} siècle : l'implication des groupes sociaux dans l'interprétation des sites patrimoniaux » (Morin, 2010), Cindy Morin pointe d'une part que si « le tourisme engendre d'incontestables avantages », il peut cependant induire « un risque réel pour le patrimoine », dans le sens où « une masse touristique notable contribue à modifier le patrimoine » (Morin, 2010). Ce même auteur précise immédiatement que « les activités d'interprétation font partie des pistes de solutions potentielles visant à renverser cette tendance » (Morin, 2010).

Tourisme et interprétation sont donc intimement liés. Est-ce pour le meilleur, ou pour le pire ? Quelles sont les conditions qui permettent de mettre l'interprétation au service de politiques touristiques pertinentes pour les territoires ?

➤ C2131 : Conserver avant d'interpréter

Le processus de patrimonialisation a été présenté et analysé dans la seconde partie de cette réflexion (cf chapitre B24 p.20 et figure 1, p.21). Il est apparu comme un processus séquencé, dont les auteurs ont rappelé l'importance de la réalisation de chaque étape : « *Le déroulement de chaque étape conditionnant celui de la suivante* » (François et al., 2006). L'interprétation peut être rattachée à l'étape de l'« Exposition » puisqu'elle contribue à faire découvrir le patrimoine au public. Et cette étape, si l'on considère le processus de patrimonialisation dans son ensemble est une étape postérieure à celles de la justification et de la conservation pour lesquelles l'importance des connaissances et procédés scientifiques a été dûment mise en lumière (Landel, 2007). Et c'est bien ici que souvent, lorsque ce sont les logiques d'économie touristique qui dominent le bât blesse : les objets patrimoniaux sont mis en exposition sans que les conditions de leur justification et de leur conservation aient été non seulement mises en œuvre, mais simplement pensées.

Le Queyras est un exemple de ce talon d'Achille : il n'y existe aucune politique formalisée de conservation de tout un pan du patrimoine, (inventaire scientifique des collections, mesure de conservation d'objets fragiles...), malgré la diversité des espaces culturels qui exposent le patrimoine culturel rural -Ecole d'autrefois à Arvieux, Maison du costume à Abriès, Musée du Soum à Saint Véran et Moulin d'Arvieux qui appartiennent pourtant au PnrQ...- (Gerrer, 2016). Les objets patrimoniaux sont donc bien « mis en exposition », à des fins touristiques, mais sans que leur conservation soit pleinement assurée. Ce constat pose bien entendu de multiples interrogations qui dépassent le cadre strict de la réflexion de cette étude.

Il va sans dire que cette condition -justifier et conserver le patrimoine avant de le mettre en exposition- s'applique également aux opérations de restauration, qui sont pleinement intégrées à l'étape « conservation » de la patrimonialisation. Si le « *patrimoine culturel rural* » peut être un point d'appui déterminant pour entraîner un territoire vers un développement singulier basé sur le tourisme culturel, considérer le tourisme comme le seul nouvel usage qui doit donner le cap aux opérations de restauration peut avoir pour conséquence que les conditions garantissant la pérennité du patrimoine ne soient pas remplies.

L'interprétation doit aussi permettre de dépasser les clichés trop souvent mis en avant par les politiques touristiques : « *La publicité touristique aussi, qui propose le beau temps perpétuel des contrées archétypiques, où cependant l'essentiel du voyage sera soigneusement évité : revenir autre* » (Corboz, 1983) ; et permettre ainsi que le voyage permette cette aventure de « *revenir autre* ».

⇒ Pour que l'interprétation et tourisme puissent concourir ensemble à la construction territoriale, il ne peut y avoir d'interprétation du patrimoine sans conservation du patrimoine.

➤ C2132 : Quand l'interprétation tombe dans le panneau

Lorsque l'on évoque l'interprétation en France, la première référence est bien souvent celle des sentiers et des panneaux qualifiés « d'interprétation ». C'est en effet *via* la création de tels sentiers que l'interprétation est fréquemment déployée de façon revendiquée, notamment sur les territoires à vocation touristique. Or, comme la précise explicitement la préface de l'édition française de l'ouvrage de Carter, « *interpréter, c'est d'abord s'adresser à quelqu'un en personne : le face à face est le premier « support » de l'interprétation, et ce savoir-faire n'est pas inné. Il demande réflexion, formation et il faut s'y exercer. Contrairement à ce que de trop nombreuses installations de panneaux laissent croire, en France, les supports matériels de l'interprétation ne sont pas des finalités en soi, ce sont des « substituts » dont l'utilité doit être démontrée* » (Sabatier in Carter, 2005, p.3).

Poser un panneau que ce soit dans un milieu naturel, dans un village, voire dans une ville, n'est jamais neutre. Sans ouvrir la réflexion sur le contenu (les textes souvent trop longs, trop techniques...), il faut convenir que la pose d'un panneau a d'une part un impact visuel sur le milieu dans lequel il est posé -un panneau par essence se devant d'être visible- et va donc, contribuer à une certaine artificialisation des milieux, et d'autre part orienter le regard du visiteur, lui proposer une lecture de ce qu'il a sous les yeux, souvent au détriment d'une autre. Ce dernier point est particulièrement vrai lorsqu'il n'existe aucune politique coordonnée d'interprétation à l'échelle du territoire. Sûr de sa bonne foi, chaque acteur estime alors que c'est son regard qui doit être partagé, et va créer -souvent avec l'aide de subventions publiques- puis mettre en place des panneaux, l'un sur la botanique, l'autre sur la géologie, l'un sur Natura 2000, l'autre sur un APPB, etc. Un « sur-panneautage » du territoire n'est malheureusement pas exclu. Témoignant d'une absence de coordination entre les acteurs en matière d'interprétation, il nuit non seulement à une certaine idée de la qualité d'un paysage mais également à la « lecture » globale du territoire. On peut enfin s'interroger sur le reflet du territoire ainsi délivré.

Poser des panneaux, c'est aussi penser à leur accès -parking éventuels- et surtout à leur entretien et à leur maintenance. L'annexe 10 propose quelques illustrations de ces propos à partir d'exemples choisis dans le Queyras.

Il faut enfin aussi reconnaître que parfois, c'est le silence qui est la meilleure interprétation : « *Au moment de consulter votre inventaire de sites fascinants, et de commencer à rêver à la merveilleuse interprétation que vous pourriez mettre en place, tâchez de vous souvenir du plaisir qu'il y a à découvrir un endroit en ayant l'impression d'être le premier à en fouler le sol. Restez sensible à l'atmosphère d'un endroit et laissez aux autres une chance d'éprouver le plaisir de la découverte par soi-même* » (Carter, 2005, p.42). Comme F. Tilden le propose : « *Nothing in excess* » (Tilden, 1957, p.78).

⇒ « *Parler à quelqu'un, face à face et en personne, constitue l'un des meilleurs vecteurs de l'interprétation, mais les brochures, les panneaux et d'autres méthodes se révèlent des substituts efficaces pour accueillir, guider et divertir les visiteurs* » (Carter, 2005, p.67). Pour que l'interprétation et tourisme puissent concourir de concert à la construction territoriale, l'interprétation ne peut se limiter à la création de sentiers ponctués de panneaux mais doit investir, de façon réfléchie et coordonnée, un ensemble diversifié de supports pour délivrer les messages qu'elle souhaite mettre en avant pour permettre la découverte d'un territoire.

C214- Apprivoiser l'interprétation

Cette réflexion le montre, l'interprétation est une idée dont les contours sont poreux, et dont la transposition des principes en France pose de multiples difficultés, pour tout un faisceau de raisons (culturelles, ouvrages non traduits...). Ceci peut rendre le concept difficile à saisir, et provoquer diverses réactions.

Une possible méfiance par exemple, qui va conduire certains à s'en éloigner, et d'autres à la considérer comme une démarche trop intellectuelle, qui n'offre aucun débouché concret. Ou encore une forme d'idéalisation de l'idée -voire de « sacralisation »-, qui peut alors conduire à une forme d'élitisme (ces constats sont issus d'observations faites dans le cadre professionnel, depuis de nombreuses années ; ils peuvent être nuancés entre les deux pôles extrêmes présentés, et restent bien entendu discutables).

Il convient donc d'apprivoiser l'interprétation, et pour cela, de considérer en premier lieu comme le fait F. Tilden que « *Since the earliest cultural activities of man there have been interpreters. Every great teacher has been an interpreter* » (Tilden, 1957, p.4). La vision de J. Carter éclaire aussi ce point : « *L'art d'interpréter remonte à l'époque où l'on a commencé à visiter des endroits parce qu'on les jugeait intéressants. Les gentlemen de l'époque Régence, au 18^{ème} siècle, se voyaient probablement offrir les services de guides locaux lors qu'ils effectuaient leur « Grand Tour de l'Europe »* » (Carter, 2005, p.11).

Comme le dit spontanément une personne contactée au cours de l'enquête présentée dans cette réflexion « *Nous pourrions tous être des interprètes* » (élu). Oui, en considérant que chacun a un vécu, des idées, une expérience relative à un ou plusieurs territoires.

Et qu'il est à même de pouvoir les partager dans la simplicité et le respect de ce qu'il est intimement, en gardant à l'esprit la résonance des mots de F. Tilden lorsqu'il évoque de « *superb interpretations [he has] heard*»: « *The interpreter was aware of no principles, but was merely following his inspiration* » (Tilden, 1957, p.4). L'interprétation reste donc « *une chose très personnelle* » (Carter, 2005) que chacun peut chercher à apprivoiser, dans un cheminement qui lui est propre, l'esprit ouvert.

C215- Quelle motivation pour un « regard extérieur » ?

L'interprétation n'a pas échappé au contexte global de l'économie marchande qui est celui de notre société occidentale du XXIème siècle. Elle est donc devenue elle aussi un « marché ». D'autant plus intéressant que son lien avec les politiques d'écotourisme a dégagé de multiples perspectives et fait émerger de nouveaux débouchés. Au-delà des espaces protégés, nombreuses sont désormais les collectivités territoriales qui souhaitent « interpréter leur patrimoine » à des fins de développement touristique. Face à cette demande, une offre s'est naturellement structurée ; les consultants en interprétation, les bureaux d'études proposant de réaliser des sentiers, des panneaux, des plans d'interprétation ont fleuri. A nouveau, il convient ici d'être explicite : il ne s'agit nullement de remettre en cause *a priori* et dans une posture globalisante et réductrice les compétences et le savoir-faire qui peuvent être ceux de ces personnes et structures. Il convient simplement de souligner que le recours à un « regard extérieur » doit être pensé, réfléchi, et ne peut en aucun cas être uniquement motivé par des raisons économiques ou administratives (marchés publics). Le « regard extérieur », professionnel et compétent a toute sa place et sa pertinence dans les démarches d'interprétation du territoire. Comme le pointe J. Carter, si « *faire appel à des consultants* » présente de multiples intérêts -« *apporter conseil et assistance à tous les stades de l'élaboration du programme* » etc (Carter, 2005)-, cela ne dispense nullement la structure qui impulse et porte la démarche de « *préparer un dossier clair et concis* » (Carter, 2005).

⇒ Avoir recours à un regard extérieur fait donc partie des options disponibles. Ce regard peut, lorsqu'il ne se substitue pas à celui des acteurs locaux, avoir toute sa place et sa pertinence. Associé à d'autres regards. Celui d'une communauté scientifique pluridisciplinaire. Et celui des communautés qui vivent sur un territoire et donnent tout son sens à ce terme.

C22- Pour une vision renouvelée de l'interprétation du patrimoine

C221- Connaître pour interpréter

Il convient de noter en tout premier lieu que dès qu'apparaissent les premiers écrits sur l'interprétation, l'importance des données scientifiques sur lesquelles elle doit impérativement s'appuyer est mise en lumière et identifiée comme une condition *sine qua none* de sa pertinence. Lewis relève en effet que la plaquette publiée en 1932 par le service des parcs nationaux des Etats-Unis d'Amérique pose comme étant l'un des « *principes généraux pour les programmes d'interprétation* » qu'il convient de « *mettre au point un programme de recherches qui fournira en permanence des faits interdépendants appropriés à l'insertion dans les programmes éducatifs* » (Lewis, 1988).

F. Tilden renforcera cette idée initiale dans son ouvrage : « *Both historical authenticity and proper interpretation demand facts. Research is the way to obtain these facts. There is no substitute for it, and no historic preservation should be attempted without research* » (Alexander, cité par Tilden, 1957, p.5).

En France, faisant le constat de « *l'éparpillement des connaissances* », du « *grand nombre des techniques et des méthodes déployées* », de « *l'éclatement des lieux de diffusion* », l'anthropologue I. Chiva pointe dans le rapport qu'il remet au Ministre de la culture concernant la politique pour le « *patrimoine culturel rural* » l'importance « *d'un travail plus approfondi, réalisé selon des méthodes scientifiques éprouvées* », et celle de « *prévoir une intégration des connaissances dans une base de données locale* » (Chiva, 1994).

L'importance de méthodes d'investigation scientifique pour construire une interprétation est également posée comme un préalable requis pour toute interprétation dans les textes à portée internationale de l'ICOMOS, et notamment la « *Charte pour l'interprétation des sites culturels patrimoniaux* » de 2008 :

- « *L'interprétation et la présentation devraient reposer sur les preuves recueillies par les méthodes scientifiques et de recherche communément admises ainsi que sur les traditions culturelles vivantes* » (ICOMOS, Québec, 2008)
- « *L'interprétation devrait être basée sur une étude multidisciplinaire approfondie du site et de son environnement. L'interprétation devrait également reconnaître et inclure les hypothèses historiques alternatives, les traditions et les histoires locales* » (ICOMOS, Québec 2008).

Cette réflexion s'est précédemment intéressée aux questions posées par la restauration de deux fours communautaires à Arvieux, dont le caractère patrimonial a été mis en évidence. Il semble donc opportun de relever que ce principe de connaissance scientifique fine sur laquelle doit s'appuyer toute interprétation s'applique aussi aux éléments constitutifs d'un patrimoine matériel. Dès 1964, l'ICOMOS précise dans sa « *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites* » que « *La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental* » (ICOMOS, 1964). Ce premier postulat général imaginé tout d'abord pour les monuments historiques sera ensuite transposé aux éléments de ce que cet organisme désigne sous les termes de « *patrimoine bâti vernaculaire* » (ICOMOS, 1999) : « *La conservation du patrimoine bâti vernaculaire doit être menée par des spécialistes de diverses disciplines, qui reconnaissent le caractère inéluctable du changement et du développement et le besoin de respecter l'identité culturelle de la collectivité* » (Charte du patrimoine bâti vernaculaire, ICOMOS, 1999).

Enfin, l'ICOMOS fait explicitement un lien entre le tourisme culturel, l'interprétation et l'approche scientifique qui doivent en constituer les fondations, et la qualité du développement : « *Placer l'authenticité au cœur du développement du tourisme culturel et de la croissance des stratégies d'interprétation et de communication ; favoriser une interprétation fondée sur une approche scientifique et des inventaires fiables (...)* » (Déclaration de Paris sur le patrimoine comme moteur du développement, Paris, 2011).

Cette approche scientifique transdisciplinaire est sans doute la meilleure pour faire émerger le territoire dans toute sa complexité historique, que Corboz compare à un « *palimpseste* »³ (Corboz, 1983)» (Corboz, 1983). Cet auteur pointe lui aussi l'importance que revêt la compréhension, préalable à toute intervention qui se voudrait « *intelligente* » : « *Un « lieu » n'est pas une donnée, mais le résultat d'une condensation. Dans les contrées où l'homme s'est installé depuis des générations, a fortiori depuis des millénaires, tous les accidents du territoire se mettent à signifier ; les comprendre, c'est se donner la chance d'une intervention plus intelligente* » (Corboz, 1983). Et c'est, selon cet auteur, la meilleure façon d'approcher le territoire -et donc son patrimoine- dans sa complexité, en se donnant les moyens de saisir, via des regards croisés, « *certaines strates [qui] ont même été supprimées volontairement* » (Corboz, 1983).

Cette indispensable approche transdisciplinaire inclue également ce que F. Boillot-Grenon, rédactrice des schémas d'interprétation des parcs nationaux des Ecrins (Boillot-Grenon, 1998) et de Port-Cros (Boillot-Grenon, 2002) qualifie d'« *approche sensible* », (Boillot, 2011). Soulignant d'emblée « *qu'il n'y a pas d'approche sensible sans démarche scientifique, anthropologique et prospective* » (Boillot, 2011), elle défend l'idée que cette approche permet de capter les « *identités imprenables* » (Boillot, 2011) d'un territoire. « *L'identité imprenable* » étant définie par l'auteur comme celle « *d'un caractère qui n'est pas forcément valorisant, voire même qui peut entrer en conflit avec l'image affichée par le consensus des acteurs du territoire. La définition de ce caractère-là permet un travail d'appartenance fine au territoire, qui va permettre de sortir des idées reçues et peut-être faire émerger un regard actualisé* » (Boillot, 2011). Par ce travail anthropologique, « *on touche à des masques que la population a mis sur des pans entiers de l'identité, qu'elle ne veut plus voir, et qu'elle ne voit plus, parce qu'ils sont rattachés à des événements politiques ou économiques trop négatifs et pas suffisamment acceptés* » (Boillot, 2011).

Le lien intime et fondamental entre interprétation et recherche scientifique pluri et transdisciplinaire apparaît donc ici comme une évidence, d'un point de vue historique, et dans les intentions et les déclarations tout du moins. Cette approche scientifique doit conduire à l'établissement de données organisées et donc exploitables qui constitueront les fondations de toute interprétation. Dans le cadre précis de cette étude, cela signifie que le conseil scientifique du parc a un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre du schéma d'interprétation du territoire appelé par la charte du PnrQ (Cette réflexion a d'ailleurs fait l'objet d'une première présentation au conseil scientifique du PnrQ lors de sa réunion de juin 2018. Ce premier pas devra être consolidé).

⇒ Inscrite dans les gènes de la démarche, la recherche scientifique, pluri et transdisciplinaire, productrice et organisatrice de données, est la compagne fidèle, sans cesse réinterrogée de toute interprétation du patrimoine réussie.

³ Un palimpseste « *est un manuscrit constitué d'un parchemin déjà utilisé, dont on a fait disparaître les inscriptions pour pouvoir y écrire de nouveau* »
(Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/palimpseste/57417>)

C222- « Interpreting OUR heritage »

Le caractère inclusif et collectif de ce « our » dans le titre de l'ouvrage de F.Tilden a déjà été souligné. Il s'agit à présent de faire quelques pas de plus sur le cheminement qu'il suggère.

➤ C2221- L'indispensable écoute des communautés locales

Cette réflexion a précédemment pointé le fait que l'interprétation a été initialement pensée pour permettre la découverte de sites naturels à des visiteurs ; les limites de ce postulat initial ont également été évoquées. Les années 2000 marquent indéniablement une prise de conscience en la matière, et les écrits mettent désormais en avant le fait que toute interprétation du territoire pertinente ne peut se construire sans une écoute attentive des communautés locales.

En 2005, J. Carter met en avant deux démarches d'interprétation qui, au Royaume Uni, se sont appuyées sur les communautés locales :

- « *La stratégie interprétative des Highlands lancée par les collectivités locales, vise à encourager le développement de moyens d'interprétation par les populations locales elles-mêmes. Ainsi, cette stratégie bénéficie autant à la population qu'aux visiteurs. Ce double objectif de satisfaire les résidents et les touristes n'est pas contradictoire. En effet, une communauté consciente de son patrimoine est d'autant plus à même de savoir le faire partager à ses visiteurs* » (Carter, 2005). Cet auteur note enfin que « *La stratégie interprétative des Highlands demeure aujourd'hui un exemple majeur du bon fonctionnement des programmes stratégiques d'interprétation* » (Carter, 2005).
- « *Le programme d'interprétation du West Lochaber (...) a permis de prévoir la mise en place d'une approche détaillée pour cette région faiblement peuplée dont l'économie demeure fragile. La consultation des populations locales, y compris des visites d'école, ou l'organisation de votes pour identifier les ressources les plus importantes du patrimoine local, a contribué à désigner quelques sites clefs, qui ont ensuite fait l'objet d'une évaluation pour vérifier l'opportunité d'élaborer une interprétation. Le programme demande également une évaluation de la façon dont les populations locales pourraient participer à l'interprétation des sites pour les visiteurs (...)* » (Carter, 2005).

Carter souligne ici que dans ces deux expériences concrètes menées dans le cadre d'un programme de « *L'initiative pour le tourisme et l'environnement* » (Carter, 2005), les communautés locales ont été sollicitées à deux niveaux différents : pour définir ce qui fait d'après elles patrimoine, qui sera donc -après « *évaluation* », les indispensables regards croisés - interprété, et pour devenir elles-mêmes des acteurs des démarches d'interprétation.

Carter fait un inventaire assez exhaustif des difficultés inhérentes à cette démarche : « *C'est un exercice qui demande du temps et qui peut éveiller des frustrations* », « *Les tensions locales et le fait que certaines personnes ne semblent qu'indirectement concernées par votre projet* », « *Les groupes et les associations se montrent parfois réticents à l'adoption de nouvelles idées ou de nouvelles approches* », « *Il est impossible de trouver un terrain vierge de tensions pour démarrer un projet qui touche au lien entre une communauté et son patrimoine* », « *Malgré tous les efforts déployés, il ne sera pas possible d'éviter que certains groupes qui devraient être impliqués dans le processus s'en tiennent volontairement à l'écart. Il en est ainsi partout.* » (Carter 2005).

Il met néanmoins en avant les multiples avantages qui font que selon lui, « *[travailler avec les communautés locales] demeure essentiel* » (Carter 2005) : « *Le programme doit être approprié par les membres de la communauté locale de manière à ce qu'ils le soutiennent plutôt que de le rejeter* », « *L'interprétation peut bénéficier de l'ensemble des savoirs et des savoirs faire locaux* », « *Le programme peut contribuer au développement de la communauté. Les personnes impliquées peuvent en retirer une plus grande estime d'eux-mêmes et trouver dans l'élaboration du programme une opportunité de développer de nouvelles compétences* » (Carter, 2005).

Relevant que « *Très souvent, l'impulsion est lancée par un organisme public* » et « *que les programmes qui en résultent laissent généralement peu de place à la participation de la communauté étant donné les échéances* » (Carter, 2005), il précise que « *la participation de la communauté ne doit pas être perçue comme une simple formalité sous peine de provoquer le ressentiment ou l'indifférence* ».

J. Carter pointe enfin le rôle déterminant d'une approche historique de la communauté : « *Ainsi, plus vous en saurez sur l'histoire de la communauté, mieux vous expliquerez l'attitude parfois étrange de certains de ces membres* » (Carter, 2005), ce qui vient consolider ce qui a été souligné précédemment quant à l'importance des programmes scientifiques de recherche.

Bien que l'ouvrage de Carter semble marquer un tournant décisif dans la prise en compte des communautés locales dans les démarches d'interprétation, cette préoccupation dépasse désormais le cadre strict de ces expériences menées en Grande Bretagne qu'il relate, et fait aujourd'hui consensus au niveau international :

- Dans la charte internationale du tourisme culturel : « *Les communautés d'accueil et les populations locales doivent participer aux programmes de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux* » (ICOMOS, 1999),
- Dans la déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu : « *Reconnaissant que l'esprit du lieu est transmis essentiellement par des personnes et que la transmission participe activement à sa conservation, nous déclarons que c'est par la communication interactive et la participation des communautés concernées que l'esprit du lieu est sauvegardé, employé et enrichi* » (ICOMOS, 2008),
« *Considérant que les communautés locales sont généralement les mieux placées pour saisir l'esprit du lieu, surtout dans le cas des groupes traditionnels, nous soutenons qu'elles devraient être intimement associées à tous les efforts de conservation et de transmission de l'esprit du lieu* » (ICOMOS 2008).

En 2010, Morin propose même d'aller plus loin, en considérant que « *Les populations locales font partie intégrante du patrimoine in situ* », dans le sens où « *elles participent à sa vitalité, à sa culture, à sa compréhension, à sa complexité, à son histoire et à sa transmission* » (Morin, 2010).

⇒ L'écoute et l'attention portées aux communautés locales apparaissent donc ici comme des données à la fois récentes dans l'histoire de l'interprétation, et déterminante pour faire de l'interprétation un facteur de construction territoriale ; en ce sens, cette idée est la clef de voûte de cette réflexion.

Deux expériences concrètes conduites en France permettent de l'illustrer, et d'y puiser, si besoin était, une forme d'inspiration qui pourrait porter le schéma d'interprétation du Queyras.

➤ C2222- L'expérience des écomusées, « *musées alternatifs* » (De Varines, 2006)

La nouvelle muséologie, creuset qui a vu naître le concept d'écomusée, a constitué un milieu propice à l'appropriation de l'interprétation, que ce soit au Canada (Soulier, 2010) ou en France où Georges Henri Rivière, muséologue fondateur du musée des ATP de Paris a pressenti en pionnier l'intérêt du concept d'interprétation, en faisant un des éléments fondateurs des écomusées (Bringer, 1988 p.5 ; Rivière 1992)

Retraçant l'émergence du concept d'écomusée, H. de Varines relève que « *à partir de 1972, un musée original est établi dans la communauté urbaine du Creusot-Montceau, en France, appuyé sur les notions de territoire (à la place du musée bâtiment), de communauté (à la place des publics), de globalité du patrimoine (à la place des collections)* » (De Varines, 2006). Qualifiant cet écomusée d'« *OMNI, objet muséologique non identifié* », l'auteur précise qu'« *il sera pendant dix ans une référence pour les muséologues du monde entier* » (De Varines, 2006). Il s'appuie sur cette expérience fondatrice pour définir le concept de « *musée alternatif* » (De Varines, 2006) : « *Il s'agit d'une structure dont le langage est l'exposition, couvrant la totalité d'un territoire plus ou moins cohérent, utilisant le patrimoine global de ce territoire et l'expertise de ses habitants.*

C'est un instrument culturel pour le développement du territoire, selon un processus continu impliquant la communauté locale, les collectivités publiques et les institutions administratives et scientifiques et un certain nombre de professionnels » (De Varines, 2006).

Il note enfin « *qu'en Chine, une initiative de l'administration centrale relayée par plusieurs provinces a mené à la création d'un vaste réseau d'écomusées* » (De Varines, 2006), et que selon « *les principes de Liuzhi* », « *principes fondateurs de ces écomusées chinois* », « *Les habitants des villages sont les vrais propriétaires de leur culture. Ils ont le droit de l'interpréter et de la valider eux-mêmes* » (De Varines, 2006).

⇒ En France -et même en Chine- s'intéresser au concept d'écomusée apporte un éclairage très concret à la réflexion concernant la façon dont les communautés locales doivent être associées aux démarches d'interprétation du territoire.

➤ C2223- L'expérience alpine des « Caractères d'altitude »

Menée en 2013 dans les Hautes-Alpes, cette expérience est à considérer avec une attention toute particulière, dans le sens où elle a été menée sur un territoire alpin, le parc national des Ecrins, dans le cadre d'un partenariat entre ce parc, le Centre de l'Oralité Alpine du Département des Hautes-Alpes⁴, et le Musée dauphinois, institution culturelle majeure des Alpes françaises. C. Dautrey la résume ainsi : « *Réalisé à l'occasion des quarante ans du Parc national des Ecrins et à sa demande, ce travail complète encore le portrait du massif. Le Centre de l'oralité alpine et le Musée dauphinois se sont associés au parc pour une mise en espace de ces créations, tentant d'approcher, au travers de ces caractères particuliers, le fameux « caractère » du Parc* » (Dautrey, 2013). M. Mallen précise que « *Le postulat de départ reposait sur le fait qu'un massif prend corps par le corps de ceux qui le vivent, comme si l'existence d'un territoire ne se jouait pas seulement par les éléments et critères qui en permettent une définition mais bien par la capacité de ceux qui le vivent à dire, à « oraliser », à rendre explicite la ou les représentations qu'ils s'en font. La perception, voire la définition d'un territoire, et par voie de conséquence son usage, évoluent avec le paradigme sociétal dans lequel ils s'inscrivent* » (Mallen, 2013).

Concrètement, cette expérience fut tout d'abord un « voyage » (Mallen, 2013). Un voyage vers « *trente personne, ou plutôt trente personnages, trente histoires de vie, trente sensibilités pour parler d'un massif sous l'angle de son unité, de sa naturalité, de sa culture (...)* » (Mallen, 2013). Voyage qui s'est incarné dans une enquête d'oralité « *conduite par le Centre de l'oralité alpine et le Parc national des Ecrins, et réalisée par Julia Montredon, historienne* », et qui « *a permis de collecter quelques 80 heures de paroles, une matière sonore exceptionnelle, aujourd'hui conservée, numérisée, indexée, synthétisée (...)* » (Mallen, 2013).

Si M. Mallen pointe que « *[cette matière] est encore inutilisé ou si peu* » (Mallen, 2013) elle a néanmoins donné lieu à diverses formes de restitutions : une exposition intitulée « Caractères d'altitude » présentée au Musée dauphinois, un ouvrage éponyme publié par ce même établissement, et la réalisation de « POM » des « Petites œuvres Multimédias » dont M. Mallen rapporte que « *C'est Vincent Verrier, auteur exposé dans le cadre de l'exposition qui le premier révéla aux équipes du parc et du centre de l'oralité ce concept de POM* » (Mallen, 2013), dont « *le concept initial vient du New Yorker avec la série « One in eight million », portraits d'habitants de New York diffusés en ligne* » (Mallen, 2013). « *Le concept de POM offre de multiples avantages : utilisation des voix des témoins, mise en place d'une narration, temps court, insertion de l'image photographique comme complément d'un propos, sensible ou factuel, et rythme contrôlé par des images pour les principaux* » (Mallen, 2013). De nombreuses POM sont visibles sur le site internet « Pierres qui roulent » : <http://pierresquiroulent.fr/>

⁴ Créée en 2007 par le Département des Hautes-Alpes cette structure a depuis cessé de fonctionner.

⇒ L'expérience des « Caractères d'altitude » est donc intéressante à bien des points de vue. Elle s'inscrit pleinement, les propos de Marc Mallen le prouvent, dans la vision humaniste du territoire qui est précisément celle retenue pour cette réflexion, elle donne la parole à des femmes et des hommes qui appartiennent à une communauté locale attachée à un territoire dont on cherche à saisir le « caractère », elle s'ancre dans une vision contemporaine de cette communauté, échappant par là même à toute forme de nostalgie passéiste qui peut marquer les enquêtes d'oralité, elle s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs structures culturelles alpines, et propose enfin un mode de restitution qui investit une panoplie de médias. En ce sens, la quête de ces « Caractères d'altitude » constitue une expérience concrète remarquable en matière d'interprétation d'un territoire, permettant de cheminer « vers la construction collective d'un territoire » (Dautrey, 2013).

C23- L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale.

C231- L'interprétation du patrimoine pour coordonner les acteurs

M. Sabatier le souligne dans la préface de l'édition française de l'ouvrage de Carter, « *L'interprétation est aussi un jeu d'acteurs à plusieurs sources : le (les) public(s) (...), les communautés locales concernées (...), l'organisme en charge du projet, et singulièrement, la personne qui le conduit, dont la sensibilité, la culture et l'imagination ne sont pas indifférentes* » (Sabatier, in Carter, 2005). Le rôle de ce faisceau d'acteurs mobilisés dans toute démarche d'interprétation pertinente est aussi relevé par l'ICOMOS : « *L'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux doivent être le résultat d'une collaboration efficace entre professionnels du patrimoine, communautés associées et autres acteurs* » (Principe 6 de la charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux, ICOMOS, Québec, 2008). Cette réflexion vient également de mettre en évidence le rôle des acteurs du tourisme, celui des scientifiques de différentes disciplines, celui des communautés locales, compagnons qui apparaissent à présent indispensables pour toute démarches d'interprétation pertinente.

⇒ Ainsi envisagée, l'interprétation du patrimoine propose donc bien « *La coordination des acteurs* » dont L. Hadjou « *fait le premier pilier de la construction territoriale* » (Hadjou, 2009). Dans ces conditions, l'interprétation du patrimoine est donc bien un facteur de construction territoriale.

C232- L'interprétation du patrimoine pour révéler les ressources territoriales

Le lien a été établi entre patrimoine et interprétation. L'indispensable caractère collectif du processus de patrimonialisation qui permet de définir un patrimoine de façon partagée et aussi consensuelle que possible a été mis en lumière.

Au terme de cette réflexion, l'interprétation du patrimoine apparaît comme une démarche permettant d'investir pleinement ce processus de patrimonialisation, via un jeu d'acteurs territorialisés fédérés autour d'un projet dont le cœur est la révélation de cette ressource territoriale toute singulière que constitue le patrimoine.

⇒ Ainsi envisagée, l'interprétation du patrimoine propose donc bien à la fois « *la révélation des ressources territoriales* » dont L. Hadjou fait « *le second pilier de la construction territoriale* » (Hadjou, 2009) et une « *combinaison originale des ressources* » (François et al., 2006) qui « *participent toutes à la construction du territoire* » (Hirczak et al., 2009). Dans ces conditions, l'interprétation du patrimoine est donc bien un facteur de construction territoriale.

C233- L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale.

Dans les conditions que cette réflexion vient d'identifier, l'interprétation du patrimoine peut donc être un facteur de construction territoriale. La figure 5 ci-après schématise ce processus.

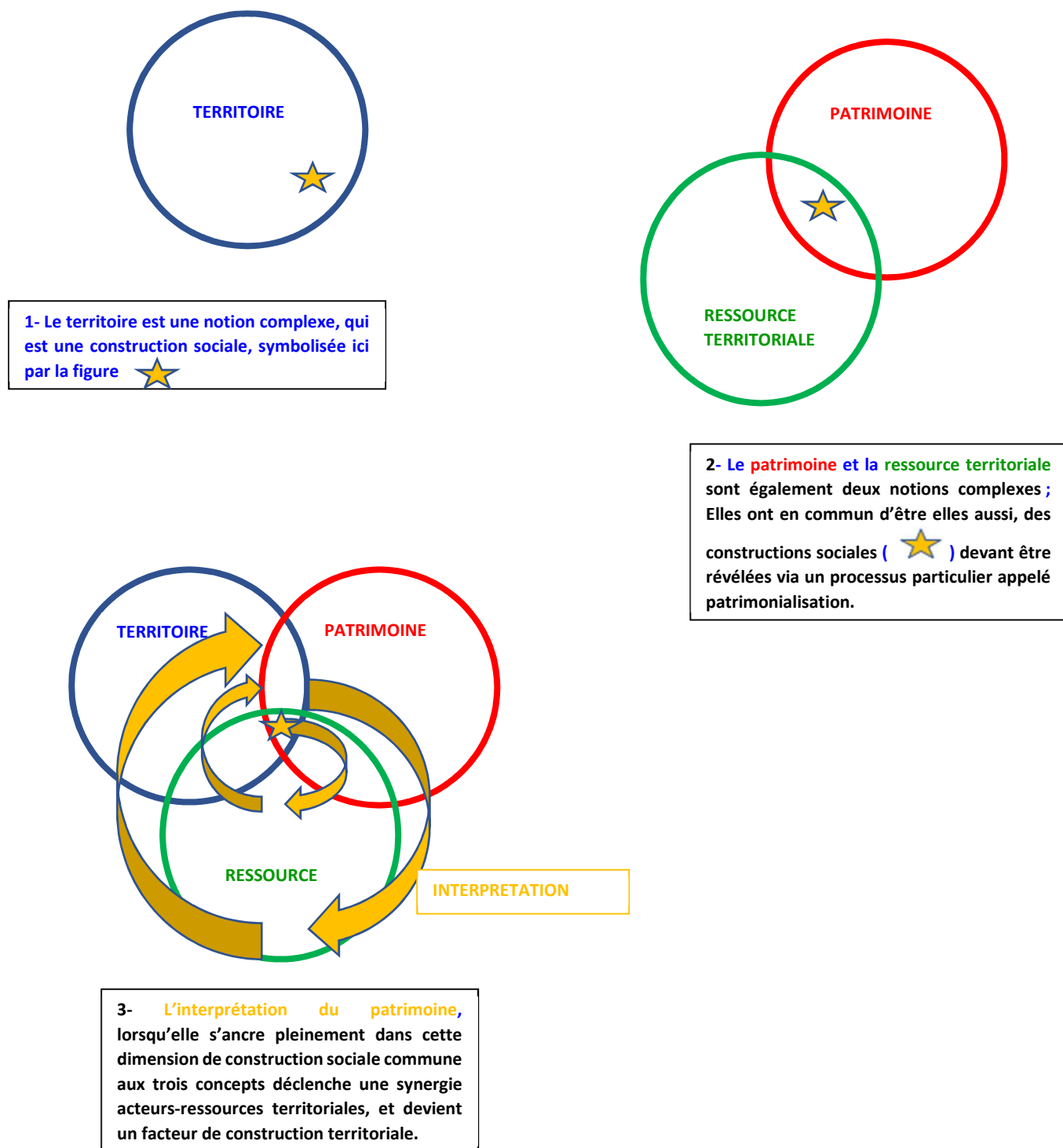


Figure 5, l'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale.

CONCLUSION

Humanités montagnardes

Cette réflexion s'est attachée à démontrer que l'interprétation du patrimoine pouvait être un facteur de construction territoriale, et en a précisé les conditions.

Elle a pour cela en premier lieu exploré la notion de territoire, en l'approchant dans sa complexité temporelle et spatiale, et en démontrant que le territoire est une construction sociale, qu'il convient de considérer dans le temps long. Illustrant concrètement ce propos en posant un premier regard sur le Queyras, cadre géographique dans lequel elle s'ancre, elle a démontré que le caractère alpin et frontalier de ce territoire lui confère des singularités, qui se traduisent par des variations territoriales importantes dans les deux dimensions considérées, temporelle et spatiale. Le Queyras est ainsi lui aussi apparu comme un territoire construit, dans le temps, et dans l'espace.

Considérant la proximité entre la notion de ressource territoriale et celle de patrimoine mise en lumière par de nombreux auteurs, la réflexion a dans un second temps exploré les conditions qui permettent à des ressources territoriales d'être « révélées », *via* un processus particulier appelé patrimonialisation. Ce processus, séquencé, permet de poser la question de « ce qui fait patrimoine » sur un territoire donné et de s'intéresser à la façon dont ce patrimoine est sélectionné, justifié, conservé, exposé. La nature et le rôle des acteurs qui agissent à chaque étape de ce processus sont alors identifiés comme hautement stratégique, d'un point de vue individuel, et d'un point de vue collectif. Un second regard a alors été posé sur le Queyras, pour cerner, *via* une enquête menée auprès d'élus du parc naturel régional du Queyras et d'acteurs de la restauration de deux fours communautaires situés sur une commune de ce territoire, ce qui fait patrimoine, ici, aujourd'hui, pour ces deux échantillons de la population. L'enseignement premier de cette enquête est l'importance de ce que l'anthropologue I. Chiva définit comme étant constitutif du « *patrimoine culturel rural* ». En s'intéressant au cas précis de la restauration de deux fours communautaires, la réflexion aura aussi permis de mettre en lumière que depuis que les opérations de restauration patrimoniale existent, elles sont avant tout affaire de choix, complexes, que l'ensemble des acteurs intervenant sur une telle opération doit *a minima* considérer attentivement, et de façon pleinement consciente.

Enfin, cette réflexion s'est attachée à identifier les conditions qui, selon l'angle retenu de l'économie territoriale, sont celles de la construction territoriale : la coordination des acteurs d'un territoire, et la révélation des ressources territoriales. Elle a également proposé un regard interrogatif et critique sur le concept d'interprétation du patrimoine, avec pour objectif affirmé d'en identifier les limites voire ce qui peut s'apparenter à des dérives, afin de mieux pouvoir, en toute connaissance de cause, dépasser les unes et encadrer les autres. Il est alors notamment apparu que du fait de son histoire et des conditions de son émergence aux USA, l'interprétation du patrimoine n'était pas *de facto* un facteur de construction territoriale.

L'exploration des liens qui unissent depuis les années 2000 l'interprétation et le tourisme a également mis en lumière que pour que l'interprétation puisse être un facteur de construction territoriale, les politiques touristiques ne pouvaient s'affranchir ni de créer les conditions de la connaissance fine et pluridisciplinaire de la conservation du patrimoine ni de s'appuyer pleinement sur les connaissances, le vécu, les ressentis des communautés humaines qui vivent sur un territoire. La recherche scientifique et la considération, l'écoute, l'implication des communautés locales sont ainsi apparues comme des conditions *sine qua none* pour faire de l'interprétation du patrimoine un facteur de construction territoriale.

L'interprétation est alors apparue non pas comme une panacée, la clef unique permettant de résoudre l'ensemble des problèmes auxquels se trouvent confrontés aujourd'hui les territoires ruraux qui souhaitent faire de leur patrimoine, cette ressource territoriale, un facteur stratégique pour leur avenir social et économique, mais comme une démarche fédératrice, permettant dans les conditions précises qui intègrent ses limites et encadrent ses dérives, d'agglomérer les acteurs d'un territoire autour d'un projet singulier, et de créer ainsi les conditions d'un dialogue permanent territoire-patrimoine-ressource territoriale qui en fait alors un facteur de construction territoriale. Elle est aussi apparue comme une idée foncièrement ouverte et évolutive, souple et adaptative, comme que F.Tilden l'avait lui-même envisagée dès 1957.

Quelles perspectives concrètes cette réflexion ouvre-t-elle pour le parc naturel régional du Queyras ? Il est en premier lieu apparu que si le concept d'interprétation restait majoritairement flou pour les acteurs consultés à l'occasion de l'enquête, la curiosité et l'intérêt vis-à-vis de cette démarche étaient bien présents, et le PnrQ identifié comme la structure pouvant la déclencher et la mettre en œuvre. Il s'agit donc à présent de considérer pleinement ces ferments, et de créer les conditions d'un portage politique qui pourrait, conformément aux expressions des deux chartes consécutives, permettre la réalisation du schéma d'interprétation du territoire. Pour que cette démarche profite pleinement au territoire, dans le temps long, et d'un point de vue non seulement économique mais également social, elle devra être imaginée et déployée dans des logiques qui décroissent non seulement les raisonnements politiques, mais aussi les approches techniques ; et en associant étroitement les communautés locales, et le conseil scientifique du parc. Si les expériences explorées dans le cadre de cette réflexion donnent un cap général, tout est probablement localement à inventer ; ce qui inscrirait la réalisation de du schéma d'interprétation du parc naturel régional du Queyras dans la cinquième mission de tout pnr : l'expérimentation.

Interpréter le patrimoine, patrimonialisation, « patrimoine culturel rural », à chacune des étapes qui marquent son cheminement, cette réflexion a croisé la notion de patrimoine, la plaçant ainsi au centre d'une approche qui s'est voulue systémique. Dans le Queyras, les enseignements de l'enquête menée dans le cadre de cette étude ont mis en lumière l'attachement à la notion de « patrimoine culturel rural », et les dichotomies qui pouvaient apparaître avec le patrimoine naturel. Sur quelles bases communes, partagées, solides le « schéma d'interprétation du territoire » inscrit dans la charte du parc naturel régional du Queyras peut-il se construire ? Il nous semble que c'est Jean Guibal, ancien directeur du Musée dauphinois et Franck Philippeaux, conservateur du patrimoine en ce même lieu qui apportent une clef de réponse :

*« Il faut en convenir : l'action publique en France persiste à distinguer deux patrimoines, l'un culturel, l'autre naturel ; là où l'on ne devrait considérer -sur un territoire où les interactions de l'homme avec la nature datent de plus de cent mille ans !- qu'un seul patrimoine, un héritage unique qu'il faut gérer comme un patrimoine de « l'humanité dans son milieu » »
(Guibal et Philippeaux, 2013)*

Cette vision fédératrice du patrimoine, apaisante, peut alors être à même de réconcilier les Hommes entre eux, et les Hommes avec leur territoire. Et faire de nos humanités montagnardes dans ce qu'elles ont de plus complexe et de plus beau, le terreau fertile pour inventer et bâtir les communautés et les territoires de demain, dans le Queyras et au-delà de ses lignes de crêtes.

« Post-Scriptum :

*Ira-t-elle encore loin,
cette arche merveilleuse
évitant les écueils de futurs immédiats et de regards aveugles ? »*

Christophe Sidamon-Pesson, Michel Blanchet, *Queyras*.

Bibliographie

- Alphandéry, P., Bergues, M. (2004). Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot. *Ethnologie française*, **2004/1**, 5-12.
- Blanchet, A., Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Editions Nathan, Paris, 128 p.
- Boillot-Grenon, F. (1998). *Schéma d'interprétation du parc national des Ecrins*. Rapport de propositions. Parc national des Ecrins, Gap, 383 p.
- Boillot-Grenon, F. (2002). *Schéma d'interprétation des « territoires », parc national de Port Cros*. Université Nice Sophia Antipolis, Nice; 141 p.
- Boillot, F. (2011). Le point de vue des experts. In : *Caractère et territoire : actes du séminaire du 8 avril 2011 à Sciences Po Aix*. (Parcs nationaux de France), Montpellier, pp 25-27.
- Bringer, J.P. (1988). *Concept et démarches de l'interprétation*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier, 66 p.
- Bringer, J.P. (1992). *Méthodologie des plans d'interprétation*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier, 80 p.
- Carter, J. (2005). *L'esprit des lieux ; programmer l'interprétation d'un territoire*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier, 96 p.
- Char, R. (1967). *Fureur et mystère*. Editions Gallimard, Paris, 224 p.
- Chiva, I. et al.,(1994). *Une politique pour le patrimoine culturel rural*. Rapport présenté à M. Jacques Toubon Ministre de la Culture et de la Francophonie, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Paris, 46 p.
- Collectif (1989). *Elaborer un plan d'interprétation*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier, 72 p.
- Colletis, G. et Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Economie et institutions*, **6-7 | 2005**, pp 51-74.
- Corboz, A. (1983). Le territoire comme palimpseste. *Diogène*, **121**, pp 14-35.
- Cross, J.E. (2001). *What is Sense of Place ?* [En ligne], URL : http://western.edu/sites/default/files/documents/cross_headwatersXII.pdf
- Dautrey, C. (2013). 2013 le Parc national des Ecrins a quarante ans. In : *Caractères d'altitude* (Musée Dauphinois), Grenoble. pp 15-19
- Delmaire et al. (1999). *Les cahiers techniques : La démarche d'interprétation du patrimoine, de la théorie à la pratique*. Espace naturel régional, Lille, 62 p.
- Denoël, C. (2008). Viollet-le-Duc et la restauration monumentale. *L'histoire par l'image*. [En ligne], URL : <https://www.histoire-image.org/fr/etudes/viollet-duc-restauration-monumentale>

Desanti ,R. et Cardon, P. (2010). *Initiation à l'enquête sociologique*. Editions ASH, Rueil-Malmaison, 161p.

De Varine, H. (2006). *L'écomusée, un mot, deux concepts, mille pratiques* [En ligne], URL : <http://www.hugues-devarine.eu/img/cms/2006%20Ecomus%C3%A9e,.pdf>

EUROPARC, (2002). *Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés*. Europarc, Grafenau, 26 p.

Fenneteau, H. (2007). *Enquête : entretien et questionnaire*. Dunod, Paris, 128 p.

François, H. et al. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources. *Revue d'économie régionale et urbaine*, **2006/5**, pp 683-700.

Freinet, C. (2016). *Célestin Freinet, le maître insurgé. Articles et éditoriaux 1920-1939*. Editions Libertalia, Montreuil, 187 p.

Gerrer, C. (2016). *Vers une politique culturelle pour le parc naturel régional du Queyras*. Rapport technique, Parc naturel régional du Queyras, Arvieux, 122 p.

Gilly, J.P. et Torre, A. (2000). *Dynamique de proximité*. Editions L'Harmattan, Paris, 302 p.

Granet, A.M. et Mallen M. (2003). *Le Queyras, une terre d'histoire*. Editions Le Dauphiné, Veurey, 51 p.

Granet-Abisset, A.M. (2012). Tisser du territoire : les migrations frontalières entre Piémont et Briançonnais au cours des deux derniers siècles. *Migrations Société* **2012/2 (N°140)**, pp 71-92

Granet-Abisset, A.M. (2016). Une mémoire transfrontalière, les Escartons du Briançonnais. *Hommes et migrations* **1313 1**,pp 126-130

Guibal, J. et Philippeau F. (2013). Avant-propos. In : *Caractères d'altitude* (Musée Dauphinois), Grenoble, pp 9-13

Hadjou, L. (2009). Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales. [En ligne], Développement durable et territoires, Varia, URL : <http://developpementdurable.revues.org/8208>

Hirczak, M. et al. (2009). Développement local et durabilité dans les Alpes : la spécificité des ressources interrogée. In *Tourisme et vie locale en moyenne montagne sous la direction de Barthès, A. et Sandoz, A.*, (Université de Provence), pp 198-212.

ICOMOS (1964). *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise)*. ICOMOS, Venise, Italie.

ICOMOS (1999). *Charte internationale du tourisme culturel, la gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif*. ICOMOS, Mexico City, Mexique.

ICOMOS (2008). *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*. ICOMOS, Québec, Canada.

ICOMOS (2008). *Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu*. ICOMOS, Québec, Canada.

ICOMOS (2011). *Déclaration de Paris sur le patrimoine comme moteur de développement*. ICOMOS, Paris, France.

Kebir, L. (2006). Ressource et développement régional, quels enjeux ? *Revue d'économie régionale et urbaine*, **2006/5**, pp 701-723.

Landel, P.A. (2007). Invention de patrimoines et construction des territoires. In *La ressource territoriale*, (Editions Economica), Paris, pp 157.

Landel, P.A., Senil, N. (2009). Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement. *Développement durable et territoire*, **12/2009** [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7563>

Lewis, W. J. (1988). *Manuel de formation à l'interprétation pour les visiteurs des parcs*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier, Montpellier, 99 p.

Magnaghi, A. (2014) *La Biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*. Eterotopia, Paris, 174 p.

Mallé, M.P. (1999). *L'habitat du nord des Hautes-Alpes*. Association pour le patrimoine de Provence, Aix en Provence et Société d'études des Hautes-Alpes, Gap, 440 p.

Mallen, M. (2013). Caractère de « POM ». In : *Caractères d'altitude* (Musée Dauphinois), Grenoble. pp 24-29

Micoud, A. (2004). Des patrimoines aux territoires durables : ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. *Ethnologie française*, **2004/1 (Vol. 34)**, pp 13-22.

Morin, C. (2010). Note de synthèse sur le colloque Capitales et patrimoine au XXI^{ème} siècle : l'implication des groupes sociaux dans l'interprétation des sites patrimoniaux. In *La revue de l'AQIP, l'interprétation des patrimoines*, (AQIP), Montréal, Canada, **1**, pp 46-50.

Oiry-Varacca, M. et Tricoire E. (2016). La ressource n'est pas épuisée. Pour un concept renouvelé. *Revue de géographie alpine*, **104-3 | 2016** [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/rga/3516>

Paquot, T. (2001). Qu'est-ce qu'un territoire ? *Vie sociale*, **2011/2 (N°2)**, pp 23-32.

Parc naturel régional du Queyras (1997). *La charte du parc naturel régional du Queyras*. Charte du parc naturel régional du Queyras, Parc naturel régional du Queyras, Guillestre, 16 p.

Parc naturel régional du Queyras (2009). *Pour un nouveau parc, biosphère, écotourisme et agriculture durable, Queyras, montagne exemplaire*. Charte 2010-2022 du parc naturel régional du Queyras, Parc naturel régional du Queyras, Arvieux, 43 p.

Parc naturel régional du Queyras (2016). *Stratégie écotouristique 2016-2021*. Parc naturel régional du Queyras, Arvieux, 38 p.

Pesqueux, Y. (2009). La notion de territoire. *Colloque Propedia-Observatoire économique des banlieues*, Paris, France [En ligne], URL : https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/479794/filename/Notion_de_territoire.pdf

Pons, A. (1993). Saint Semin dé-violletisée. *L'Express* [En ligne], URL : https://www.lexpress.fr/informations/saint-sernin-de-violletisee_595548.html

Rivière, G.H. (1992). La définition de l'écomusée. In *Vagues, une anthologie de la nouvelle muséologie, Tome 1* (Presses universitaires de Lyon), pp 443-445.

Sanguin, A.L. (1981). La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces. *Annales de géographie*, **90**, n°501, pp.560-587.

Senil, N. et Landel, P.A. (2013). Ne perdons plus de temps. *Communication dans le cadre du colloque de l'ASRDLF à Mons* [En ligne] URL : http://www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C_-_Senil_-_Landel_Ne_perdons_plus_le_temps.pdf

Senil, N., Landel P.A. (2016). *De la ressource territoriale à la ressource patrimoniale. Au cœur des territoires créatifs, Proximités et ressources territoriales* [En ligne], URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01387636/document>

Sidamon-Pesson, C. et Blanchet, M. (2002). *Queyras*. Co-édition Editions Pêcheur d'images-Le Télégramme, Crach. Morlaix.

Sidamon-Pesson, C. et Blanchet, M. (2008). *L'autre versant*. Editions Hesse, Saint-Claude-de-Diray, 161 p.

Sidamon-Pesson, C. (2016). *Le Royaume préservé*. Editions Hesse, Saint-Claude-de-Diray, 65 p.

Soulier, V. (2010). Editorial. In *La revue de l'AQIP, l'interprétation des patrimoines*, (AQIP), Montréal, Canada, **1**, pp 6-8.

Steele, F. (1981). *The sense of place*. CBI Publishing Company, Boston, 216 p.

Tilden, F. (1957). *Interpreting our heritage*. University of North Carolina Press, Chapel Hill, 115 p.

Tuan, Y.F. (1974). *Topophilia : a study of environmental perception, attitude and values*. Columbia University Press, New-York, 259 p.

Webographie

✓ Site du parc naturel régional du Queyras : <http://www.pnr-queyras.fr/>. Date du dernier accès au site : 10 08 18

✓ Site de la fédération nationale des parcs naturels régionaux : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/missions>. Date du dernier accès au site : 12 08 18

✓ Système d'information géographique des pnr de PACA : <http://geo.pnrpaca.org/> Date du dernier accès au site : 10 08 18

✓ Site de l'ICOMOS : <https://www.icomos.org/fr/>. Date du dernier accès au site : 16 08 18

✓ Site de l'association européenne pour l'interprétation du patrimoine : <http://www.interpret-europe.net/feet/home.html>. Date du dernier accès au site : 15 08 18

✓ Site de l'association « Les Barots » : <http://lesbarrots.over-blog.com/2018/07/5b4c4185-1a2f.html>

✓ Encyclopediae universalis : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/premier-parc-national/>. Date du dernier accès au site : 11 08 18

Table des matières

Remerciements

Sommaire

Liste des tableaux, figures

Listes des annexes

Liste des abréviations, sigles et acronymes

INTRODUCTION : L'interprétation du patrimoine, émergence, migration et diffusion d'une idée ouverte. p.1

A- L'ESPRIT DU LIEU : POUR UNE VISION HUMANISTE DU TERRITOIRE p.5

A1- Interprétation et territoire p.6

A11- Une question d'échelle p.6

A12- Schéma, plan, programme : ce que dit la charte du parc naturel régional du Queyras. p.7

A2- Territoires : l'histoire d'une émancipation p.8

A21- : Territoires contrôlés p.8

A22- : Territoires émancipés p.9

A3- Territoires des Hommes p.9

A4- Territoires en mouvement : un premier regard sur le Queyras p.10

A41- Le temps p.10

A42- L'espace p.11

A43- Queyras : une illustration des variations dans le temps et dans l'espace du thème du territoire p.11

A431- L'Escarton du Queyras p.11

A432- Queyras, « territoire discontinu » (Granet-Abisset, 2012) p.12

A5- L'esprit du lieu p.13

A51- Aux racines de la géographie humaniste p.13

A52- Esprit du lieu et interprétation p.14

A53- Une préoccupation internationale p.15

A54- Esprit du lieu et patrimoine p.15

B- REVELER : QUAND LE PATRIMOINE DEVIENT RESSOURCE	p.16
B1- Interprétation et patrimoine	p.17
B2- Quand le patrimoine se fait ressource territoriale	p.18
B21- La notion de ressource	p.18
B22- La notion de ressource spécifique	p.22
B23- La notion de ressource territoriale	p.20
B24- La patrimonialisation	p.20
B25- La notion de ressource patrimoniale	p.23
B3- Patrimoine et développement : vers un modèle alternatif de développement des territoires	p.24
B4- « Regards sur le patrimoine » : une enquête pour un second regard sur le Queyras	p.25
B41- Motivations d'une enquête	p.25
B42- Méthodologie	p.25
<u>B421 : Une enquête par entretien</u>	p.25
<u>B422- Une enquête sur les représentations et les pratiques, à usage exploratoire</u>	p.27
<u>B423- Une enquête par entretien semi-directif</u>	p.27
<u>B424- Populations et échantillons</u>	p.28
<u>B425- Modes d'accès</u>	p.31
<u>B426- Guides d'entretien</u>	p.31
<u>B427- Analyse et exploitation des entretiens</u>	p.32
B43- Résultats	p.32
<u>B431- Le « patrimoine culturel rural » (Chiva et al., 1994) du Queyras comme bien commun</u>	p.33
<u>B432- Quid du patrimoine naturel ?</u>	p.35
<u>B433- La question de la restauration</u>	p.36
<u>B434- Faire territoire, à travers le parc</u>	p.40
<u>B435- L'interprétation des patrimoines, cette inconnue à mieux connaître avec le parc</u>	p.41

C- INTERPRETER NOTRE PATRIMOINE, CONSTRUIRE NOTRE TERRITOIRE	p.44
C1- Construire un territoire	p.45
C11- Construction territoriale et « <i>coordination des acteurs</i> » (Hadjou, 2009)	p.45
C12- Construction territoriale et « <i>construction des ressources territoriales</i> » (Hadjou, 2009)	p.46
C13- La construction territoriale, fruit d'un système singulier	p.47
C2- Interpréter le patrimoine pour construire le territoire	p.48
C21- Interprétation et construction territoriale : limites d'une idée	p.48
<u>C211- « <i>For the visitors</i> »</u>	p.48
<u>C212- Quand la méthodologie estompe l'idée : un exemple de dérive analytique de plan d'interprétation en France</u>	p.49
<u>C213- Tourisme et interprétation : les conditions d'une union réussie</u>	p.50
➤ C2131 : Conserver avant d'interpréter	p.51
➤ C2132 : Quand l'interprétation tombe dans le panneau	p.52
<u>C214- Apprivoiser l'interprétation</u>	p.53
<u>C215- Quelle motivation pour un « regard extérieur » ?</u>	p.54
C22- Pour une vision renouvelée de l'interprétation du patrimoine	p.54
<u>C221- Connaître pour interpréter</u>	p.54
<u>C222- « <i>Interpreting OUR heritage</i> »</u>	p.57
➤ C2221- L'indispensable écoute des communautés locales	p.57
➤ C2222- L'expérience des écomusées, « <i>musées alternatifs</i> » (De Varines, 2006)	p.59
➤ C2223- L'expérience alpine des « caractères d'altitude »	p.60
C23- L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale	p.61
<u>C231- L'interprétation du patrimoine pour coordonner les acteurs</u>	p.61
<u>C232- L'interprétation du patrimoine pour révéler les ressources territoriales</u>	p.62
<u>C233- L'interprétation du patrimoine, un facteur de construction territoriale</u>	p.63
CONCLUSION- Humanités montagnardes	p.64
Bibliographie	p. 67
Table des matières	
Annexes	
Résumé	

ANNEXES

- ✓ **Annexe 1** : Les principes de Tilden p.2
- ✓ **Annexe 2** : Quand l'information devient interprétation : l'exemple du Vallon de Bouchouse dans le parc naturel régional du Queyras p.4
- ✓ **Annexe 3** : Ce que dit la charte du PnrQ en matière d'interprétation du territoire ; extraits de la charte « Pour un nouveau parc, charte 2010-2022) du parc naturel régional du Queyras p.9
- ✓ **Annexe 4** : Le Queyras, parc naturel régional alpin de haute montagne p.11
- ✓ **Annexe 5** : Echantillon numéro 1 de l'enquête : délégués syndicaux du parc naturel régional contactés pour l'enquête p.19
- ✓ **Annexe 6** : Echantillon numéro 2 de l'enquête : acteurs de la restauration de deux fours communautaires et photographies des deux fours étudiés p.21
- ✓ **Annexe 7** : Guides d'entretien pour l'enquête p.26
- ✓ **Annexe 8** : Cortèges lexicaux des termes relevant du champ lexical du « patrimoine culturel rural » et de ceux relevant du champ lexical du patrimoine naturel relevés dans les entretiens de l'enquête p.31
- ✓ **Annexe 9** : Deux exemples de dérivation analytique des plans d'interprétation en France p.33
- ✓ **Annexe 10** : Quand l'interprétation tombe dans le panneau p.36

ANNEXE 1

Les principes de Tilden

Les principes de Tilden (Tilden, 1957)

⇒ Les traductions françaises sont issues de l'ouvrage « *Concept et démarches de l'interprétation* » (Bringer, 1988).

I : « *Any interpretation that does not somehow relate what is being displayed or described to something within the personality or experience of the visitor will be sterile* » (Tilden, 1957).

⇒ Principe dont J.P. Bringer propose la traduction suivante : « *Toute interprétation d'un paysage, d'une exposition ou d'un récit qui n'en appelle pas d'une façon ou d'une autre à un trait de la personnalité ou de l'expérience du visiteur est stérile* » (Bringer, 1988).

II : « *Information, as such, is not interpretation. Interpretation is a revelation based upon information. But they are entirely different things. However, all interpretation includes information* »

⇒ Principe dont J.P. Bringer propose la traduction suivante : « *L'information seule n'est pas de l'interprétation. Celle-ci est une révélation basée sur l'information. Les deux choses sont totalement différentes, mais toute interprétation présente des informations* »

III : « *Interpretation is an art, wich combines many arts, whether the materials presented are scientific, historical or architectural. Any art is in some degree teachable* ».

⇒ Principe dont J.P. Bringer propose la traduction suivante : « *L'interprétation est un art qui en combine beaucoup d'autres, que la matière première soit scientifique, historique ou architecturale. Tout art peut s'enseigner dans une certaine mesure* ».

IV : « *The chief of Interpretation is not instruction, but provocation* »

⇒ Principe dont J.P. Bringer propose la traduction suivante : « *L'interprétation cherche à provoquer plutôt qu'à instruire* »

V : « *Interpretation should aim to present a whole rather than a part, and must address itself to the whole man rather than any phase* »

⇒ Principe dont J.P. Bringer propose la traduction suivante : « *L'interprétation doit tâcher de présenter un tout plutôt qu'une partie et s'adresser à l'homme tout entier plutôt qu'à une de ses caractéristiques* »

VI : « *Interpretation addressed to children (say, up to the age of twelve) should not be a dilution of the presentation to adults, but should follow a fundamentally different approach. To be at its best it will require a separate program* »

⇒ Principe dont J.P. Bringer propose la traduction suivante : « *L'interprétation pour les enfants ne doit pas être une dilution de celle qu'on présente aux adultes. Elle doit suivre une voie fondamentalement différente. Elle donnera ses meilleurs résultats si elle obéit à un programme distinct* »

ANNEXE 2

Quand l'information devient interprétation : l'exemple du Vallon de Bouchouse dans le parc naturel régional du Queyras.

Quand l'information devient interprétation : l'exemple du Vallon de Bouchouse, dans le parc naturel régional du Queyras.

Le vallon de Bouchouse est situé dans le parc naturel régional du Queyras, sur la commune de Ristolas, entre le Col Vieux (2806 m) et le hameau de l'Echalp (1750 m).

Les rives du torrent de Bouchouse ainsi que celles de plusieurs lacs d'altitude (Foréand 2616 m., Egorgéou 2394 m., Baricle 2415 m) de la vallée abritent un cortège faunistique et floristique ayant un caractère arctico-alpin marqué (lagopède alpin -Lagopus muta-, lièvre variable -Lepus timidus-, jonc arctique -Juncus arcticus-...), ainsi que des formes géomorphologiques typiques du domaine périglaciaire (buttes gazonnées, ou thufurs...). L'ensemble de cet écosystème est très sensible au piétinement. Et également très peu « lisible » par le public non averti (espèces discrètes, poussant au ras du sol, sans floraison spectaculaire, avec un aspect de « gazon » ...).

La valeur de ce patrimoine naturel associée aux différentes pressions (tourisme, VTT de descente, pêche...) qui pèsent sur le site explique qu'une partie du vallon de Bouchouse a fait l'objet d'un classement en arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) en 2005.

Depuis maintenant une dizaine d'années, une équipe technique transdisciplinaire du parc travaille sur la protection du patrimoine de ce secteur, en cherchant en permanence à trouver un point d'équilibre entre protection et valorisation. Un des choix stratégiques qui a été fait est celui de l'éducation à l'environnement, qui vise, en permettant à chacun d'être émerveillé et de comprendre, d'être responsabilisé, et donc de devenir volontairement partie prenante de la protection du site. Sur le terrain, cela se traduit entre autres dispositifs par la mise en place d'une stratégie d'interprétation. Les panneaux mis en place permettent ici de mieux saisir concrètement la nuance entre communication et interprétation.



Photo 1 ↑ (J.B. Portier) : Panneau d'information à proximité du point d'information du parc en amont du Col Vieux.

➤ **Panneau d'information.**

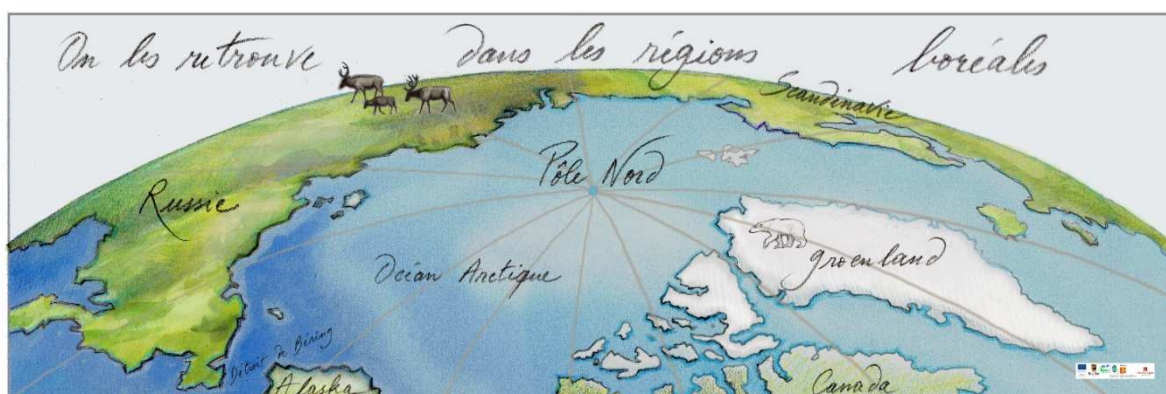
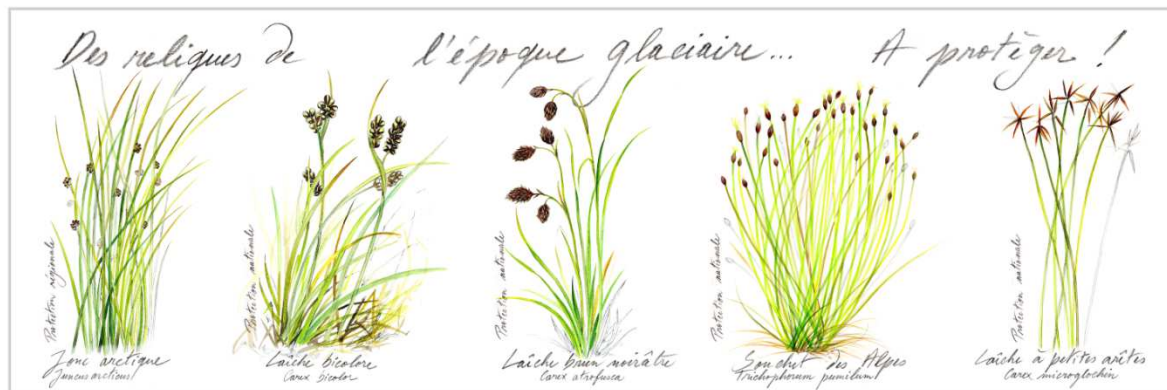
Situé aux deux « portes d'entrée » principales du vallon (Echalp et Point d'accueil du PnrQ en amont du Col Vieux) ce panneau donne différentes informations (situation géographique, faune flore, outils de protections réglementaires en place, réglementation induite...).

➤ **Dispositif d'interprétation.**

Situé au bord du lac Egorgéou, ce dispositif cherche à faire percevoir et comprendre le caractère de « reliques glaciaires » du cortège floristique rare, fragile et sensible présent sur les rives du lac.

Photo 2 → (C. Gerrer) : Dispositif d'interprétation de la flore relique des milieux d'altitude au bord du lac Egorgéou





↑ Illustrations : Laura Bour.

⇒ La dimension artistique est clairement perceptible : l'information est retravaillée, mise en forme, esthétisée, pour dépasser une stricte dimension intellectuelle, et mobiliser une dimension émotionnelle.

⇒ La dimension évocatrice et suggestive est clairement perceptible : le « Pôle Nord » et les mammoths évoquent « l'âge de glace » dans des références quasi universelles.

⇒ De façon plus anecdotique mais à relever néanmoins, le dispositif cherche à créer une certaine interaction avec le lecteur.

L'information devient interprétation.

➤ Le dispositif d'interprétation est complété par la mise en place d'un système de petits panneaux et de cordelettes qui, placés au ras du sol, respectent la qualité paysagère du site tout en délimitant le périmètre à respecter pour préserver le cortège floristique ayant valu le classement en arrêté préfectoral de protection de biotope.

L'interprétation sert la protection du milieu et des espèces qu'il abrite.



Photo 3 ↑(C. Gerrer) : Dispositif bas de cordelette pour délimiter la zone de protection autour des lacs d'altitude.

➤ Enfin, des « maraudeurs », animateurs itinérants, sont présents sur le site au cours des mois de juillet et août (forte fréquentation) pour renseigner le public, et offrir une « interprétation personnalisée », en direct, sur le site.

Cette opération coordonnée par le PnrQ s'est initialement construite en partenariat avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) qui gérait la réserve de chasse présente sur le secteur, puis plus récemment avec le Département des Hautes Alpes. A l'été 2018, elle est toujours en cours ; et évolutive.

ANNEXE 3

Ce que dit la charte du PnrQ en matière d'interprétation du territoire ; extraits de la charte
« Pour un nouveau parc, charte 2010-2022 » du parc naturel régional du Queyras

Ce que dit la charte en matière d'interprétation du territoire : extraits de la charte « Pour un nouveau parc, charte 2010-2022) du parc naturel régional du Queyras

Chapitre B6

Faire du Queyras un territoire d'éco-tourisme exemplaire : offrir vraiment de la vie, du temps et de la nature aux touristes

Offre culturelle

- Réaliser un Schéma d'interprétation du territoire opérationnel et directement utilisable par tous les acteurs pour créer une offre environnementale, sociale et culturelle ambitieuse en matière d'éco-tourisme. (PNR)
- Créer un « Atelier du patrimoine » valorisant l'architecture, le mobilier, l'oralité, l'histoire et les traditions, les costumes, les pierres, la gestion des ressources locales. (cf programme d'actions sur l'urbanisme et la culture –art 12)
- Réhabiliter, mettre en réseau et valoriser les équipements culturels du territoire (en cohérence avec le schéma d'interprétation) : Musée du Soum, Espace Géologique, Maison de la Nature, Moulin d'Arvieux, Mine de Cuivre, La Traversette, Pierres Ecrites, points informations naturalistes, sentiers thématiques, sites privés (Château Queyras...). (PNR avec partenaires : OTQ - com com – privés)
- Coordonner les équipements culturels du territoire gérés par le PNR et les communes (Maison de la nature, Atelier du Patrimoine, Espace géologique, Musée du Soum, moulin d'Arvieux) en créant des partenariats et des produits communs, une démarche marketing et une mutualisation pour la gestion quotidienne. (PNR et communes)
- Créer des produits de découverte sur la nature, la biosphère, le développement durable, les relations humaines, la solidarité notamment en direction des publics jeunes (professionnels-OTQ) - Décliner l'offre culturelle dans des menus bio, des hébergements HQE, une production de souvenirs exclusivement locaux. Valoriser le patrimoine culinaire du massif du Queyras (Professionnels /GAD/OTQ)
- Engager une étude approfondie sur les sites protohistoriques et sur leur valorisation culturelle et touristique. (Etat avec délégation au PNR et appui du Département et de la Région)

Chapitre B9

Solidarités internes et solidarités externes : la vie ensemble et la vie des autres

L'éducation, levier de l'écocitoyenneté : porter une politique ambitieuse d'éducation au territoire [et] à l'environnement prenant appui sur le schéma d'interprétation du territoire.

Faire de la culture un facteur d'attractivité, de qualité de vie et de cohérence territoriale

Animer la Maison du parc, le réseau de bibliothèques et les sites muséographiques pour favoriser les échanges, l'accès au savoir et à la mémoire. Dynamiser l'offre culturelle au travers d'une rénovation des différents équipements muséographiques et d'information ; Maison de la nature, Musée du Soum, Espace géologique, Moulin d'Arvieux, points d'accueil, réseau de bibliothèques multimédia. (PNR)

Créer un Atelier du patrimoine valorisant l'architecture, le mobilier, l'oralité, l'histoire et les traditions, les costumes, les pierres, la gestion des ressources locales. Associer les autres territoires (Italie, Pays) et les autres partenaires (Musée départemental, Musée Dauphinois, Musée des Arts Populaires de Marseille). L'atelier du Patrimoine est un concept, ce n'est pas un lieu, c'est une démarche qui intègre et développe la vie autour des patrimoines, articule toutes les approches autour d'un thème, depuis l'inventaire, la muséographie en passant par la formation aux métiers traditionnels, l'installation d'artisans experts jusqu'à l'innovation artistique. L'objet peut être un ou plusieurs patrimoines, naturel (biodiversité), architectural, mobilier (costumes, meubles...), culturel ou social (mémoires des Escartons, du Guillestrois...) (Com Com de l'Escarton du Queyras avec appui PNR).

Développer la collaboration avec les associations de défense du patrimoine (Queyras Passion, Queyracines, Amis de Ceillac,...) pour opérer des réhabilitations exemplaires du patrimoine (PNR).

Participer au travail de collecte de la mémoire piloté par le Centre de l'oralité alpine du Conseil Général des Hautes-Alpes. Approfondir les connaissances sur le patrimoine vernaculaire historique, culturel pour abonder la base de données patrimoniale du territoire en partenariat avec le service chargé de la gestion de la base de données Mérimée de la Région PACA (PNR)

Aider les porteurs de projets culturels dans les différentes disciplines : le conte et le patrimoine oral, les arts de la scène, les danses et musiques traditionnelles, la vie musicale, la vie Cinématographique actuelle et historique. (ACSSQ)

ANNEXE 4

Le Queyras, parc naturel régional alpin de haute montagne

1- Un territoire alpin, rural, parc naturel régional

Le Queyras est un **territoire alpin français** (Région PACA, Département des Hautes-Alpes). Appartenant aux Alpes internes, il est situé à **l'extrémité sud ouest de l'arc alpin** (cf figures 1 et 2 ci après).

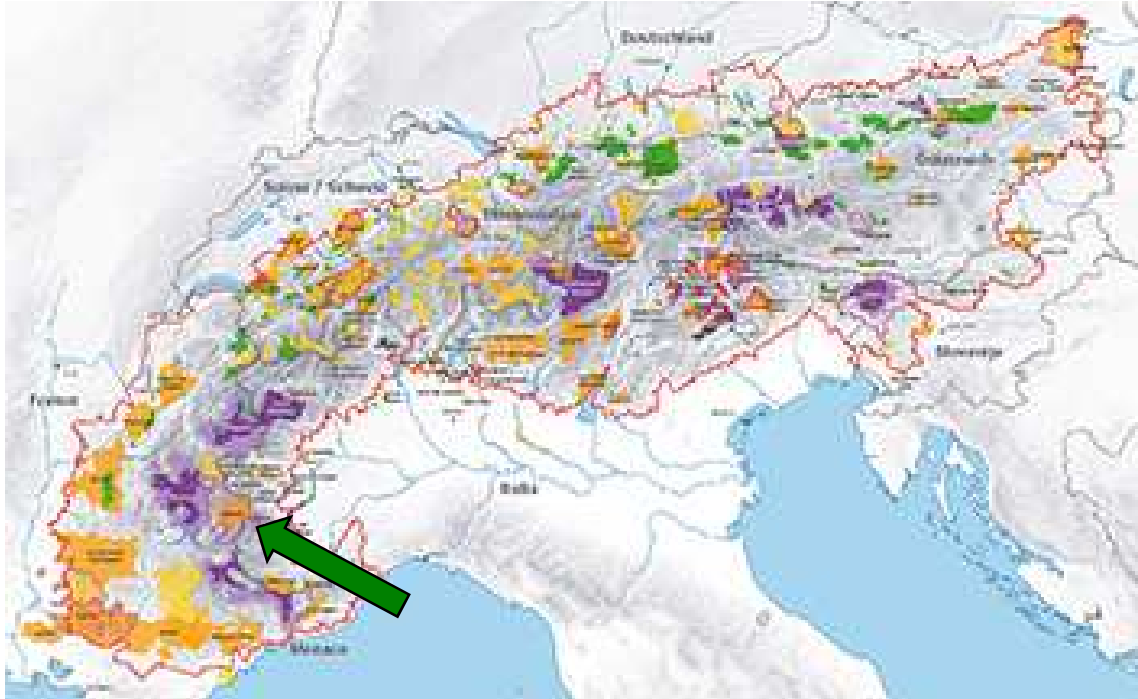


Figure 1 ↑: Situation du Queyras dans l'arc alpin (Source / <https://alparc.org/fr/>)

D'un point de vue biogéographique, il est donc **soumis à de nombreuses influences (alpine, méditerranéenne, steppique)**, ce qui est l'un des facteurs majeurs expliquant la **richesse exceptionnelle de son patrimoine naturel**.

Ici se côtoient en effet des **espèces des zones boréales et arctiques**, des **espèces méditerranéennes**, ou encore des **espèces arrivées des grandes plaines d'Europe de l'Est** (cf photos 3 à 13 ci-après)

Le territoire est enfin marqué par un **fort endémisme** (cf photos 14 et 15 ci-après)

Ce patrimoine naturel remarquable est une des clefs qui a permis le classement de ce territoire en **parc naturel régional**, dès **1977**, et dont il reste aujourd'hui, quarante années après sa création, l'un des 52 représentants sur le territoire français (cf figure 2)

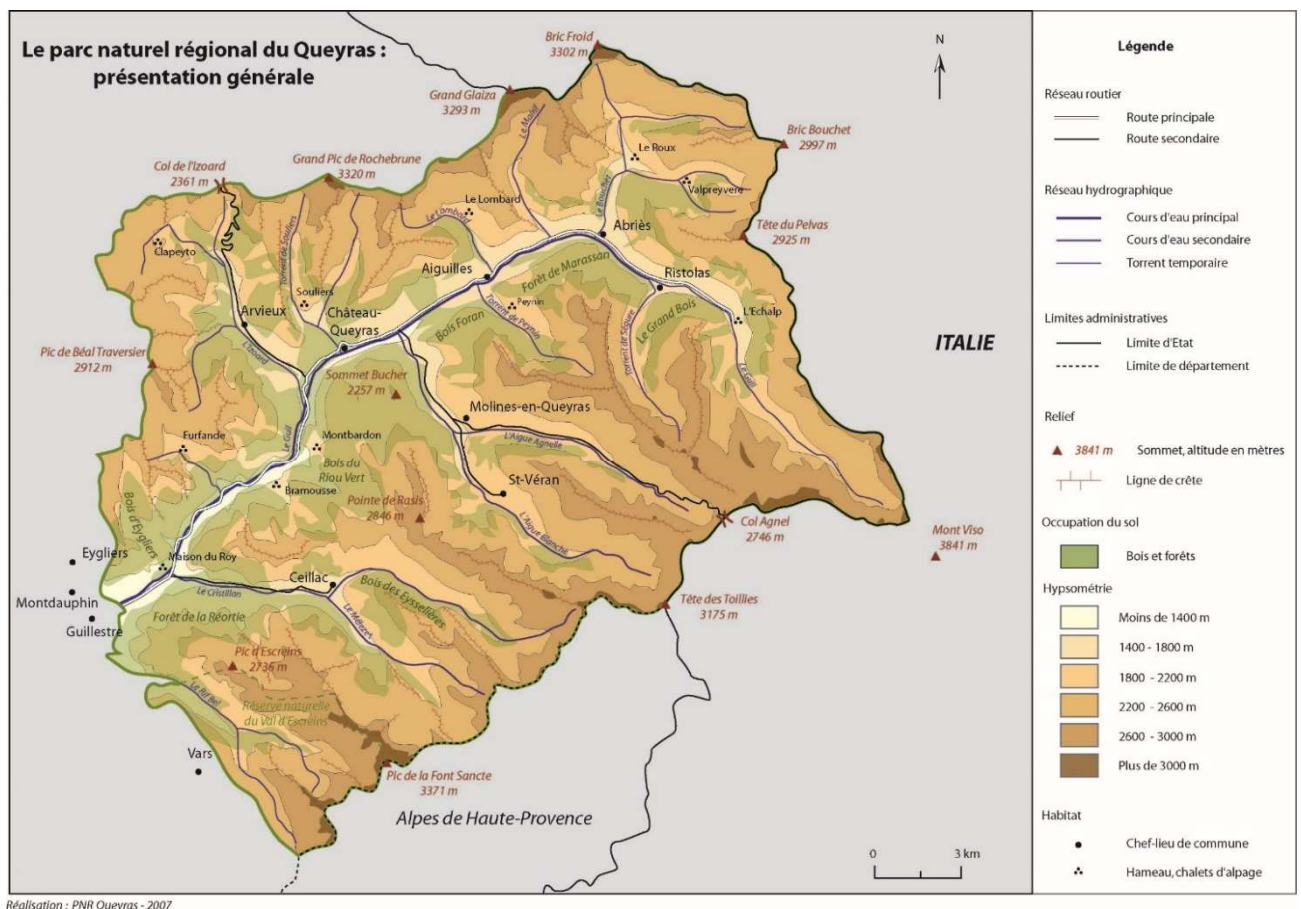


Figure 2 ↑: Périmètre, occupation du sol et altitude du parc naturel régional du Queyras
(Source : <http://geo.pnrpaca.org/>)

Constitué de 11 communes rurales de la vallée du Guil (Ristolas, Abriès, Aiguilles, Château Ville Vieille, Molines, Saint Véran, Arvieux, Ceillac, Guillestre, Eygliers, et depuis décembre 2017 Vars) dont seules les huit premières ont la totalité de leur ban communal incluse dans le périmètre du parc, **il est caractérisé par :**

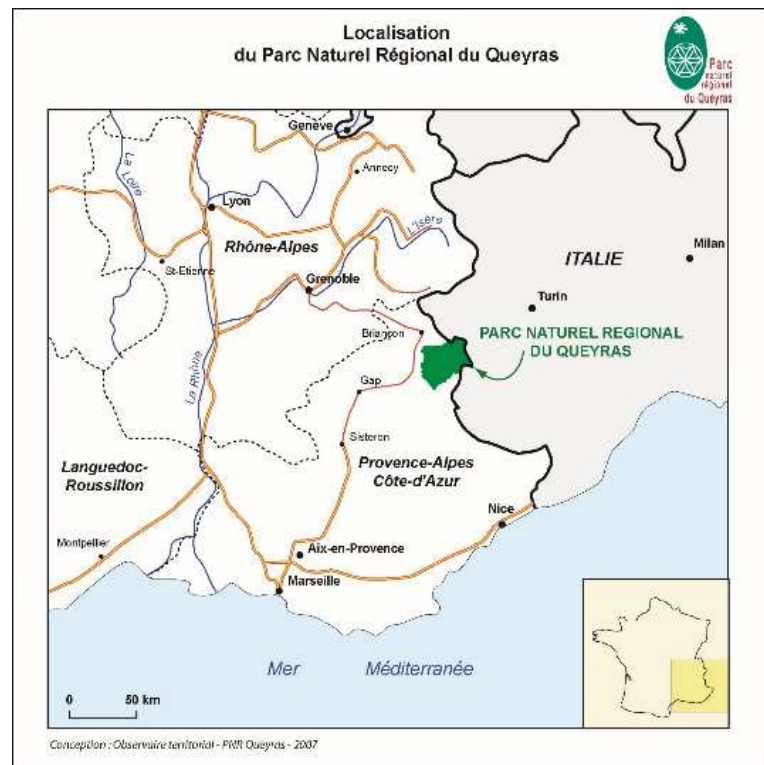
- **Son altitude élevée** : le village le plus bas se situant à 1400 m, le plus haut à 2040, d'ailleurs reconnu comme « commune la plus haute d'Europe,
- **Sa faible densité de population** (2300 habitants permanents pour un territoire de 600 km²).



Photo 1 ↑ (C. Gerrer) :
Saint Véran, village d'altitude du Queyras réputé être la plus haute commune d'Europe

Adossé à la frontière italienne (cf figure 3), le parc est depuis 2014, avec le parc italien du Monviso l'une des vingt réserves transfrontières de biosphère reconnue par l'UNESCO sur la planète.

Figure 3 → :
Situation
transfrontalière
du Queyras
 (Source : <http://geo.pnrpaca.org/>)



Territoire à l'aura nationale et internationale pour la qualité de son patrimoine et de ses paysages, le Queyras est aussi **riche d'une culture montagnarde alpine tout à fait singulière** qui lui confère une place à part dans les espaces protégés alpins.

En effet, le Queyras est un territoire de montagne qui d'un point de vue culturel propose une synthèse *a priori* paradoxale entre deux caractéristiques :

- **Son enclavement géographique** : on accède dans la vallée du Guil après un accès périlleux via des gorges encaissées ou des cols de haute altitude (Col Agnel : 2744 mètres, Col Izoard : 2360 mètres pour ne citer que les deux cols routiers fermés de l'automne au printemps),
- **Son caractère de terre de passage** : du fait de sa situation entre la vallée de la Durance et celle du Pô en Italie, qui fait que malgré les dangers de l'altitude, les hommes ont traversé le Queyras depuis des temps reculés. Le Tunnel de la Traversette est un exemple emblématique de cette dimension. Percé à plus de 2800 mètres d'altitude à la fin du XVème siècle pour permettre le passage des caravanes muletières chargées du sel de l'étang de Berre destiné au Marquisat de Saluzzo, il est aujourd'hui encore considéré comme le premier tunnel alpin.

L'enclavement géographique associé à la rigueur du climat montagnard de ces terres de haute altitude constituent un **terreau fertile pour que germe une forte identité culturelle** :

- La société, typiquement **paysanne** - « *plus pasteur qu'agriculteur, le Queyrassin a toujours entretenu avec l'herbe un rapport d'équilibre sur lequel a longtemps reposé sa survie* » (Granet et Mallen, 2003)-, le Queyras, jusqu'à la moitié du XXème siècle, développe un **habitat, des pratiques agricoles, artisanales, sociales singulières**, qui permettent aux hommes de vivre sur un territoire où ils ne semblent pourtant que tolérés,
- La rudesse générale des conditions de vie implique qu'une partie de ces paysans doit s'expatrier, pour des durées variables et vers des terres plus ou moins lointaines (colporteurs à Grenoble, Marseille, pour ceux qui doivent quitter le territoire une partie de l'année, marchands en Amérique du Sud pour ceux qui tenteront leur chance en émigrant vers ses terres lointaines au XIXème siècle).

Le caractère de « terre de passage » de cette haute vallée a également de fortes incidences sur l'identité culturelle :

- **Le niveau d'instruction est tout à fait remarquable** pour une société paysanne certes, mais également tournée vers le commerce et les échanges.



* Image 1 : ↗ Maître d'école briançonnais. « *Extraite de l'ouvrage : Les Français peints par eux-mêmes ou Encyclopédie morale du dix-neuvième siècle, publié entre 1840 et 1842 par l'éditeur Léon Curmer, en 423 livraisons. C'est une épreuve coloriée à la main et gommée à l'époque* » (Source : <http://bibliotheque-dauphinoise.blogspot.com/2013/01/le-maitre-decole-brianconnais.html>)

* **Photo 2** (C. Gerrer) ➔ : Le musée du Soum, maison du parc, à Saint Véran



⇒ **Sur un territoire d'altitude, entre attachement au territoire, émigration et passages, les habitants du Queyras s'organisent depuis plusieurs siècles en une société alpine singulière, dont la culture constitue une source d'étude et d'émerveillement sans fin.**

Associée à la qualité du patrimoine naturel cette culture montagnarde façonne depuis des décennies un attrait particulier des Hommes, habitants, scientifiques de toutes disciplines, et désormais touristes, envers ce territoire.



Photos 3 ↑ ↑, 4 ↗ et 5 ↑ (J.B. Portier) : Réintroduit dans le Queyras à la fin des années 1990 à l'initiative du PnrQ, le bouquetin -Capra ibex- signe le caractère montagnard et alpin de ce massif.



Photos 6 ↑, 7 ↗, 8 ↓, 9 ↘ (J.B. Portier) : Chevêchette d'Europe -Glaucidium passerinum-, Laiche bicolore -Carex bicolor-, lagopède alpin -Lagopus muta-, tétras lyre -Lyrurus tetrix-: un cortège d'espèces arctico et boréo-alpines présentes dans le Queyras.





Photos 10 ↑, et 11 → (C. Gerrer) : **Astagale queue de renard**
- *Astragalus alopecurus*- espèce steppique présente dans le Queyras.



Photos 12 ↑ (B. Fournier) : **Ascalaphe soufré** -*Libelloides coccajus*- : névroptère thermophile présent sur les adrets du Queyras. Photo 13 ↗ **Aurore de Provence** -*Anthocharis belia euphenoides*- (Photo S Wambeke, <http://www.lepinet.fr/especes/nation/lep/index.php?id=29490>), lépidoptère méditerranéen présent à Ceillac (J.B. Portier, com.pers.)



Photos 14 ↑ et 15 ↗ (JB. Portier) : Le Queyras est aussi marqué par un fort endémisme, dont la salamandre de Lanza -*Salamandra lanzai*- est emblématique, tout comme la plus discrète Grassette d'Arvet-Touvet -*Pinguicula arvetii*-

Photos 16 → (J.B. Portier, L. Berçot, S. Volet)
Le loup -Canis lupus- grand prédateur revenu naturellement dans le Queyras depuis l'Italie où il n'avait jamais disparu au cours des années 1990,
Il est l'un des symboles du caractère sauvage du massif.



ANNEXE 5

Echantillon numéro 1 de l'enquête : délégués syndicaux du parc naturel régional contactés
pour l'enquête

Echantillon numéro 1 de l'enquête : délégués syndicaux du parc naturel régional contactés pour l'enquête.

	Nom-Prénom	Qualité	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien
1-	Leterrier B.	Délégué syndical, maire de Guillestre	29 mai 2018	Mairie de Guillestre
2-	Chabrand P.	Délégué syndical (vice-président), maire de Guillestre	29 mai 2018	Mairie d'Arvieux
3-	Chouvet A.	Déléguée syndicale, maire d'Eygliers	30 mai 2018	Mairie d'Eygliers
4-	Poncet J.L.	Délégué syndical, maire de Château Ville Vieille	30 mai 2018	Hôtel Guil'Azur, Ville Vieille (Propriété et lieu de travail)
5-	Giraud P.	Délégué syndical (élu référent pour le patrimoine naturel), conseiller municipal d'Aiguilles	1 ^{er} juin 2018	Maison du parc
6-	Favier J.	Déléguée syndicale (élue référente pour l'écotourisme), conseillère municipale de Ceillac	4 juin 2018	Mairie de Ceillac
7-	Hofman J.P.	Délégué syndical, conseiller municipal de Molines.	5 juin 2018	Mairie de Molines
8-	Martoïa R.	Déléguée syndicale, conseillère municipale de Vars.	5 juin 2018	Centre de vacances « Le Chatelet », Vars (lieu de travail)
9-	Bonnardel J.	Délégué syndical maire d'Abriès	7 juin 2018	Mairie d'Abriès
10-	Antoine M.	Délégué syndical, conseiller municipal de Saint Véran	7 juin 2018	Saint Véran domicile privé.
11-	Laurens C.	Délégué syndical, maire de Ristolas	8 juin 2018	Mairie de Ristolas

ANNEXE 6

Echantillon numéro 2 de l'enquête : acteurs de la restauration de deux fours
communautaires et photographies des deux fours étudiés

Echantillon numéro 2 de l'enquête : acteurs de la restauration de deux fours communautaires et photographies des deux fours étudiés

	Nom-Prénom	Qualité	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien
1-	Potey R. (1)	Artisan cadranier	16 avril 2018	Maison du parc
2-	Blanc J.P..	Charpentier (« Les chalets vrais », Arvieux)	25 avril 2018	Entreprise « Les Chalets vrais ».
3-	Blanc A.(2)	Ancien maire d'Arvieux	29 mai 2018	Maison du parc
4-	Blanc Fine M.	Président de l'association « Les Barots », œuvrant pour la conservation du patrimoine de Brunissard, Arvieux.	29 mai 2018	Domicile privé, Brunissard.
5-	Faure P.	Artisan Maçon	29 mai 2018	Domicile privé, Brunissard.

(1) : Rémi Potey, artisan cadranier, n'est pas intervenu directement sur la restauration de ces deux fours. Il est néanmoins un acteur majeur de la réflexion de ces actions de restauration dans le sens où d'une part, il est celui qui a déclenché une réflexion personnelle quant à la nature des travaux réalisés sur le four situé à « La Ville », et d'autre part il est intervenu sur la restauration d'un autre bâtiment communautaire de Brunissard, situé à proximité immédiate du four. Il a donc été écouté à ce titre, et pour le regard général qu'il offre sur les questions de restauration patrimoniale.

(2) : A. Blanc était maire d'Arvieux lorsque la commune a lancé un programme de mise en valeur d'une place du village, programme incluant la restauration du four de la Ville.



Photos 1 ↑ et 2 ↗ (C. Gerrer) : Vues extérieures du four de La Ville à Arvieux. Sa restauration en 2009 a donné lieu à l'ouverture partielle de ce four initialement entièrement fermé.



Photos 3 ↑ et 4 ↗ (C. Gerrer) : Vues intérieures du four de La Ville à Arvieux.



Photos 5 ↑ et 6 ↗ (C. Gerrer) : Vues de situation du four de La Ville à Arvieux.



Photos 7 ↑ et 8 ↗ (C. Gerrer) : Vue extérieure et vue intérieure du four de Brunissard à Arvieux.

Photo 9 → (C. Gerrer) : Vue de situation du four de Brunissard à Arvieux. Au premier plan la chapelle, au second plan la fruitière, à l'arrière plan, le four, surmonté d'un campanile. Le tout formant un ensemble ici bien perceptible de « *bâtiments communs* » (Delamarre, cité par Malle, p.58).



Photo 10 → (C. Gerrer) : Un exemple de manifestation estivale festive et touristique au four de Brunissard





Photos 11 ↑ et 12 ↗ (C. Gerrer) : vues extérieures du four fermé des Maisons à Arvieux, et du four ouvert des Moulins, à Arvieux. Ces deux vues illustrent à la fois l'importance de ces fours, présents dans chaque village d'Arvieux, ainsi que la diversité de leur architecture.

ANNEXE 7

Guides d'entretien pour l'enquête

A- Guide d'entretien pour l'échantillon numéro 1 (délégués syndicaux du parc)

Présentations :

- **« Moi », au parc** (chargé de mission éducation au territoire -EET-, depuis 2007), ici dans un cadre particulier (formation M2, enquête menée dans le cadre d'un mémoire universitaire). Dans le cadre de mon stage, j'ai choisi d'explorer l'un des volets de la politique d'EET : l'interprétation des patrimoines.
 - Je réalise donc une enquête, en trois volets, dont celui-ci, et dont l'objet précis est un échange sur la notion de patrimoine.
 - Les entretiens sont anonymes.
 - Accord préalable pour l'enregistrement dont le but est de permettre une retranscription littérale fidèle post entretien permettant d'exploiter l'enquête.
 - Modalités de restitution (synthèse écrite et présentation de l'enquête en comité syndical, à confirmer avec la directrice du parc).

- **« Vous »** (objectif de contextualisation des enquêtés)
 - Depuis combien de temps êtes-vous maires/représentant.e.s au pnr ?
 - Depuis le début de votre mandat, quels sont les dossiers/questions les plus présentes et/ou prioritaires ?

a- Consigne : Votre commune adhère au parc naturel régional du Queyras. Pouvez-vous me dire quel(s) sens a pour vous cette adhésion ?

➤ Relances :

- Que représente un pnr pour vous ?
- Qu'attendez-vous d'un pnr ?
- Est-ce important pour votre commune d'adhérer à un pnr ? Pourquoi ?

b- Consigne : Que représente pour vous la notion de patrimoine qui est présente dans la charge du pnr ?

➤ Relances :

- A votre connaissance, quelles actions met en œuvre le PnrQ pour la protection des patrimoines ?
- A votre avis, quelles actions devrait mettre en œuvre le PnrQ ? A l'échelle du parc ? Au niveau de votre commune ?

c- Consigne : Pouvez- vous me parler des patrimoines de votre commune ?

➤ **Relances :**

- En existe-t-il à votre connaissance ?
- De quel(s) type(s) ; Lesquels ?
- Dans quel état sont-ils ?
 - A l'abandon ?
 - Valorisés ?
 - Comment ?
 - Par qui ?
 - Pourquoi ?

d- Consigne : Une des démarches mobilisables pour la mise en valeur des patrimoines est le schéma d'interprétation du territoire inscrit dans la charte du pnrq. Avez-vous entendu parler de cette démarche ? Que pensez-vous de cette démarche ?

➤ **Relances :**

- La connaissez-vous ?
- Vous paraît-elle adaptée ? Pertinente ?
- Que connaissez-vous de l'action du parc dans ce domaine précis ?
- Votre commune est-elle engagée dans une démarche de ce type selon vous ?
- Comment pensez-vous que votre commune pourrait y contribuer ?
- Selon vous, pourquoi le schéma d'interprétation est-il inscrit dans la charte ?

➤ **Relance :**

- Quelles sont les singularités de votre commune que vous souhaiteriez partager ?

e- Consigne : Avez-vous des questions avant que nous ne concluions ?

➤ **Relance :**

- Je vous laisse mes coordonnées, n'hésitez pas à me solliciter si vous le souhaitez.

Je vous remercie.

Rappel des modalités de restitution de l'enquête.

Fin de l'entretien.

B- Guide d'entretien pour l'échantillon numéro 2 (acteurs de la restauration de deux fours communautaires à Arvieux)

a- Idem

b- (Consigne) Pouvez-vous me parler de la restauration du four de

▪ La Ville ?

Et/ou

▪ Brunissard ?

➤ Relances :

- Quelle a été votre rôle, votre contribution concrète dans cette restauration ?
- Est-ce important pour vous de restaurer un four banal ? Pourquoi ?
- Que pensez-vous du résultat ?

c- (Consigne) Avez-vous connaissance d'autres restaurations de fours dans le Queyras ?

➤ Relances :

- Y en a t'-il d'autres ??
- Qui les porte ?
- Avec quels objectifs ?

d- (Consigne) Et si tous les fours du Queyras disparaissaient, qu'est ce que cela vous ferait ?

➤ Relances :

- Que représentent pour vous ces fours ?
- Si on ne les utilise plus, est-ce grave s'ils disparaissent ?
- Quels rôles jouent-ils ?
- Quels rôles pourraient-ils jouer ?

e- (Consigne) Nous sommes dans un pnr. Pensez-vous que le parc a un rôle à jouer quant à la restauration des fours ?

➤ Relances :

- Quels rôles ?
- Pourquoi ?
- Le pnr tient-il ce rôle ?
- A votre avis, pourquoi ?

f- Consigne : Avez-vous des questions avant que nous ne concluions ?

➤ **Relance :**

- Je vous laisse mes coordonnées, n'hésitez pas à me solliciter si vous le souhaitez.

Je vous remercie.

Rappel des modalités de restitution de l'enquête.

Fin de l'entretien.

ANNEXE 8

Cortèges lexicaux des termes relevant du champ lexical du « patrimoine culturel rural » et de ceux relevant du champ lexical du patrimoine naturel relevés dans les entretiens de l'enquête

Cortèges lexicaux des termes relevant du champ lexical du « patrimoine culturel rural » et de ceux relevant du champ lexical du patrimoine naturel relevés dans les entretiens de l'enquête

Cortège lexical du « patrimoine culturel rural »	Cortège lexical du patrimoine « naturel »
<p align="center">« Canaux »</p> <p align="center">« Nays, pour rouir le chanvre »</p> <p align="center">« Vieux sentiers »</p> <p align="center">« Les vieux murs »</p> <p align="center">« Furfande et Clapeyto »</p> <p align="center">« Chemins de croix »</p> <p align="center">« Temple et passé protestant »</p> <p align="center">« Eglise » (cités plusieurs fois, avec le nom précis)</p> <p align="center">« Les chapelles »</p> <p align="center">« La Chapelle Marie Madeleine »</p> <p align="center">« L'exode des protestants »</p> <p align="center">« Le patrimoine architectural »</p> <p align="center">« Les fameux monuments historiques »</p> <p align="center">« Fermes de la Reconstruction »</p> <p align="center">« Maison Eiffel »</p> <p align="center">« Voie romaine »</p> <p align="center">« Les celtes »</p> <p align="center">« Les fours »</p> <p align="center">« Cadrans solaires »</p> <p align="center">« Fontaines »</p> <p align="center">« Télési de Chabataron »</p> <p align="center">« Ruines »</p> <p align="center">« Patrimoine bâti »</p> <p align="center">« Patrimoine culturel »</p> <p align="center">« La vieille ville »</p> <p align="center">« Le village »</p> <p align="center">« Les maisons »</p> <p align="center">« Les hameaux »</p> <p align="center">« Fort Queyras »</p> <p align="center">« L'armoire aux huit serrures »</p> <p align="center">« Le hameau de Chaston »</p> <p align="center">« Le hameau de Villeneuve »</p> <p align="center">« Les Escoyères »</p> <p align="center">« Le hameau de Sainte Marie »</p> <p align="center">« Le Bois des Amoureux »</p> <p align="center">« Le Port Sainte Marie »</p> <p align="center">« Le paysage »</p> <p align="center">« Lac Sainte Anne, Lac Miroir »</p> <p align="center">« Les anciennes techniques »</p> <p align="center">« Les costumes »</p> <p align="center">« Les traditions »</p> <p align="center">« Foires et fêtes »</p> <p align="center">« Mémoire »</p> <p align="center">« Oralité »</p> <p align="center">« Les transhumances »</p> <p align="center">« L'histoire »</p> <p align="center">« Le patrimoine historique »</p> <p align="center">« L'Escarton »</p>	<p align="center">« Forêt »</p> <p align="center">« Mélezin »</p> <p align="center">« Alpages »</p> <p align="center">« Prés de fauches »⁵</p> <p align="center">« Lacs d'altitude »</p> <p align="center">« Biodiversité »</p> <p align="center">« Patrimoine naturel »</p> <p align="center">« Nature »</p> <p align="center">« Climat »</p> <p align="center">« Géologie »</p> <p align="center">« Mouflon »</p> <p align="center">« Chamois »</p> <p align="center">« Bouquetin »</p> <p align="center">« Cerf »</p> <p align="center">« Chevreuil »</p> <p align="center">« Tétras lyre »</p> <p align="center">« Papillon Isabelle »</p> <p align="center">« Salamandre de Lanza »</p> <p align="center">« Astragale queue de renard »</p> <p align="center">« Méléze »</p>

⁵ Ces termes sont rattachés ici à la notion de patrimoine naturel car ils le sont dans les propos des enquêtés. L'objet de la réflexion n'étant pas ici de discuter ce point, sujet à débat.

ANNEXE 9

Deux exemples de dérive analytique des plans d'interprétation en France

Deux exemples de dérive analytique des plans d'interprétation en France.

(Source : J.P. Bringer, Elaborer un plan d'interprétation, ATEN, 1989)

Annexe N°4

Exemple d'analyse et de sélection des potentiels d'interprétation

A 4

	critère de sélection		Catégories de potentiels				
	objet	coefficient proposé	la faïence de creie		les galles		ete ...
région naturelle	représentatif	10	f	100	f	100	
	rare	10	b	10	m	50	
	exclusif	10	b	10	f	100	
site	représentatif	10	m	50	m	50	
	rare	8	b	8	m	40	
	résistant	6	f	60	m	30	
	exclusif	10	m	50	b	10	
site	varié	6	m	30	m	30	
	facile d'accès	6	f	60	b	30	
	rapide d'accès	4	f	40	b	20	
	visuel	8	m	40	f	80	
	sensitif	4	b	4	f	40	
	impressionnant	4	m	20	m	20	
	total			482		600	
	facilité de mise en valeur	10	m	50	f	100	
				532		700	

légende

F= fort (10)
M= moyen (5)
B= bas (1)

N.B

la note pondérée s'obtient en multipliant la note brute (F, M, B) par le coefficient proposé (de 4 à 10)

Annexe N°6
Exemple d'analyse et de sélection
des unités d'interprétation concernant
la priorité de développement

A 6

Critères de sélection		Unités d'interprétation				
objet	coeff.	n°1 note total	n°2 note total	n°3 note total	n°4 note total	n°5 note total
représentativité	10 x	f = 100	m = 50			
exceptionnalité	10 x	m = 50	B = 10			
facilité de développement	7 x	f = 70	m = 35			
accessibilité	6 x	f = 60	m = 30			
qualité du site	6 x	f = 60	etc			
capacité de support	5 x	f = 50				
variété d'expériences pour le visiteur	4 x	f = 40				
présence d'activités récréatives compatibles	4 x	f = 40				
coût de son entretien	4 x	f = 40				
intérêt pour le visiteur	7 x	f = 70				
richesse en potentiel d'interprétation	6 x	f = 60				
totaux						

légende

symboles	niveau d'importance
f	fort (10)
m	moyen (5)
b	faible (1)

Résultats

priorité de développement	n° des U.I
1	1,4 et 2
2	3
3	5

ANNEXE 10

Quand l'interprétation tombe dans le panneau
Quelques exemples relevés dans le Queyras.

Quand l'interprétation tombe dans le panneau
 Quelques exemples relevés dans le Queyras.



Photos 1 ↑↑ 2 ↑, 3 ↗ (C. Gerrer) : Choix opportun du lieu et de son environnement, accès -parking, glissière de sécurité routière-, impact visuel sur un bâtiment -anciennes halles du marché à Abriès, devenues l'office du tourisme-, : Quelques exemples de questions posées par la pose de panneaux.

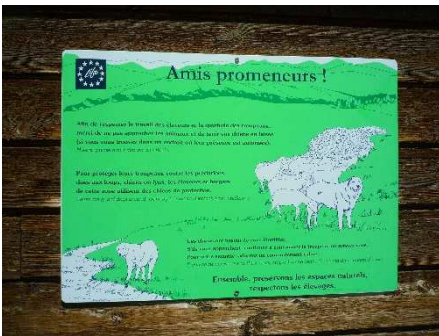


Photos 4 ↑ 5 ↗ et 6 → (C Gerrer) : Signalétique dégradée ou noyée dans la Végétation, sentier disparaissant dans la végétation. Quelques exemples des difficultés d'entretien des panneaux et sentiers d'interprétation.



Photos 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 (De haut en bas et de gauche à droite, photos C Gerrer et J.B. Portier - 12-)

Exemple de « sur-panneautage » au Point d'information du PnrQ situé sur la route du Col Agnel. Pastoralisme, pêche, géologie, règlementation, randonnée, à chaque acteur son discours, à chaque discours son panneau...



Résumé

Cette réflexion s'interroge sur le fait que l'interprétation du patrimoine puisse être un facteur de construction territoriale.

Elle rappelle tout d'abord que l'interprétation du patrimoine est une démarche éducative qui a émergé dans les parcs nationaux américains au cours de la première partie du XXème siècle, a été conceptualisée par F. Tilden en 1957, et est arrivée en France à la fin des années 1980, par le biais des espaces protégés qui l'ont approchée comme un outil de gestion du territoire et du patrimoine grâce aux plans d'interprétation.

Les démarches d'interprétation étant indissociables des notions de territoire et de patrimoine, la réflexion explore dans un premier temps ces deux concepts, le premier via le regard de la géographie humaniste dans laquelle le concept d'esprit du lieu trouve ses racines, le second *via* les contributions de l'économie territoriale et les notions de ressource et de patrimonialisation. Le dialogue ainsi établi entre territoire, patrimoine et interprétation permet de mettre en lumière un caractère qu'ils ont en commun : ce sont des constructions sociales. L'exemple du parc naturel régional du Queyras dans lequel s'ancre cette réflexion en apporte des illustrations concrètes, et une enquête mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de cette étude montre qu'aujourd'hui, pour les acteurs considérés, le patrimoine culturel rural tel que l'anthropologue I. Chiva l'a défini est celui qui est premièrement considéré comme un bien commun.

Ces constats établis, les regards croisés de la géographie et de l'économie permettent de définir que la coordination des acteurs et la révélation des ressources territoriales sont deux facteurs déterminants de la construction territoriale. Les conditions permettant à l'interprétation du patrimoine d'intégrer ces deux fondements de la construction territoriale sont présentées, en explorant notamment la question des relations entre tourisme et interprétation. Il apparaît alors que si elle s'attache notamment à créer les conditions de la connaissance et de la conservation du patrimoine *via* des programmes scientifiques pluri et transdisciplinaires, et si elle s'attache à considérer les communautés locales et leurs perceptions du patrimoine, l'interprétation peut être un facteur de construction territoriale, dans le sens où elle permet de fédérer un faisceau acteurs territorialisés autour d'un projet singulier basé sur la révélation des ressources territoriales.

Cette réflexion met ainsi de nouveaux enjeux liés aux démarches pertinentes d'interprétation du territoire, et peut contribuer à créer les conditions d'un portage politique qui permettrait au parc naturel régional du Queyras de mettre en œuvre le schéma d'interprétation du territoire qui est inscrit dans deux chartes consécutives, et qui reste à ce jour non réalisé.

Mots clefs : Queyras, interprétation du patrimoine, construction territoriale, parc naturel régional français alpin, tourisme

Abstract

Heritage interpretation is an educational activity that rose up in the USA's national parks during the first middle half of the 20th century. This study asks if nowadays heritage interpretation can contribute to the territorial construction.

As it is impossible to think about interpretation without thinking about heritage and territory, the study first interrogates these two notions and shows that they're both social and cultural constructions. An investigation specially conducted during the study with artisans and mayors of the Queyras regional natural park has become known that in this place of the French southern Alps, heritage is today first defined as proposed by the french anthropologist I. Chiva that is to say, "rural cultural heritage". Based on crossing geography and economy, the study reveals that two main factors influence territorial construction : actors' coordination and resources' revelation. So, conditions that allow heritage interpretation to include these two factors are discussed : first the indispensable connection between tourism and interpretation, secondly the importance of scientific research, thought in a multidisciplinary way. The importance of fully considering human local communities is also highlighted. Finally, the study shows that when heritage interpretation totally integrates these conditions, so then can it become a territorial construction factor. This result could be interesting for the Queyras regional natural park to deploy the heritage interpretation plan according to the current charter.

Keywords : Queyras, heritage interpretation, territorial construction, French alpine regional natural park, , tourism.